MÉLIE MONNERAT

L'ACAJOU AUX FIDJI : UN ARBRE AU COEUR DES PRÉOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALE, SOCIOPOLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

Mémoire présenté
à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval
dans le cadre du programme de maîtrise en sciences géographiques
pour l'obtention du grade de Maître en sciences géographiques (M.Sc.Géogr.)

DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE
FACULTÉ DE FORESTERIE ET GÉOMATIQUE
UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC

2008

© Mélie Monnerat, 2008

Résumé

Les plantations fidjiennes d'acajou (*Swietenia macrophylla*) occupent une place particulière dans le schéma international de l'exploitation forestière et dans la société fidjienne en tant que ressource nationale de premier ordre. La première partie traite du contexte international de surexploitation de l'acajou sauvage, comment cette exploitation pose problème et comment elle contribue à positionner les plantations fidjiennes de façon avantageuse. L'échelle nationale est posée dans la deuxième partie pour tenir compte des paramètres insulaires particuliers tels la superficie limitée du territoire et la fragilité des écosystèmes dans le développement des plantations fidjiennes. La troisième partie témoigne du besoin d'appréhender les plantations fidjiennes d'acajou dans leur contexte sociopolitique et économique. La géographie culturelle permet de traiter de la fracture ethnique de Fidji ainsi que de la question des terres communales et des modes agricoles vivriers et rentiers pour y superposer adéquatement la trame qui concerne l'acajou fidjien. L'étude des plantations fidjiennes d'acajou implique forcément un jeu d'échelles, si bien qu'une approche holistique et interdisciplinaire apparaît nécessaire pour mieux saisir la dynamique des liens environnementaux, sociopolitiques et économiques s'articulant autour de ces plantations, seule façon de rendre justice à la complexité de la situation.

Mots-Clés :

Acajou, acajou fidjien, CITES, Fidjien, *Hypsipyla grande*, Indo-Fidjien, insularité, invasion, plantation, *Swietenia macrophylla*.

Abstract

From the mid 1990s to the beginning of the twenty-first century, big-leaf mahogany (*Swietenia macrophylla*) plantations have become a major economic and sociopolitical consideration in Fiji. Although they are of interest principally because of their economic value, this paper argues that environmental and sociopolitical aspects of the plantations must be taken into account. The first part considers the international scale illustrating that big-leaf mahogany is the most commercially important timber species in the Neotropic zone and is facing global overexploitation. This reality contributes to the advantageous position of planted Fiji mahogany. This much said, Fiji as an island state presents a number of distinctive parameters, notably a limited land surface and fragile ecosystems. The second part of this study elaborates on the history and management of Fiji mahogany in order to take into account their specific parameters. The third part will discuss the place mahogany plantations occupy in Fiji's economic and sociocultural configuration. Through a geocultural approach, the study focuses on the distinctive population dynamic in Fiji where ethnic Fijians and Indo-Fijians have cohabited for about four generations in a complex situation, notably with regard to indigenous land tenure, productive versus subsistence agriculture, rural versus urban societies and a colonial regime. The study concludes that an interdisciplinary and multi-scale approach clarifies the complex situation in which the Fiji mahogany plantations are being developed.

Key words:

CITES, Fiji Indians, Fiji mahogany, Fijians, *Hypsipyla grande,* Indo-Fijians, islands studies, Mahogany, plantations, spread, *Swietenia macrophylla*.

Avant-propos

Lorsque je suis pour la première fois allée aux Fidji, en 2004 lors d'un échange étudiant, parler, s'intéresser aux plantations d'acajou était mal venu. Beaucoup de non-dit et de méfiance entouraient le sujet. Le traumatisme du coup d'État de 2000 était encore palpable et le rôle qu'avait joué les plantations dans ces turbulences politiques était flou et ambigu, d'où l'insécurité d'échanger sur ce sujet, jugé trop chaud. Deux ans plus tard, c'est avec grand plaisir que j'ai constaté que la situation avait évolué pour le mieux. Au contraire, les Fidjiens étaient avides d'en savoir plus, de comprendre ce en quoi consistait le potentiel et la richesse des plantations. Les tensions entre les propriétaires terriens et le gouvernement s'étaient apaisées pour faire place à une communication beaucoup plus cordiale entre les parties. Mon intérêt de recherche pour les plantations d'acajou a reçu un accueil bienveillant et j'espère que le résultat saura rencontrer quelques attentes.

Sur le terrain, mes recherches ont bénéficié d'une précieuse aide technique, morale et intellectuelle pour laquelle j'aimerai remercier David MacMurray, superviseur au Japon, Randy Thaman et Ebehard Weber, superviseurs aux Fidji et à Tui, secrétaire du département de géographie à USP. Baravi, Kenneth, Alifereti, Stephanie et Teddy, mes compagnons de brousse, Salote, Nunia, Isaac, Faye, étudiants à USP mais surtout amis, merci pour les soirées de kava, et les expériences de terrains inoubliables. Thank you guys for your support! Je remercie Marika Tuiwawa, directeur du «South Pacific Herbarium», dont la disponibilité et les conseils éclairés m'ont permis d'avancer, Élise Huffer, Isoa Korovulavula, Mikael Geitz, Rajesh Chandra, pour avoir bien voulu me rencontrer et donner lieu à de riches discussions. Je remercie à la Fiji Hardwood Corporation Limited Adrian Hazelman (PDG 2006), Samuela Uluikadavu, pour l'aide précieuse à la cartographie, Adriu Nabore, un grand merci pour les conseils, Alifereti Nukusau et sa femme Merewine, merci de votre accueil, et monsieur Baroka, qui ont généreusement collaboré. Du département des forêts, un grand merci à Samuela Lagataki, Viliame Tupua et Eroni Kuruvawalau. Merci aux gens du village de Vunaniu pour l'accueil chaleureux et la participation. Vinaka vakalevu à Viliame, le vieil homme de Nabukelevu, puit de sagesse, d'histoires et d'humour. Merci à Claire Diane Giraldeau, notre québécoise expatriée à temps plein aux Fidji, toujours pleine de ressources et à Tom Patoffski, de

Rivers Fidji. Enfin, un grand merci à Tim Wilson, pour m'avoir hébergé gratuitement par le biais de couchsurfing pour toute la durée du terrain. Vinaka Tim!

Cette maîtrise n'aurait pas vu le jour sans l'encadrement de mes directeurs, Matthew Hatvany et Éric Waddell, dont la disponibilité, les conseils et les encouragements n'ont jamais faillit. Ce fut un plaisir de faire ce cheminement avec vous pour guides, un grand merci. Jean Morisset, merci pour ton aide, ton soutien, depuis le début, et merci à Caroline Desbiens pour les précieux conseils en matière de géographie culturelle. Merci à Steve Déry, pour avoir bien voulu se joindre au comité et réviser le manuscrit. Merci à l'équipe du Latig du département de géographie de l'Université Laval, Serge Duchesneau, Sylvie St-Jacques et Karine Tessier! Merci au Centre Interuniversitaire d'Études Québécoises, qui m'a accueilli et soutenu logistiquement pour la durée de ma maîtrise ainsi qu'au Bureau international qui permet les échanges étudiants dont j'ai bénéficié.

Enfin, au cours des années d'études qui précèdent l'aboutissement d'une maîtrise, le soutient de la famille et des amis permettent de passer à travers bien des doutes et des soucis, merci à mes quatre parents, à mes cinq frères et sœurs et à Micheline McNicoll! Merci à mes amis, particulièrement, Sonia, Pierre C, Martine, Claire, Émilie, Céline, Vincent, Alex, Richard, Sylvain, Gab, Céci, Drew, Judith, Sophie Dupré, Romain, Philippe, Caro, Marie-Ève, Jean-François R., Nicolas, Aliou, Jeff et Marie-Hélène F.

À mes amis des îles Fidji! Vinaka vakalevu

Table des matières

RÉSUMÉ ..... **I**

ABSTRACT ..... **II**

ABSTRACT ..... **II**

AVANT-PROPOS ..... **III**

TABLE DES MATIÈRES ..... **III**

LISTE DES FIGURES ..... **III**

LISTE DES ACRONYMES ..... **IV**

INTRODUCTION **5**

1.1. GÉOGRAPHIE DE FIDJI 7
1.1.1. Localisation *7*
1.1.2. Portrait physique *9*
1.1.3. Climat et végétation *9*
1.1.4. Population *11*
1.2. FIJI AU TOURNANT DE SON HISTOIRE? 12
1.2.1. Les plantations d'acajou dans le contexte fidjien *14*
1.2.2. Écologie générale de l'acajou Swietenia macrophylla *14*
1.2.3. Les plantations d'acajou de Fidji *16*
1.3. LA TERRE SACRÉE 16
1.3.1. La Fiji Hardwood Corporation Limited *18*
1.4. INTÉRÊTS GÉOGRAPHIQUES 20
1.4.1. Les îles, chambres d'écho *20*
1.4.2. Fidji, intérêts géopolitiques *21*
1.4.3. La période d'analyse *21*
1.4.4. La fracture ethnique *22*
1.5. REVUE DE LA LITTÉRATURE SUR LE SUJET 24
1.6. INTÉRÊTS DE LA RECHERCHE 25
1.7. PROBLÉMATIQUE 26
1.8. HYPOTHÈSES 28
1.9. OBJECTIFS DU MÉMOIRE 29
1.9.1. Étude multiscalaire : du global au local *29*
1.9.2. Étude interdisciplinaire : impact des plantations sur le tissu social et culturel *29*
1.10. MÉTHODOLOGIE 30
1.10.1. Cadre théorique *30*
1.10.2. Le terrain *30*

2. L'ACAJOU SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE : ÉCOLOGIE, ENJEUX ET PERSPECTIVES **33**

2.1. TAXONOMIE, REPRODUCTION, PEUPLEMENTS 34
2.1.1. Taxonomie et aire de répartition naturelle *34*
2.1.2. Établissement des cohortes d'acajou *35*
2.1.3. Disparition des reproducteurs dans les processus de coupe *36*
2.2. COUPES FORESTIÈRES, RÉGÉNÉRATION ET TRANSITION PASTORALE : INQUIÉTUDES ET PERSPECTIVES 38
2.2.1. Le cas de l'État de Para, Brésil *38*
Engrenage économique 39
Transition pastorale 40
Régénérescence improbable des stocks 40
Perspectives 41
2.2.2. Coupe sélective, l'expérience du Belize *42*
L'incompatibilité avec l'acajou 42

2.3. LA CITES OU L'IMPORTANCE DE RÉGLEMENTER L'EXPLOITATION 43
2.3.1. 1996 : État des lieux sur l'acajou sauvage et la CITES *44*
Principes généraux de la CITES 44
Annexe II de CITES 45
Difficulté des plantations dans l'aire naturelle 45
2.3.2. Après l'indexation, quels résultats? *47*
Manque de prise de la science sur l'économie et les politiques 47
2.4. LES COUPES ILLÉGALES ET LES POPULATIONS AUTOCHTONES 48
2.4.1. La mise en jeu de vies humaines *49*
2.5. DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES SUR L'ÉCOLOGIE 50
2.5.1. Remise en question des schémas de reproduction de l'acajou *50*
Corrélations établies avec l'acajou africain 51
Début des années 2000 et effervescence de la littérature savante 53
2.6. IMPORTANCE D'UNE APPROCHE HOLISTIQUE 54
Approche interdisciplinaire : l'approche globale au service de la complexité du local 54
Pratiques sylvicoles du bassin de l'Amazone 55
Plantation expérimentale de Quintana Roo, Mexique 56

3. L'ACAJOU FIDJIEN : L'OPTION DES PLANTATIONS EN MILIEU INSULAIRE 58

3.1. HISTORIQUE DES PLANTATIONS 58
3.1.1. Les premiers essais *59*
La gestion de l'acajou : du département des forêts vers la FHCL 61
Les tractations pré-Coup 62
Le « 20 Years Plan » 63
3.2. ÉCOLOGIE DES PLANTATIONS DE FIDJI 63
3.2.1. Le cycle de maturation précoce des plantations *63*
Les cyclones, principale menace pour l'acajou fidjien 64
L'absence remarquable du nuisible *Hypsipyla* 66
3.3. VULNÉRABILITÉ DES ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES À L'INTRODUCTION DE NOUVELLES ESPÈCES 68
3.3.1. Biogéographique de la dispersion des espèces en milieu insulaire *68*
Fidji : des écosystèmes fragiles 69
L'introduction à grande échelle de l'acajou 72
S. macrophylla planté : non invasif aux Galapagos et virulent au Sri Lanka 72
L'agriculture vivrière versus l'invasion de l'acajou 75
Des signes d'invasion à considérer 76
3.4. PROCESSUS DE CERTIFICATION POUR LES PLANTATIONS FIDJIENNES 78
3.4.1. Un capital forestier limité à maintenir *78*
3.4.2. La certification forestière et le Forest Stewardship Council (FSC) *78*
L'acajou fidjien et SmartWood 79
Cyphosperma naboutini 80
FHCL et la certification, encore un long chemin 81

4. L'ACAJOU FIDJIEN, ARBRE PORTEUR DE CHANGEMENTS SOCIOPOLITIQUES ET ÉCONOMIQUES 83

4.1. LES STIGMATES DE L'ÉPOQUE COLONIALE 83
4.1.1. Deux communautés hétérogènes *84*
Traits distinctifs 84
4.1.2. L'approche culturelle *85*
Détour nécessaire par l'histoire 86
4.2. RACINES D'UNE DICHOTOMIE ETHNIQUE 86
4.2.1. Colonie britannique 1874-1970 ..... *87*
4.2.2. Trois politiques protectionnistes prioritaires *87*
4.2.3. Arrivée des girmitiyas : 1879 ..... *88*
4.2.4. Développement de l'industrie sucrière et fondement d'une identité nouvelle *88*
4.3. SITUATION COLONIALE ET CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES SIGNIFICATIFS 89
4.3.1. Instabilités démographiques *89*
4.3.2. Le boom démographique des Indo-Fidjiens *89*
4.4. CONSTRUCTIONS IDENTITAIRES ANTINOMIQUES : LES INDO-FIDJIENS 90

4.4.1. D'Indiens à Indo-Fidjiens ... *90*
4.4.2. L'identité pan indo-fidjienne ... *90*
4.5. CONSTRUCTIONS IDENTITAIRES ANTINOMIQUES : LES FIDJIENS ... 91
4.5.1. Une identité fidjienne : le village et la terre ... *91*
4.5.2. L'agriculture vivrière ... *93*
4.6. L'INDÉPENDANCE ET SES SUITES ... 96
4.6.1. La création d'une communauté de seconde classe : les Indo-Fidjiens ... *96*
4.6.2. De ségrégation culturelle à ségrégation politique ... *98*
4.7. SUCRE, ACAJOU ET FRACTURE ETHNIQUE ... 99
4.7.1. À l'interface des forces sociopolitiques et économiques ... *99*
4.7.2. Du sucre à l'acajou, vers un transfert ethnique du pouvoir agricole? ... *102*
L'acajou et la politisation accélérée des zones rurales : le VLMA ... 103
La constitution de 1997 : un grand pas en avant pour le multiculturalisme fidjien ... 104
4.7.3. Un Premier Ministre indo-fidjien ... *104*
Un choix brûlant : CDC ou TRM, sucre ou acajou? ... 105
Fidji sous haute tension et propagande haineuse de Speight ... 105
4.7.4. L'acajou, un sujet sensible ... *106*
L'annulation des engagements envers les multinationales : l'acajou comme ressource nationale ... 107

CONCLUSION ... 108

BIBLIOGRAPHIE ... 113

ANNEXE I : QUESTIONNAIRE VILLAGE VUNANIU ... 120

ANNEXE II : POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES PLANTATIONS D'ACAJOU 2002 ... 127

Liste des figures

Figure 1 : Localisation générale de Fidji 7
Figure 2 : Les provinces de Fidji 8
Figure 3 : Paysage typique du côté humide de l'archipel des Fidji 10
Figure 4 : Paysage typique du côté sec de l'archipel des Fidji 11
Figure 5 : Les exports domestiques majeurs de Fidji de 2003 à 2006 13
Figure 6 : Plantation des hautes terres de Nausori 15
Figure 7 : Couvert forestier de Viti Levu 17
Figure 8 : Couvert forestier de Vanua Levu 18
Figure 9 : Entrée de la plantation de Naboutini gérée par la FHCL 19
Figure 10 : Aire de répartition naturelle de l'acajou 35
Figure 11 : Localisation de la province de Para, Brésil 39
Figure 12 : Représentation schématique des étapes nécessaires à l'exploitation de l'acajou 40
Figure 13 : Processus de déforestation au Brésil et la réponse sociale 41
Figure 14: Jeunes pousses d'acajou de la plantation de Naboutini 60
Figure 15 : Proportion d'acajou plantés versus les autres espèces sylvicoles 1950-97 61
Figure 16: Acajou récemment coupé, plantation de Naboutini 65
Figure 17: Acajous prêt au chargement 65
Figure 18 : *Hypsipyla robusta* 67
Figure 19 : Dispersion des espèces dans le Pacifique 68
Figure 20: Observation de trois structures chorologiques du côté au vent 71
Figure 21 : Invasion le long des cours d'eau 74
Figure 22 : *Cyphosperma naboutini* 82
Figure 23: Jardins vivriers 94
Figure 24: Villages fidjiens 95
Figure 25: Répartition ethnique des principales villes versus l'agriculture 101

Liste des acronymes

ACP :	Pays de l'Afrique, Caraïbe, Pacifique
CAR :	Corrective Action Required
CDC :	Commonwealth Development Corporation
CITES :	La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
FAO :	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FHCL :	Fiji Hardwood Corporation Limited
FLP :	Fiji Labour Party
FSC :	Forest Stewardship Council
ITTO :	International Tropical Timber Association
P&C :	Principles and criteria
SIG :	Système d'information géographique
TRM :	Timber Ressource Management
UE :	Union Européenne
USP :	University of the South Pacific
VLMA :	Vanua Landowner Mahogany Association

Introduction

Les plantations d'acajou aux Fidji pourraient sembler être un cas d'étude limité et isolé. Cependant, l'étude des plantations d'acajou fidjiennes s'inscrit dans un schéma universel du développement de plantations forestières dans les pays en développement. Le contexte international qui entoure l'exploitation de l'acajou sauvage dans le bassin de répartition naturel des Amériques-Caraïbes contribue à la pertinence d'une telle étude. Incidemment, les plantations fidjiennes présentent à ce jour les plus vastes stocks d'acajou plantés prêts à la récolte. L'importance de ces stocks plantés contribue à projeter Fidji sur l'échiquier mondial et se répercute jusqu'au sein même de la société fidjienne. Bien que l'étendue des plantations puisse paraître infime en comparaison aux stocks d'acajou sauvages, le potentiel économique et la gestion de ces plantations pose un défi de taille. En plus de leur importance économique pour le pays, les plantations font pression sur la société fidjienne du fait même qu'elles se trouvent sur les terres communales autochtones. Dans un tel contexte, elles prennent place dans le corpus sacré du *vanua*, ce lien sacré à la terre et à l'identité proprement mélanésienne. Or, qui dit lien à la terre et identité ne peut aux Fidji échapper à la dimension politique, touchant ainsi aux structures profondes de cette société. La terre appartient aux Fidjiens autochtones tandis que ce sont pour une large part les Indo-Fidjiens qui la cultivent de façon productive. L'identité fidjienne est par ailleurs fortement marquée par une fracture ethnique entre Fidjiens autochtones et Indo-Fidjiens. À l'inverse d'une tare et d'un élément régressif, comme le veut une certaine lecture, une telle fracture constitue au contraire une richesse culturelle manifeste, en dépit des turbulences qui y sont liées.

Tous ces éléments sont dûment définis et développés au long des quatre chapitres de ce mémoire. Dans l'introduction, un portrait géographique de Fidji est d'abord posé, puis les jalons autour desquels s'articule le mémoire sont présentés, soit ceux de l'écologie de l'acajou, de la terre sacrée et de l'identité ethnique. Suivent les intérêts de la recherche, la problématique, les hypothèses et la méthodologie. Le second chapitre est consacré à la mise en place du contexte international dans lequel s'inscrivent les plantations d'acajou de Fidji. À travers une revue de la littérature, les différents enjeux qui entourent l'exploitation forestière de l'acajou sauvage sont exposés, tels par exemple ceux des modes de reproduction et de régénérescence de l'arbre versus les pratiques forestières intensives.

Une fois le contexte international établi, le troisième chapitre peut alors se concentrer sur les plantations fidjiennes avec un historique des plantations et les aspects écologiques de l'acajou fidjien. Cela conduit à une étude du potentiel d'invasibilité de l'acajou, espèce exotique, dans la dynamique particulière des écosystèmes insulaires. Enfin, le quatrième chapitre aborde les aspects sociopolitiques liés aux plantations. La fracture ethnique et les concepts qui s'y rattachent sont appréhendés à l'aide d'une approche historique et culturelle afin que l'analyse des enjeux contemporains soit adéquatement contextualisée.

Avant de continuer, il importe de signaler que peu de temps après le retour de terrain, le 5 décembre 2006, le quatrième coup d'État en treize ans était perpétré aux Fidji, sous l'égide du commandant en chef de l'armée, Frank Bainimarama. À ce jour, Fidji est toujours sous la gouverne du commandant et on ne prévoit pas d'élections avant l'an 2009, date toujours en négociation. Du fait de ces turbulences politiques, de fortes pressions internationales sont exercées à l'endroit de Fidji, particulièrement en provenance de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et des États-Unis. Par ailleurs, une telle instabilité politique perturbe la région où Fidji occupe une place d'État leader parmi les États insulaires du Pacifique. Fort heureusement, ce coup n'a pas entraîné, dans la population, de violences comparables à celles du coup d'État de mai 2000, perpétré par George Speight, dont il sera question dans le quatrième chapitre. Cela dit, l'étude n'étend pas plus loin la discussion sur le coup de 2006 étant donné qu'à cette date, le travail d'analyse des données et la rédaction étaient déjà entamés. Le choix dû être fait de ne pas tenir compte ce dernier événement dans notre travail, mais nous tenions à le mentionner.

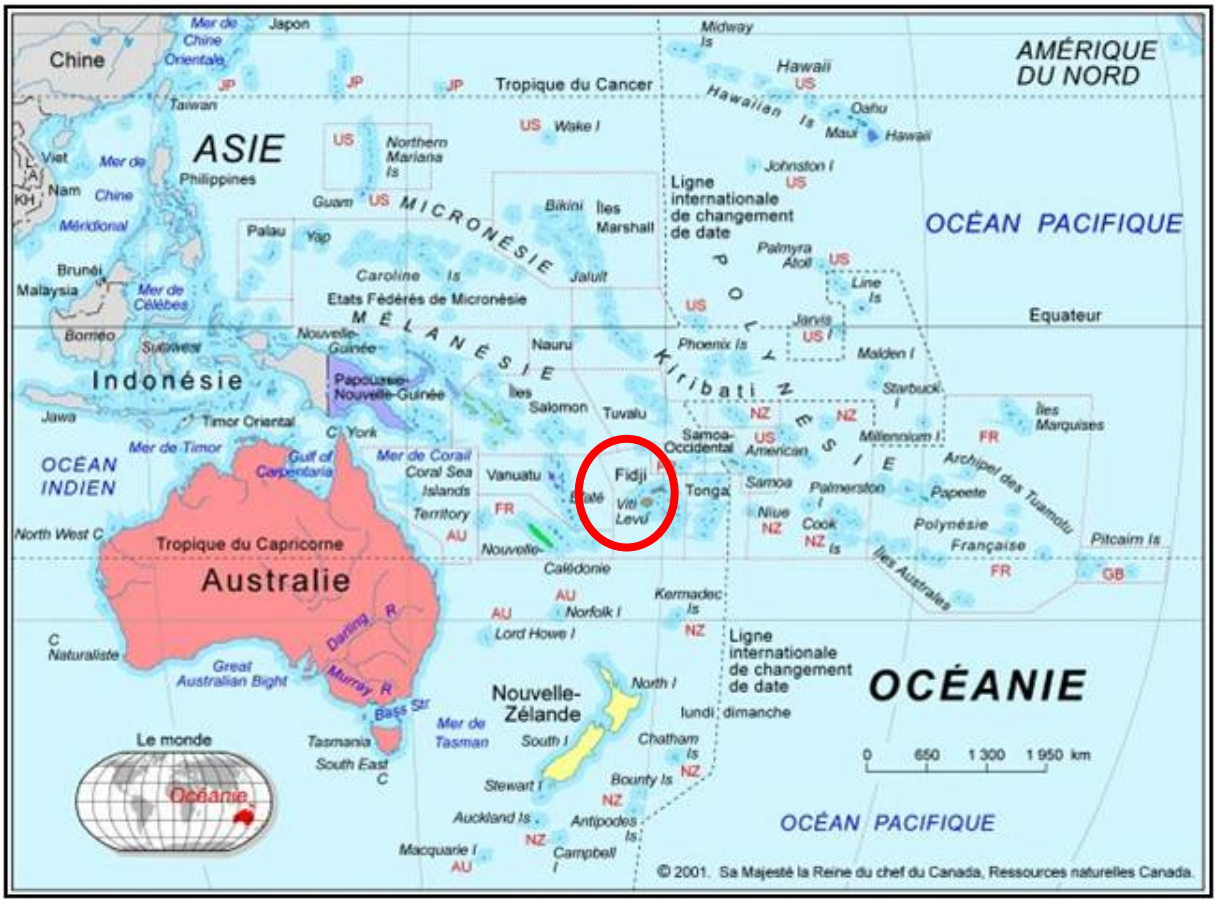
Deux grands groupes ethniques et culturels composent la population et une précision s'impose concernant les termes «Fidjiens autochtones» et «Indo-Fidjiens» qui sont utilisés au long du mémoire pour les désigner. Bien que tous les habitants de Fidji se considèrent citoyens de Fidji, la distinction entre ces deux groupes ethniques, entretenue par les acteurs eux-mêmes, constitue une réalité de terrain incontournable. Ignorer cette dichotomie serait nier une réalité fidjienne. Bien que les Fidjiens autochtones se désignent plutôt comme «Fijian» («Fidjien» en français), le terme «autochtone» est ajouté afin d'assurer un équilibre avec l'expression «Indo-Fidjien».

1.1. Géographie de Fidji

1.1.1. Localisation

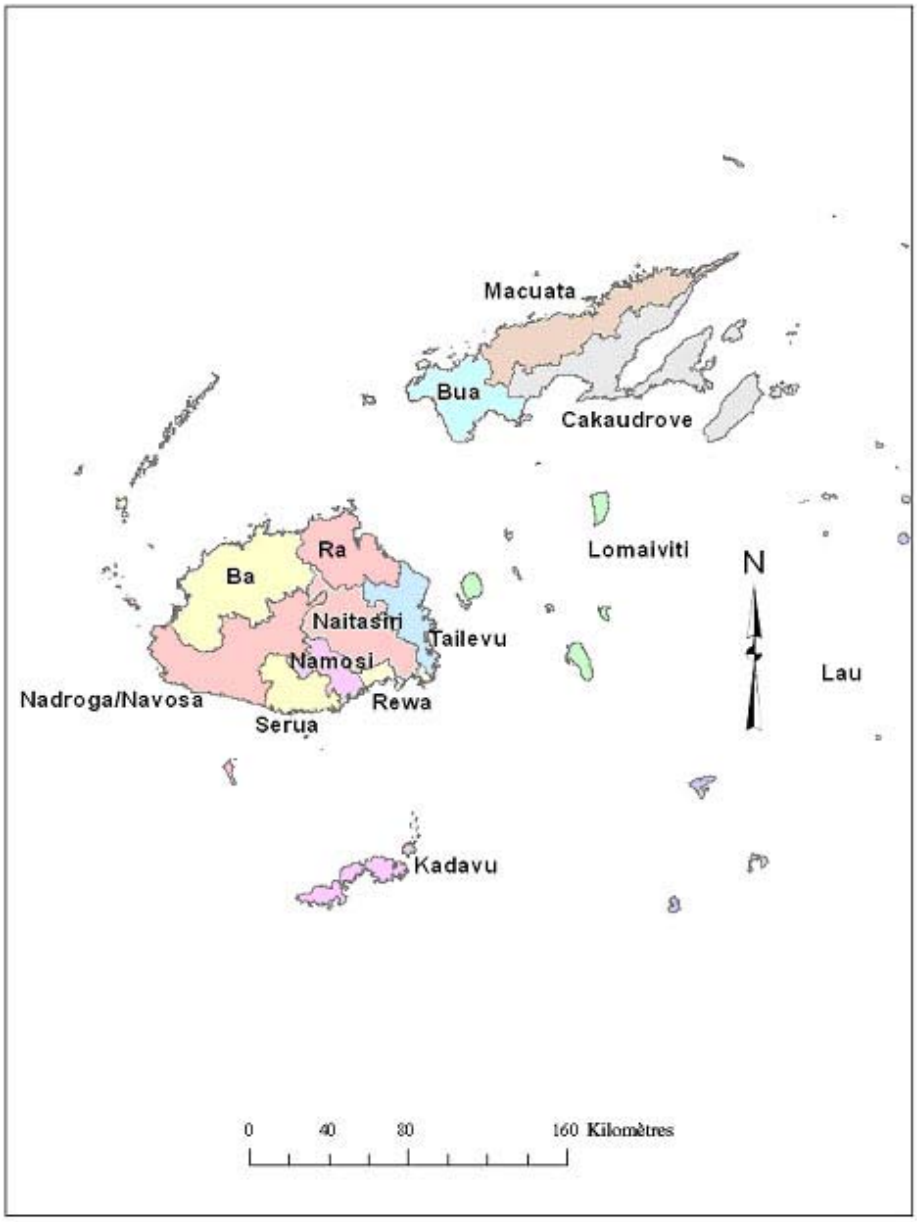
L'archipel des Fidji se situe dans le Pacifique sud, le long du 180ème méridien, entre 177°O et 179° E de longitude et entre 16° et 20° de latitude sud (figure 1). Il fait partie de la Mélanésie, exception de faite de l'île de Rotuma qui, excentrée par apport aux autres îles de l'archipel, se situe à la limite du monde polynésien. Divisé en quatorze provinces (figure 2), l'archipel comprend 310 îles, dont une centaine sont inhabitées, principalement à cause du manque d'eau potable. Les deux plus grandes îles de l'archipel, Viti Levu et Vanua Levu, représentent 87% du territoire émergé, soit 15 900 km^2 de 18 274 km^2. Le territoire total du pays, incluant le territoire marin ou zones d'exclusivité économiques (ZEE), représente 230 000 km^2.

Figure 1 : Localisation générale de Fidji



°Source : Ressource naturelle Canada (2001) http://www.e-voyageur.com/atlas/Oceanie.jpg

Figure 2 : Les provinces de Fidji



Source : Fonds de cartes du laboratoire de SIG, département de géographie, Université du Pacifique sud, Fidji

© Mélie Monnerat 2007

1.1.2. Portrait physique

La plupart des îles de l'archipel appartiennent à la formation de l'arc insulaire qui traverse le Pacifique sud. Viti Levu et Vanua Levu sont de formation géologique complexe comprenant des sédiments et rocs volcaniques du Miocène moyen sévèrement plissés et en partie métamorphosés, dans un axe géosynclinal ENE-OSO. Viti Levu est caractérisé par un triple système montagneux sud-est nord-ouest qui divise le climat de l'archipel entre des terres sèches et terres humides. Sur le plan administratif, l'archipel est divisé en quatre grandes régions: la division Nord, la division Ouest, la division centrale et la division Est.

Mis à part les deux grandes terres Viti Levu et Vanua Levu, l'archipel fidjien est composé de l'île de Taveuni, située dans la division Nord, troisième en taille. Kandavu, située dans la division Est, quatrième en taille, est une île escarpée composée principalement d'andésite. Quatre groupes d'îles composent le reste de l'archipel : le groupe des Lau (division Nord), le groupe des Lomaiviti (division Est), le groupe des Yasawas (division Ouest).

1.1.3. Climat et végétation

Le climat de l'archipel est tropical humide, bien que le système montagneux produise un contraste climatique significatif. L'archipel est soumis aux alizés et à un système de basse pression durant les mois de janvier à mars. Cette saison amène la pluie et des perturbations climatiques à la grandeur de l'archipel. Durant cette saison humide, les endroits les plus secs de Viti Levu atteignent une moyenne mensuelle de précipitations de 25,5 cm, tandis que les endroits situés dans la zone humide reçoivent jusqu'à 63,5 cm de précipitations mensuelles. Durant les mois d'avril à décembre, le système de basse pression se déplace vers le nord, créant la saison sèche. Les alizés, bloqués par le système montagneux, continuent cependant de déverser leurs eaux sur la partie sud-est de l'archipel. Ce phénomène crée une différence climatique significative durant la saison sèche faisant du nord-ouest de l'archipel et notamment du nord-ouest de Viti Levu, une zone sèche, et du sud-est une zone humide (Ward : 1965).

Un tel contraste climatique se répercute de façon visible et marquée sur la végétation. De façon générale, sud-est est occupé par une forêt tropicale (figure 3), des jardins de culture vivrière et des conifères en altitude. Les mangroves couvrent de larges bandes côtières et permettent un approvisionnement en bois de chauffage. Le nord-ouest est quant à lui caractérisé par les larges plantations sucrières qui nécessitent un climat sec et ensoleillé (figure 4). Le couvert forestier y est plus clairsemé et la végétation côtière est principalement constituée d'herbacés (Ward : 1965).

Figure 3 : Paysage typique du côté humide de l'archipel des Fidji



© Mélie Monnerat 2006

Figure 4 : Paysage typique du côté sec de l'archipel des Fidji



© Mélie Monnerat 2006

1.1.4. Population

Selon les recensements du bureau de la statistique de Fidji en 2007, la population fidjienne est estimée à 827 900 individus et accuse un âge moyen de 24,6 ans. Le taux de croissance démographique est de 1,4 % (estimation de 2006) et la population est lettrée à 93,7%. Deux communautés culturelles distinctes composent la population : les Fidjiens autochtones, formant 57% de la population, soit 473 983 individus et les Indo-Fidjiens formant 38% de la population, soit 311 591 individus. Les 5% restant, soit 42 326 individus, sont Occidentaux, Chinois ou proviennent de diverses diasporas issues des autres îles du Pacifique (FIBOS, 2007).

Fidji devient une colonie britannique en 1874 et obtient son indépendance en octobre 1970. Durant la période coloniale, 60 000 Indiens sont embauchés comme

travailleurs contractuels par l'Empire britannique pour fournir une main d'œuvre bon marché à l'industrie sucrière en émergence. Cette période historique est à l'origine de la présence de la communauté indo-fidjienne, qui compose une large part de la population actuelle.

1.2. Fiji au tournant de son histoire?

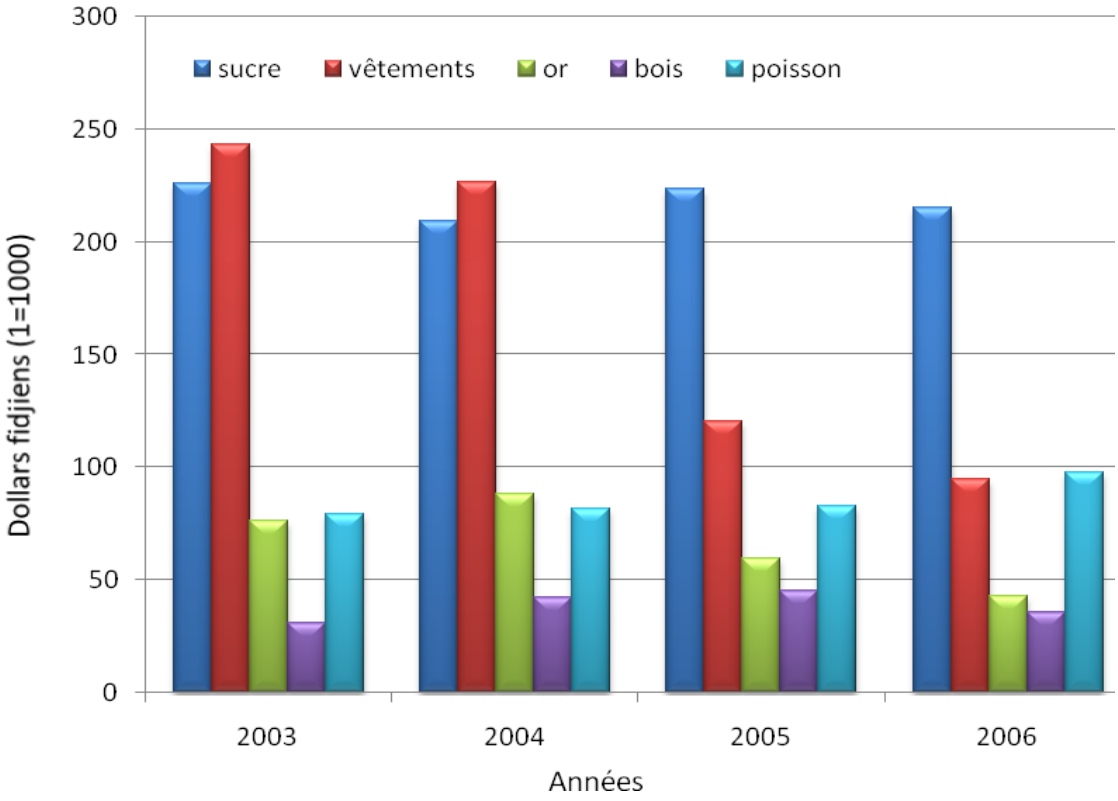
Depuis l'indépendance, l'économie fidjienne continue de se développer autour de l'industrie sucrière, héritée de l'époque coloniale. Les années 1980 et 1990 verront l'apogée puis la chute de l'économie sucrière. Établie principalement sous forme de petites fermes sous l'administration coloniale, l'industrie sucrière se développe rapidement et devient le moteur économique de Fiji. Maintenue par les accords de Lomé - accords qui lient les anciennes colonies de l'Afrique, des Caraïbe et du Pacifique (accords ACP) aux métropoles européennes par des taux préférentiels de prix et de quotas sur notamment le sucre, le café, et les épices - l'industrie sucrière de Fidji sera la force économique qui permettra de passer à l'ère moderne comme élément structurant de l'économie nationale. Avec la fin annoncée des accords de Lomé qui maintiennent de façon de plus en plus artificielle l'économie sucrière, le sucre ne peut plus maintenir l'économie nationale, entraînant une restructuration en profondeur.

Fidji se trouve actuellement à un tournant de son histoire alors que les dernières attaches à l'époque coloniale tombent et que le pays doit se trouver de nouvelles voies pour maintenir son économie nationale, sa structure sociale et politique et s'arrimer aux marchés mondiaux. Avec un indicateur de développement humain (IDH) moyen de 0,762 et un tissu urbain développé, Fidji occupe en 2005 une place enviable parmi les pays en voie de développement au classement mondial du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Selon le PNUD (2005), Fiji occupant le 93ème rang d'un tel classement, a un IDH plus élevé que le Paraguay (95ème; IDH 0,755) et moins élevé que les Philippines (90ème ; IDH 0,771).

C'est par une diversification de son économie que le pays compte faire face aux pressions intérieures et extérieures. Ainsi que l'indique la figure 5, Fidji diversifie ses produits d'exportations en plus du sucre avec notamment les vêtements, le bois, l'or et le poisson (frais et en conserve). La diversification et la croissance de l'économie se font

cependant difficilement à cause de l'instabilité politique et des ressources limitées du pays. En témoigne la croissance moyenne du PNB entre 1985 et 2001 de 2.5% par année (Gouvernement de Fidji, 2002).

Figure 5 : Les exports domestiques majeurs de Fidji de 2003 à 2006



Année	sucre	vêtements	or	bois	poisson
2003	225,743	243,153	76,457	30,848	79,398
2004	209,214	226,358	88,453	42,039	81,438
2005	223,682	120,365	59,31	45,057	82,9
2006	215,085	94,921	43,114	35,59	97,945
Total	873,724	684,797	267,334	153,53	341,68

Source : Bureau de la statistique de Fidji

C'est cependant le tourisme qui maintient l'économie nationale après les turbulences de 2000. L'industrie du tourisme emploi directement et indirectement 40 000 personnes et contribue pour plus de 550 millions de dollars fidjiens par an selon le ministère du tourisme (1997).

L'industrie du tourisme est cependant vulnérable en raison d'un marché en parti saturé et d'une dépendance à l'affluence extérieure des capitaux et des gens, affluence imprévisible et sensible aux moindres instabilités politiques. Dans ce contexte sociopolitique, économique et environnemental, les plantations d'acajou se présentent comme un secteur économique très prometteur, d'autant plus qu'elles ont le potentiel de devenir une niche économique lucrative. En effet, peu de pays peuvent offrir en quantité significative un des bois tropicaux les plus rentables sur le marché mondial sur des bases de pratiques forestières durables. Par ailleurs, ces plantations sont situées sur les terres fidjiennes, développées par l'État fidjien et leur mise en valeur à long terme peut être modelée selon les aspirations de la nation fidjienne. Elles sont donc moins vulnérables dans une certaine mesure aux aléas des pressions extérieures que ne peut l'être par exemple l'industrie touristique.

1.2.1. Les plantations d'acajou dans le contexte fidjien

Les forêts tropicales sont depuis plusieurs décennies l'objet d'un commerce international intensif. Certaines essences de bois tropical sont particulièrement en demande et constituent une ressource naturelle importante pour les États. Par ailleurs, ces ressources deviennent rapidement un enjeu politique et social lorsqu'elles impliquent des communautés locales. L'étude des mécanismes qui agissent dans la gestion, le maintien et le commerce des ressources forestières s'avère donc des plus pertinentes. C'est dans le contexte de restructuration sociopolitique, économique, et environnemental que se situe cette étude de cas des plantations d'acajou à grandes feuilles, *Swietenia macrophylla*, aux Fidji.

1.2.2. Écologie générale de l'acajou *Swietenia macrophylla*

L'aire de répartition naturelle de l'acajou s'étend sur les Amériques, du sud-ouest du Mexique jusqu'au sud du Bassin amazonien, des côtes atlantiques jusqu'aux côtes Pacifique. L'acajou est très convoité pour sa durabilité, sa stabilité et son aspect. Cela en

fait un des arbres les plus coupés de la forêt amazonienne. L'écologie des Méliacées est fort bien connue, le commerce de cette essence remontant à plus de 400 ans (Grogan : 2003a, 2003b, 2001, Grogan et al : 2002, Grubb : 1977, Pires et Prance : 1985, Whitmore et Hinojosa : 1977)

Afin que soit freinée l'exploitation de *S. macrophylla*, l'espèce a été intégrée dans l'annexe II de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). Les termes de la Convention visent à protéger l'exploitation de *S. macrophylla* considérée comme une espèce potentiellement en danger d'extinction si les conditions sous lesquelles se fait l'exploitation ne sont pas changées. L'acajou est donc sous haute surveillance depuis 2003, année de l'indexation dans CITES.

Dans ce contexte, les plantations de Fidji présentent un modèle écologique alternatif unique en son genre. L'exploitation d'acajou plantés ne menace pas la pérennité de l'espèce et peut être considérée comme une première soupape vis-à-vis de la forte demande pour ce bois. D'une superficie de plus de 40 000 hectares, ces plantations totalisent en effet la plus grande surface plantée au monde de *Swietenia macrophylla* prêts à la récolte (figure 6).

Figure 6 : Plantation des hautes terres de Nausori



© Mélie Monnerat 2006

1.2.3. Les plantations d'acajou de Fidji

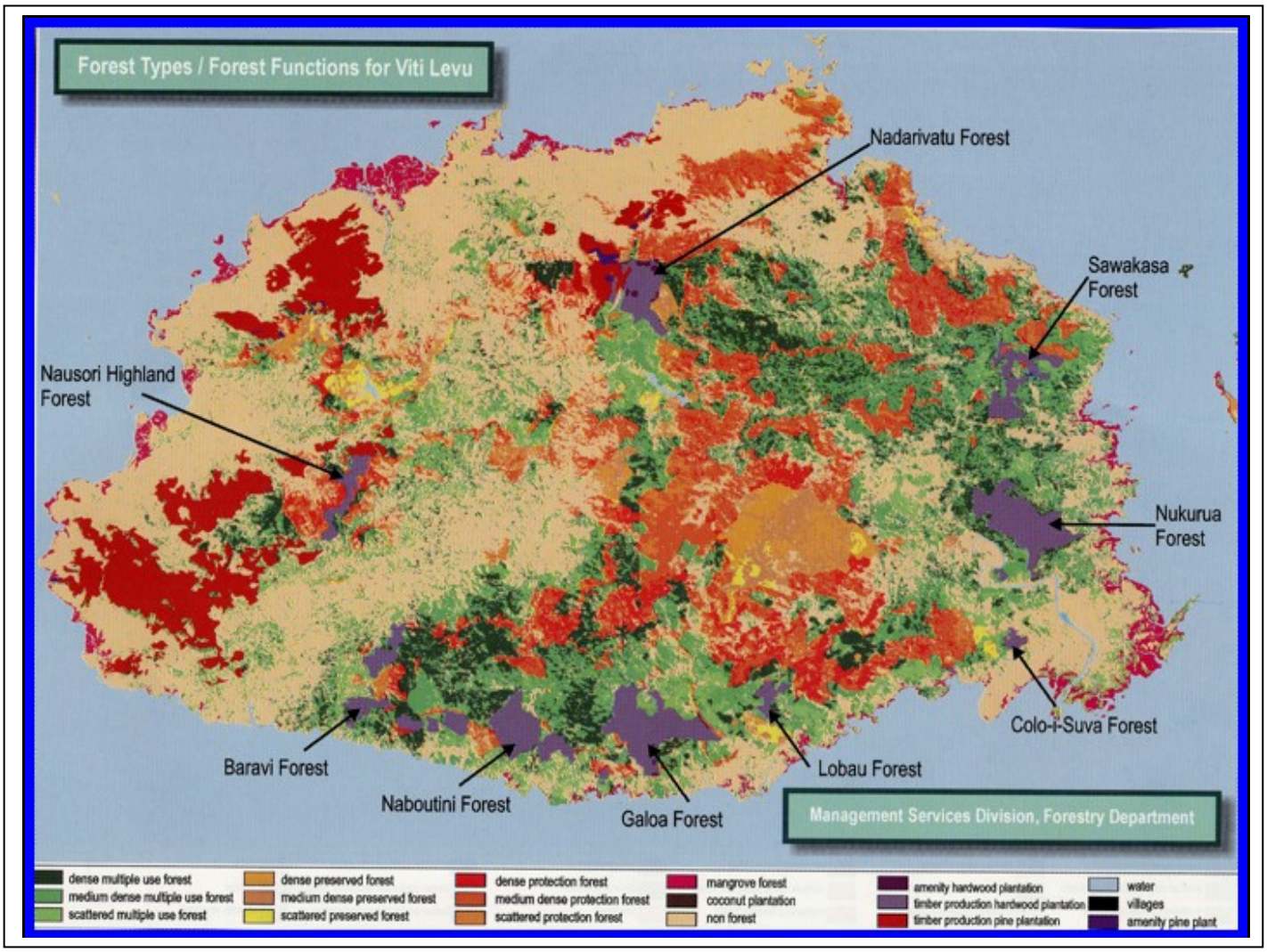
L'aire d'acajous plantés est répartie à travers quatorze plantations sur Viti Levu et Vanua Levu, les deux grandes terres de l'archipel fidjien. Chacune des plantations est régie par une station forestière de la Fidji Hardwood Corporation Limited (FHCL) à l'exception de la plantation de Colo-i-Suva, gérée par le Département des forêts du Ministère des pêches et forêts. Plantés à l'occasion d'un vaste programme de reforestation des années 1960, les arbres sont actuellement prêts à la récolte. Les figures 7 et 8 présentent le couvert forestier sur Viti Levu et Vanua Levu. Les plantations d'acajou sont identifiées comme «Timber production hardwood plantation» par la couleur violet et le nom de chacune des quatorze plantations est indiqué.

1.3. La terre sacrée

Les plantations d'acajou se situent sur des terres à valeur idéelle hautement significative, les *mataqalis*, qui influencent grandement les structures de l'État fidjien. En effet, selon Ward (1965 : 6), le découpage et l'organisation sociale du territoire fidjien est basé sur un système de parenté étroitement lié à l'appartenance au sol. La plus grande unité terrienne est le *yavusa*, qui s'apparente à une «fédération» dont les membres se reconnaissent un ancêtre mâle commun. Le *yavusa* est constitué de plusieurs *mataqalis* dont chacun des membres se reconnaît une filiation commune à un ancêtre du *yavusa*. Le terme « *mataqali* » désigne autant la terre sacrée à laquelle l'individu s'identifie que le regroupement de clans dont les membres se reconnaissent des affiliations ancestrales. Le *mataqali* réfère ainsi doublement à l'identité d'un individu : la terre dont il est issu et le clan auquel il appartient, deux valeurs fidjiennes sacrées. Le chef du *mataqali* guide les villageois et prend des décisions quant à l'organisation du travail, les allocations rentières et la distribution des biens communs du *mataqali*. Il est aussi responsable de la liaison entre ses gens et l'institution gouvernementale responsable de la gestion des terres, la Native Land Trust Board (NLTB), qui reconnaît le *mataqali* comme l'unité première de la division du territoire fidjien. La Native Land Trust Board, institution héritée de l'administration

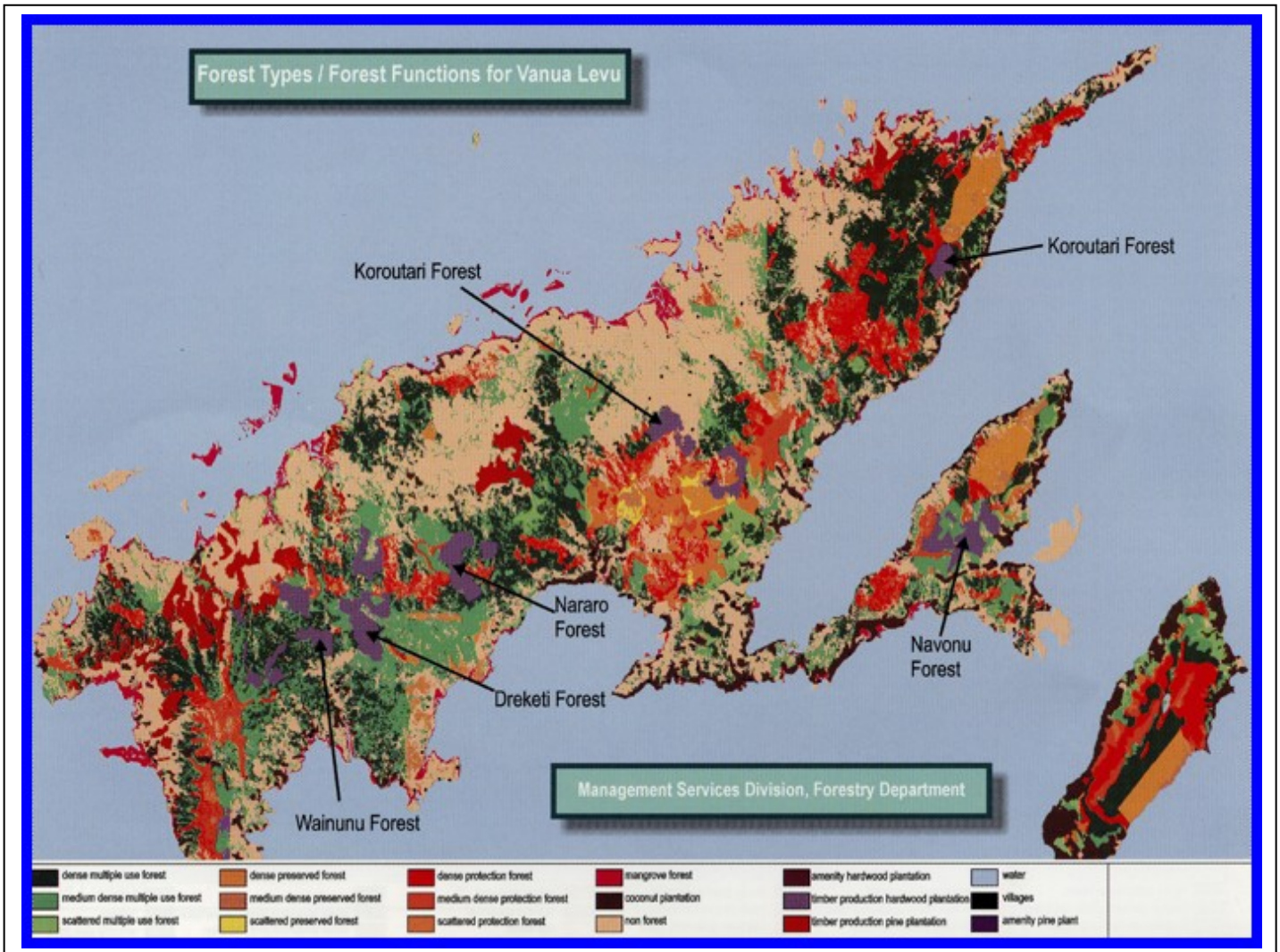
coloniale, a pour mandat de gérer les rentes des terres indigènes et agit comme intermédiaire entre les propriétaires Fidjiens autochtones et le gouvernement, aussi bien pour le renouvellement des rentes que pour la distribution des allocations rentières aux propriétaires terriens.

Figure 7 : Couvert forestier de Viti Levu



Source: Ministry of Agriculture, Fisheries and Forestry, SPG/GTZ (1999) Forestry Facts & Figures-Fiji 1998, Suva, Fiji, p. 9

Figure 8 : Couvert forestier de Vanua Levu



Source: Ministry of Agriculture, Fisheries and Forestry, SPG/GTZ (1999) Forestry Facts & Figures-Fiji 1998, Suva, Fiji p. 10

1.3.1. La Fiji Hardwood Corporation Limited

1998 voit la création par le gouvernement d'une nouvelle institution destinée spécifiquement à la gestion des plantations d'acajou : la Fiji Hardwood Corporation Limited (FHCL). En effet, jusqu'en 1997, c'est le Département des forêts qui est responsable de la gestion des plantations dans le cadre de son programme de reforestation (Hardwood Reforestation Program). Faisant suite à une réforme du secteur public entamée en 1997, le programme de reforestation est déclaré «Entreprise en réorganisation» et est

placé sous la tutelle des Actes 1996 des entreprises publiques. Le programme est par la suite déclaré Compagnie commerciale gouvernementale, devient entièrement propriété de l'État en 1998 et est incorporé au non de «Fiji Hardwood Corporation Limited» (figure 9) (Rae 2004 :1).

La FHCL est responsable de la maximisation des bénéfices nationaux découlant de l'industrie forestière de l'acajou. L'emphase est mise sur une approche environnementale durable et la participation des communautés possédant les *mataqalis* sur lesquels sont établies les plantations. En effet, 87% des plantations sont établies sur des *mataqalis*, le reste étant localisé sur les terres de la Couronne (idem : 3).

Figure 9 : Entrée de la plantation de Naboutini gérée par la FHCL



© Mélie Monnerat 2006

1.4. Intérêts géographiques

Du fait de la petite taille de cet État, les sphères sociopolitiques, économiques et environnementales sont étroitement liées, rendant les rapports action-réaction presque instantanés. Bayliss-Smith et *al*. (1988: 280) soutiennent dans *Islands, islanders and the world*:

> What relevance has academic geography for the study of islands? And what relevance can island studies have to the wider (or perhaps narrower) field of academic geography? […] We consider […] the proposal that island biogeography and the human geography of islanders can make a special contribution to general theory concerning the relationship of human populations to their environment.

1.4.1. Les îles, chambres d'écho

Bonnemaison et Freyss (1997 : 8), dans le numéro spécial de la *Revue tiers-monde* «Le Pacifique insulaire – Nations, aides, espaces» rejoignent Bayliss-Smith et al. (1988) lorsqu'ils rappellent que les îles sont des espaces où les dynamiques qui sous-tendent les liens et les tensions entre social, économie, politique et environnement sont exacerbées, offrant ainsi des cas d'étude exceptionnels pour appréhender des problématiques similaires dans des milieux plus vastes :

> […] les îles et archipels d'Océanie «agrandissent» des situations politiques, économiques et géographiques qui incitent à la réflexion et dont on peut tirer des enseignements pour des espaces beaucoup plus vastes. Dans ces univers insulaires, ouverts au monde mais aussi en retrait du monde, les problèmes de tous ordres ont atteint des degrés de maturation, voire d'exacerbation, qui se laissent mieux saisir, là, qu'ailleurs. Les îles, confrontées aux mêmes problèmes que le reste du monde, sont des espaces que l'échelle et l'isolement transforment en chambre d'écho. En bref, elles donnent à penser.

L'étude adhère à cette école de pensée. Le présent travail estime que seule une analyse holistique peut rendre compte des différents mécanismes impliqués dans la gestion des ressources forestières en acajou et les différents impacts que ces dernières peuvent produire sur le territoire à l'échelle locale et internationale.

1.4.2. Fidji, intérêts géopolitiques

Par ailleurs, Fidji présente des intérêts géopolitiques importants, tel le fait d'avoir le statut d'État leader parmi les États insulaires du sud Pacifique, notamment en accueillant sur son sol les maisons mères de plusieurs institutions régionales majeures (banques, compagnie aérienne, universités, etc.). Ainsi que l'explique Huffer (1993 :113), la place que prend Fidji dans l'espace océanien se renforce sous la politique du Premier ministre Ratu Mara, homme charismatique qui fera beaucoup pour le développement de Fidji et de la région Pacifique:

> […] Malgré les déclarations successives de Mara quant aux bonnes intentions de son pays, Fidji continue à être perçu comme une puissance dominante au sein des instances régionales. Cette impression est renforcée par le fait que la majorité des institutions régionales siège à Suva. D'autres instances internationales telle l'ONU y ont également établi leurs agences régionales. La capitale fidjienne, bien placée en matière de transports et de télécommunications, est un choix logique.

De plus, par la nature communale des terres et par les liens de nature sacrée et spirituelle que les Fidjiens autochtones entretiennent avec leurs terres, le *Vanua*, Fidji occupe une position spirituelle emblématique du rapport à la terre natale, tel qu'on l'observe en Mélanésie, et de façon plus générale, chez les peuples premiers ailleurs dans le monde. Dans son article «An inquiry into the nature of land *ownership* in Fiji», Boydell (2003) rappelle que la situation de la propriété communale des terres et son importance n'est pas unique à Fidji. Fidji a cependant ceci de particulier que le peuple premier en a conservé les droits sur plus de 80 % du territoire :

> There is an established rhetoric that land holds a special place in the Pacific, and nowhere more so than in Fiji. This assertion can be countered with the argument that land holds a special place in all societies as a basis of wealth and power. The Pacific difference lies in the 'special' fact that only a small percentage of land (by area rather than value) was alienated as a result of colonization – unlike Africa, and our Pacific neighbours in Australia and New-Zealand (Boydell 2003:2).

1.4.3. La période d'analyse

La période d'analyse couverte ici se fait sur les cinquante dernières années, c'est-à-dire à partir des débuts du programme de reforestation durant les années soixante. Le cycle de

maturation de l'acajou planté étant de quarante ans, les plantations sont actuellement prêtes à la récolte.

Idiographique et synchronique, le travail s'attache à plusieurs facteurs contemporains mais il est également diachronique dans la mesure où sont prises en considération les périodes historiques clés durant lesquelles les assises de la gestion territoriale, toujours effectives à ce jour, ont été officialisées. Dernier aspect faisant de Fidji un cas particulier est la fracture, ethnique et culturelle, qui caractérise la population.

1.4.4. La fracture ethnique

La situation de Fidji est tout à fait particulière; 87 % des terres appartiennent en effet aux clans fidjiens autochtones, les *mataqalis*, alors que ce sont pour la plupart les Indo-Fidjiens qui travaillent la terre dans les cultures rentières de canne à sucre. Les Fidjiens autochtones et les Indo-Fidjiens ne se sont à peu près pas métissés et la fracture culturelle et ethnique qui en résulte est bien réelle. De Barth (1995 : 216) nous retiendrons cette observation : « [...] l'identité ethnique [...] est impérative, en ce qu'elle ne peut être ignorée délibérément ni écartée de façon temporaire pour tenir compte d'autres définitions de la situation ».

L'arrivée des premiers Indiens remonte au dernier quart du XIX^{ème} siècle avec le début de la colonisation des Fidji par l'Empire britannique. Trois facteurs contribuent à la décision impériale de faire venir massivement aux Fidji une main d'œuvre bon marché en provenance de ses colonies aux Indes. Premièrement, à l'instar des autres territoires fraîchement colonisés par les Européens, les épidémies déciment un grand nombre de Fidjiens. Deuxièmement, les guerres tribales, encore prolifiques sur l'archipel, contribuent à augmenter le taux de mortalité des Fidjiens, particulièrement celui des hommes. Finalement, Sir Arthur Gordon, le gouverneur alors en fonction aux Fidji, décide d'établir des politiques visant à protéger la population fidjienne, déjà largement réduite et perturbée, des méfaits de l'exploitation par les Européens (Hermann et Kempf : 2005).

Les projets de développement de cultures rentières[1], particulièrement celui de l'industrie sucrière sur Viti Levu et Vanua Levu, nécessitant une main d'œuvre abondante,

[1] Des essais sont faits à l'époque pour développer une agriculture intensive de banane et de coprah mais les chutes de prix rapides dans ce secteur en préviennent le développement.

vont justifier l'importation de 61 000 ouvriers Indiens entre 1879 et 1916 (Lal, 1992). Originaires de différents États indiens et issus de classes sociales pauvres, les Indiens, «importés» selon la politique des « travailleurs contractuels» en vigueur dans l'Empire britannique depuis 1837, sont engagés dans les champs de canne à sucre pour une période de cinq ans. Le choix leur est par la suite donné de retourner aux Indes au frais de la Couronne ou de s'installer aux Fidji à leurs propres frais. La large majorité va opter pour le second choix et louer des petits lots de terre pour cultiver la canne à sucre. En raison des diverses politiques établies pour protéger la culture fidjienne, le «*Fijian way of life*», les *mataqalis* sont interdits de vente. Pour exploiter le sol, les Indiens sont contraints de louer les terres pour des périodes de 30 à 90 ans avec renouvellement conditionnel à l'accord des membres des *mataqalis*.

L'industrie sucrière va rapidement se développer et permettre de stabiliser l'économie fidjienne sur le long terme. La population indienne s'élargit et en 1966, devient plus nombreuse que celle des Fidjiens avec une proportion de 51%. Chacune des deux communautés, indo-fidjienne et fidjienne autochtone, appartient à une culture complexe dont la façon de vivre, les religions adoptées et la langue maternelle ont peu en commun (Lal, 1992).

La vaste diaspora indienne qui compose la population fidjienne est unique dans les îles du Pacifique mais la fracture ethnique qui en résulte rappelle celle d'autres États insulaires de la ceinture intertropicale, tels par exemple la Nouvelle-Calédonie, les îles Hawaii et l'île Maurice dont l'histoire coloniale a laissé des stigmates similaires. Une telle fracture crée une dynamique complexe qui ne peut être écartée d'une étude holistique qui tente d'appréhender la société fidjienne.

Les millions de dollars en bois tropical que représentent les plantations d'acajou sont certainement un vecteur de tension non négligeable pour les Fidjiens autochtones et les Indo-Fidjiens puisqu'elles se présentent dans les circonstances comme une soupape avantageuse pour soutenir l'économie nationale. Celle-ci cherche à se diversifier en faisant appel au tourisme, au textile et autres niches économiques. Dans ces circonstances, les plantations d'acajou sont amenées à jouer un rôle important.

1.5. Revue de la littérature sur le sujet

La documentation sur l'écologie de *Swietenia macrophylla* se fait notamment dans les travaux de Snook, qui servent de référence en la matière : «Catastrophic disturbance, logging and the ecology of mahogany (*Swietenia macrophylla*): grounds for listing a major tropical timber species in CITES» (Snook: 1996) et «The search for sustainable tropical silviculture : Regeneration and growth of mahogany after disturbance in Mexico's Yucatan forests » (Snook: 1989). Brown et *al*. (2003) font par la suite cette publication majeure en matière d'écologie de *S. macrophylla*: «The ecology, silviculture and biogeography of mahogany (*Swietenia macrophylla*): a critical review of the evidence» qui témoigne de l'avancement rapide des connaissances concernant l'acajou.

En ce qui concerne l'intérêt d'une approche interdisciplinaire en matière de foresterie, l'article de Walters et *al.* (2005) « Constraints and opportunities for better silvicultural practice in tropical forestry: an interdisciplinary approach » retient l'attention. Les auteurs y affirment entre autre: «Research on silvicultural practices can better serve the needs of policy-makers if it is approach more holistically and with the intention of answering clear question about why particular users have, or have not adopted desired practices in particular situations (2005:1)».

Deux études de cas en foresterie tropicale serviront de repères théoriques: «Extraction of a high-value natural resource in Amazonia : the case of mahogany » par Verissimo et *al* (1995), et « Forest damage caused by selection logging of mahogany (*Swietenia macrophylla*) in northern Belize » de Whitman et *al* (1997).

Varmola M. (2002) «Harwood Programmes in Fiji, Solomon Islands, and Papua New Guinea» permet d'informer sur la question forestière dans le Pacifique, tandis que Rodan B. D. et Campbell F. T. (1996) dans «CITES and the sustainable management of *Swietenia macrophylla* King» informent sur la question de l'indexation de *S. macrophylla* à CITES.

La littérature traitant de l'histoire de Fidji, particulièrement de la période coloniale depuis 1879, est riche et vaste. Les ouvrages de Lal (1990, 1992), historien originaire de Fidji et architecte entre autres de la nouvelle Constitution fidjienne de 1997, sont

incontournables en la matière. Il en va de même pour les études géographiques et sociologiques de Laseqa (1984).

En ce qui concerne les aspects politiques, il faut nécessairement s'intéresser à la question de la terre communale, ces deux pôles étant indissociables aux Fidji. Dans ce domaine, Spike Boydell (2003) «An inquiry into the nature of land *ownership* - The International Association for the Study of Common Property» permet de mettre en perspective les écrits historiques (Lal, Ward et Laseqa) pour une compréhension actuelle de la question terrienne.

Deux recueils d'essais et de textes scientifiques, Lal et Pretes (2002) «Coup - Reflexions on the political crisis in Fiji» et Robertson (2001) «Special Issues Ethnographies of the May 2000 Fiji Coup», s'avèrent essentiels pour comprendre les tensions interethniques mais aussi et surtout, intra-ethniques, qui existent au sein de la communauté fidjienne autochtone. Les auteurs suggèrent en effet, particulièrement dans le deuxième recueil, que le coup d'État de 2000 ait été justifié non pas tant par les tensions interethniques, mais par les intérêts économiques de la classe dirigeante fidjienne. Selon les auteurs, la classe dirigeante renversée du pouvoir par le résultat des élections de 1999 aurait orchestré le coup afin de conserver les richesses personnelles de chacun. La manipulation de la fracture culturelle et ethnique pour faire émerger des sentiments racistes extrêmes chez les villageois Fidjiens, surtout auprès des jeunes fidjiens urbains, a servit de couverture pour légitimiser la prise de pouvoir par la force et les violences qui s'en suivirent. Dans ce domaine, Hermann et Kempf (2005) «Introduction to Relations in Multicultural Fiji: The Dynamics of Articulations, Transformations and Positionings» et Nabalarua et *al.* (2005) «Sustaining management of indigenous-owned resources - Rationale for multi-dimensional training in a multi-million dollar mahogany industry in Fiji» sont un bon repère.

1.6. Intérêts de la recherche

Il existe une vaste littérature portant sur l'écologie des peuplements d'acajou sauvages du bassin de l'Amazone. La littérature est plus limitée en ce qui concerne les plantations d'acajou pour finalement être presque inexistante en ce qui concerne les plantations

d'acajou de Fidji. Ainsi, un portrait général des principales caractéristiques des plantations de Fidji et la mise en lien des interfaces environnementale, sociopolitique et économique comblera une lacune au point de vue théorique.

Une étude sur les plantations d'acajou présente aussi un intérêt pour ce qui concerne la gestion éclairée du territoire. Le territoire est géré de façon autonome et les grands principes de la gestion des terres datant de l'époque coloniale sont toujours effectifs à ce jour. De ce fait, les plantations d'acajou exacerbent les fractures qui existent au sein de la société fidjienne. Le transfert et l'absorption des multiples mutations que connaît l'État nécessitent une bonne connaissance de la situation concernant les plantations.

1.7. Problématique

Les plantations de Fidji présentent un intérêt certain en ce qu'il ne s'agit pas d'acajous sauvages mais bien de plantations créées pour réduire la pression de l'exploitation sur les forêts naturelles de l'archipel. Elles représentent l'avenir pour une exploitation durable de l'acajou à grandes feuilles. Comme le soulignent Mayhew et Newton (1998 : 2) «Mahogany is justifiably one of the best-known and most valuable tropical timbers currently traded internationally. The widespread development of plantations could make a major contribution towards meeting future demand for mahogany timber, and thereby help pressures on natural forest».

Le gouvernement se soumet par ailleurs au processus de certification de la Forest Stewardship Council (FSC), seul organisme dont CITES reconnaisse l'évaluation. Les forêts fidjiennes se présentent ainsi comme un prototype de grand intérêt pour une gestion à long terme de l'acajou ainsi qu'un des rares exemples de plantation, l'essentiel de l'exploitation ailleurs dans le monde étant faite sur les forêts sauvages.

En parallèle, l'économie du sucre fidjien étant maintenue depuis l'indépendance de façon artificielle par les accords ACP de Lomé, amenés à disparaitre, l'État doit trouver de nouvelles voies commerciales afin de diversifier son économie et pallier au déclin de l'économie sucrière. L'acajou se présente ainsi comme une voie d'avenir évidente pour le pays qui a tout intérêt à souscrire aux règles les plus strictes d'une exploitation forestière durable. L'étendue limitée du territoire ne permet d'ailleurs pas d'envisager une

exploitation forestière uniquement basée sur le capital forestier. L'État fidjien doit gérer cette ressource naturelle de façon durable malgré la pression intérieure et extérieure qui cherche le profit rapide et facile. Finalement, les forêts d'acajou présentent un intérêt en ce qui a trait à la gestion du territoire. Une institution en particulier, le National Land Trust Board (NLTB), à pour mandat de gérer, au nom des propriétaires terriens, les rentes et différents contrats qui ont trait à l'utilisation des terres. Le territoire appartient à 87% aux *mataqalis*, qui fonctionnent selon le système communal mélanésien. Or, la presque totalité des 40 000 hectares de plantations d'acajou se trouve sur ces *mataqalis*. De ce fait découle plusieurs revendications des propriétaires terriens et des planteurs qui aspirent à une plus grande participation et à une plus grande part des bénéfices (Korovulavula, 2005).

Ainsi, une compréhension culturelle éclairée de la société fidjienne s'impose afin d'analyser les contours économiques, sociopolitiques et environnementaux des plantations d'acajou dans le contexte approprié. Sur cet aspect, Mitchell (2000) constitue une référence théorique en matière de culture. Au chapitre « Culture Wars: Culture Is Politics by Another Name », l'auteur déclare: «Culture wars are about defining what is legitimate in a society, who is an "insider" and who is an «outsider». They are about determining the social boundaries that govern our lives. [...] Such debates, which often seem quite far removed from geography, seek to set the boundaries that define high and low culture, the legitimate from the illegitimate» (Mitchell, 2000 : 5).

L'aspect culturel est donc de première importance et ainsi que le soutient Mitchell (2000 : 12):

> It is therefore essential, I think, to try to understand the construction of culture historically - or better, historical-geographically - for it is only by understanding how these battles over culture have been determined over time by the material geographical conditions within which they occur, that we can begin to understand the contemporary shape of the cultural world.

En ce qui concerne les critères de certification pour une forêt écologique, le gouvernement a dû prendre en compte les revendications des communautés propriétaires des terres et impliquer davantage les Fidjiens dans les processus décisionnels concernant la gestion des plantations. Les critères stricts de la FSC pour une certification « verte » d'exploitation forestière incluent plusieurs critères sociaux qui doivent être acquis. Le

gouvernement a ainsi établi en 2002 un plan original de 20 ans visant à l'intégration des opérations forestières sur deux générations de Fidjiens autochtones possédant des terres à d'acajou ainsi qu'une redistribution des richesses au niveau national. Cependant, les Indo-Fidjiens semblent absents des plans d'intégration. L'opportunité reste pourtant de faire les choses différemment afin de briser le clivage ethnique imposé durant l'ère coloniale. Les plantations ont été instaurées avec les fonds publics de l'État (donc de tous les Fidjiens). Il serait primordial que les deux communautés, et non pas seulement les propriétaires de terres à acajous, puissent bénéficier des retombées économiques des plantations.

À la lumière de ce contexte, nous posons la question de recherche : *Dans un contexte actuel de profondes restructurations sociopolitiques et économiques, de quelle façon les interfaces environnementales, sociopolitiques, économiques se rejoignent-elles autour de la production de l'acajou fidjien?*

1.8. Hypothèses

L'étude est fondée autour de trois hypothèses :

1) Le contexte international de surexploitation de l'acajou favorise les plantations fidjiennes sur le marché international.

2) Bien que les plantations fidjiennes proposent un bois proche des standards environnementaux internationaux et que, par la certification environnementale, les stocks d'acajou fidjiens puissent développer une niche économiques lucrative, cette vaste monoculture sylvicole s'avère perturbatrice de l'écosystème insulaire fidjien et affecte l'agriculture vivrière.

3) Le fait que les plantations fidjiennes soient, d'une part, situées en grande majorité sur des terres communales et que, d'autre part, leur potentiel économique soit jugé très important, présente un vecteur de tension sociale et politique.

1.9. Objectifs du mémoire

1.9.1. Étude multiscalaire : du global au local

Le premier objectif sera d'apposer un jeu d'échelles à l'analyse. Cela s'avère nécessaire afin d'établir les perspectives inhérentes aux plantations d'acajou: d'une part par ce qu'elles représentent en tant qu'alternative à l'exploitation des spécimens sauvages d'acajou d'un point de vue global, et, d'autre part, par les impacts que des plantations de cette envergure peuvent poser pour un micro-État insulaire tel que Fidji. Finalement, les études en milieux insulaires ne prennent leur vraie mesure que dans la perspective où sont pris en considération les espaces multiples inscrits dans la nature même des îles. Espaces où les connections, les réseaux, les routes océanes, les diasporas façonnent des milieux ouverts au monde, loin de l'idée d'isolement géographique que certains seraient tenté d'y voir.

1.9.2. Étude interdisciplinaire : impact des plantations sur le tissu social et culturel

Le deuxième objectif consiste à examiner l'impact que les plantations d'acajou peuvent avoir sur l'équilibre de la population fidjienne entre les deux groupes ethniques. La fracture au sein de la population se retrouve dans toutes les sphères de l'État et est potentiellement explosive. Les plantations provoquent des tensions entre les deux groupes, car elles opèrent un transfert d'une part du pouvoir économique de la population indo-fidjienne attachée au sucre, vers la population fidjienne de souche, qui possède les terres où se trouvent les plantations. D'autre part, les plantations d'acajou génèrent un transfert ethnique du pouvoir agricole des Indo-Fidjiens vers les Fidjiens autochtones. Le système communal qui établit les terres de Fidji comme inaliénables a cristallisé la scission ethnique du pays. Il est en effet exclu d'envisager que des Indo-Fidjiens puissent être propriétaires de terres à acajou.

1.10. Méthodologie

1.10.1. Cadre théorique

La méthodologie consiste en premier lieu à réaliser un cadre théorique autour de trois thèmes : le premier s'intéresse à l'écologie de *Swietenia macrophylla*. En s'appuyant sur les références théoriques en matière de foresterie tropicale et d'étude de cas dans le bassin amazonien, une analyse est développée quant à la surexploitation de l'acajou sur la scène internationale. Le deuxième thème consistera à considérer les plantations fidjiennes selon les paramètres insulaires spécifiques, notamment dans l'interaction entre la monoculture de l'acajou, les écosystèmes insulaires et l'agriculture vivrière. Le troisième thème concernera les aspects sociopolitiques par une étude des concepts de culture, d'ethnicité et de frontières culturelles afin de pouvoir poser une analyse adéquate de la situation Fidjienne.

1.10.2. Le terrain

La méthodologie a compris un séjour de deux mois aux Fidji, d'août à septembre 2006. La part de terrain dans l'étude est considérée comme importante, car elle a permis un contact direct avec les acteurs clés concernés par les plantations d'acajou. Le travail de terrain visait à entrer en contact avec des personnes impliquées auprès de la FHCL, des forestiers, des chefs de *mataqalis* et des villageois possédant des terres à acajou, de même que des Indo-Fidjiens et des universitaires impliqués dans différentes évaluations des plantations.

Étant donné les contraintes de temps, de budget et de déplacement, une seule plantation a été visitée. Le choix de la plantation s'est arrêté sur celle de Naboutini (voir figure 6). Cette dernière répondait en effet à plusieurs critères favorables : elle fait partie des trois premières plantations établies aux Fidji (les plantations Naboutini, Galoa et Nukurua sont développées dès le début des années 1960), et elle est la deuxième en superficie au pays, la plus grande plantation étant celle Galoa. Par ailleurs, les opérations forestières y ont débuté. Autre aspect, les différents *mataqalis* possédant les terres de la plantation de Naboutini ont été impliqués à un moment ou un autre de l'histoire de la plantation, dans différents mouvements politiques de revendication et de protestation.

Finalement, Naboutini présente l'intérêt non négligeable d'être située à proximité de Suva, la capitale.

Afin d'évaluer le rapport quotidien au territoire qu'entretiennent les villageois avec les terres sur lesquelles sont plantés des acajous, un questionnaire a été distribué dans le village de Vunaniu. Ce village côtier, situé à environ 80 kilomètres de Suva, compte 70 maisons. Vunaniu a été sélectionné en raison du fait qu'il compte des membres de trois des *mataqalis* sur lesquels la plantation de Naboutini est établie et par le fait que deux de ces *mataqalis* ont entamé les opérations forestières. Ce contexte a permis d'évaluer l'impact des apports financiers en provenance des activités sylvicoles sur le tissu social du village. Le questionnaire comprend 27 questions ouvertes et a été complété par écrit. Il a été destiné aux membres de *mataqalis* possédant des terres à acajous sur la plantation de Naboutini, de préférence ceux qui ont entamé les opérations forestières. Le questionnaire durait en moyenne une heure, et il a été complété par 13 personnes. Les principaux thèmes explorés sont l'historicité des plantations, l'appréciation des propriétaires terriens quant à la place qui leur est faite dans les processus décisionnels, leurs perceptions quant à la distribution des bénéfices, l'invasion de l'acajou dans les jardins vivriers et finalement, la place que la communauté accorde aux plantations.

Le terrain a également permis d'effectuer des entrevues auprès de cinq acteurs clés impliqués à la Fiji Hardwood Corporation Limited, au Département des forêts, un forestier de la FHCL affecté à la plantation de Naboutini, un forestier de la station de Vunimaqo, puis un ancien du village de Nabukelevu. Ces questionnaires ainsi que les entrevues ont nourri la réflexion de cette étude cependant, les résultats ne sont pas directement présentés dans le corps du travail. Cela pour deux raisons : 1) la petitesse de l'échantillon des répondants au questionnaire ne permettait pas d'étendre les résultats à une analyse générale et 2) l'anonymat est menacé par l'exposition des résultats où toute réponse divergente permettrait à la communauté de Vunaniu d'identifier le répondant en question, ce qui irait à l'encontre de l'éthique sous laquelle le questionnaire a été administré. Ces résultats ont été utilisés pour nourrir la réflexion et mettre en perspective la voix paysanne.

Une recherche documentaire a également été effectuée sur le terrain; elle aura permis l'acquisition de données autrement inaccessibles telles : articles de journaux locaux, accès à

des archives de journaux, accès à des rapports ministériels (notamment ceux du Ministère de l'Agriculture des Pêches et des Forêts) et accès à la documentation publique de FHCL.

2. L’acajou sur la scène internationale : écologie, enjeux et perspectives

Les plantations de Fidji s'inscrivent dans un contexte mondial de surexploitation des spécimens indigènes de *Swietenia macrophylla*. Afin de donner aux plantations de Fidji le relief et la juste mesure des enjeux qui les entourent, une analyse sérieuse de l'état des stocks et de la donne mondiale s'impose. Dans ce chapitre, l’écologie de l’acajou, les mécanismes de reproduction de cet arbre, son aire de répartition et ses stratégies de repeuplement sont abordés à travers une revue de la littérature. Suivent les méthodes d’exploitation actuelles dans l’aire de répartition naturelle et les différents problèmes qu’elles posent. Les impacts auprès des communautés autochtones sont par la suite abordés pour conclure sur l’importance de réglementer l’exploitation de l’acajou. Lorsque jugé pertinent, des parallèles directs avec la situation particulière des plantations fidjiennes sont amenés. Ce chapitre permet d’appréhender le contexte général qui entoure l’exploitation de l’acajou sur la scène internationale, contexte dans lequel s’inscrivent inévitablement les plantations d’acajou de Fidji.

Il est à noter que la littérature concernant l'écologie de l'acajou *Swietenia macrophylla* se présente principalement sous forme d'articles de revues savantes. Jusque dans les années 1990, peu de publications concernent l'acajou en dehors de domaines très spécialisés tels la génétique de l'arbre. Les données scientifiques relatives au recensement des populations de l'espèce, son évolution et ses modes de régénération sont rares. C'est au milieu des années 1990 qu’apparaissent plusieurs articles de revues savantes. Il semble probable que ce pic d'intérêt pour l'écologie de l'acajou et notamment les processus de reproduction mis en corrélation avec les méthodes d'exploitation forestière, soient directement liés à une inquiétude générale, particulièrement au Brésil et en Bolivie, quant à la capacité de survie des stocks d'acajou sous la pression des coupes forestières.

Plusieurs publications soutiennent directement l'indexation de *S. macrophylla* à l'annexe II de CITES (Grogan et Barreto : 2004; Bass : 1998; Rodan : 1996; Snook : 1996). La CITES, signé 1973, l'un des accords internationaux les plus stricts dans le domaine de

l'environnement, permet dans l'annexe II la protection d'espèces menacées sans en bannir le commerce. Au contraire, l'annexe I bannit internationalement le commerce des espèces en danger d'extinction, tels la corne de rhinocéros, les défenses d'éléphant, etc.

2.1. Taxonomie, reproduction, peuplements

2.1.1. Taxonomie et aire de répartition naturelle

Le texte de Helgason et *al*. (1996) « What is mahogany? The importance of a taxonomic framework for conservation » est évocateur du souci et des manques à combler quant à l'information disponible sur l'acajou. Bien que Helgason et *al*. poussent l'étude taxonomique plus loin que ne l'exige cette étude[2], l'article est incontournable pour sa synthèse remarquable des connaissances accumulées jusque là sur l'écologie de l'acajou. Il s'agit d'un point de départ. Ainsi les auteurs établissent-ils que *Swietenia macrophylla* est un genre de la famille des Méliacée, qui comprend deux autres genres *Swietenia*, aujourd'hui commercialement éteints, *Swietenia humilis* et *Swietenia mahogany* :

> *Swietenia* is a genus in the family Meliaceae, which includes many important timber trees, of which at least three genera are traded as mahogany. *Swietenia* is called 'true' or 'Spanish' mahogany and is generally considered to comprise three species: *Swietenia macrophylla* King, *S. humilis* Zucc. and *S. mahagony* (L.) Jacq. Its natural distribution is restricted to the neotropics and parts of Florida in the US, though it is grown in plantation elsewhere […]. These species should not be confused with the African mahoganies, *Khaya* Juss. and *Entandrophragma* C. DC., also in the family Meliaceae (p. 50).

[2] Helgason *et al.* (1996) réfère notamment aux travaux de Khosla et Styles (1975) effectués sur les plantations de Fidji et qui ont trait aux séries polyploïdes (qui comportent des chromosomes en surnombre).

Figure 10 : Aire de répartition naturelle de l'acajou



Figure 1. Distribution of three *Swietenia* species in the neotropics. Shading and ● – *S. macrophylla*; ○ – *S. mahagoni*; ★ – *S. humilis*. *S. macrophylla* is under-collected in South America, and the distribution shown here is its approximate known occurrence (After Styles in Pennington, 1981).

Source : Hegalson et *al.* (1996 : 50)

Selon Helgason et *al.*, *S. macrophylla* est l'espèce la plus répandue à travers le bassin de répartition (figure 10), bien que les frontières génétiques entre les trois genres ne soient pas encore bien établies. La carte indique les frontières générales entre les zones de répartition de chacun des trois genres, soit *S. macrophylla*, *S. humilis* et *S. mahogany*.

2.1.2. Établissement des cohortes d'acajou

Snook (1996) dans «Catastrophic disturbance, logging and the ecology of mahogany (*Swietenia macrophylla* King): grounds for listing a major tropical timber species in CITES» croise pour la première fois les résultats d'études disparates et établit un schéma rigoureux du mode de reproduction de l'acajou. Il est essentiel de comprendre ce schéma afin d'établir des modes d'exploitation durables. Après avoir démontré les lacunes majeures

quant au recensement et à la connaissance de l'étendue des stocks dans l'aire de répartition, Snook croise principalement les études de Lamb (1966), Snook (1989, 1993b), Gullison et al. (1992 et 1996), Rodriguez et *al*. (1994), Verissimo et *al.* (1995) et Stevenson (1927) pour élaborer le processus de reproduction de l'acajou. Snook dégage de ce schéma les mécanismes suivants :

1) L'acajou évolue en corollaire des perturbations qui se produisent sur son aire de répartition tels les feux de forets et les ouragans en Amérique centrale et les zones de chablis (forts vents), de feux et d'inondation en Amazonie.

2) À longs intervalles, estimés à plusieurs siècles, les perturbations détruisent sur plusieurs centaines ou milliers d'hectares les forêts d'acajou, créant de grands espaces ensoleillés.

3) Les acajous sont longévifs (d'une longue durée de vie), résistants sur plusieurs siècles aux feux, ouragans et inondations.

4) Après ces grandes perturbations naturelles, les arbres adultes ayant résisté dispersent leurs graines par les voies d'eau et de vent, à travers les espaces dénudés.

5) Les semis d'acajou colonisent et s'établissent dans ces aires ouvertes en cohortes équiennes (du même âge), mélangés à d'autres espèces.

6) Les arbres continuent par la suite à se développer sur plusieurs siècles en agrégations équiennes.

Snook (1996) soutient que cette stratégie de reproduction a porté fruit et permis de maintenir les peuplements de d'acajou à travers un vaste bassin de répartition. Cette stratégie de reproduction explique par ailleurs le modèle de distribution caractérisé par de larges populations équiennes discontinues dans l'aire de répartition.

2.1.3. Disparition des reproducteurs dans les processus de coupe

En regard des études de Martini et *al.*(1994), Snook (1996) soutient par ailleurs que l'acajou est vulnérable aux opérations forestières dû au fait que l'espèce est démunie d'autres caractéristiques écologiques lui permettant de se reproduire. En effet, les graines ne résistent pas plus d'une saison de pluie et les semis ne peuvent survivre dans les sous-bois ombragés d'une forêt. Il en résulte que l'acajou est dans l'incapacité de constituer des banques de graines ou de semis lui permettant de pallier à une éventuelle disparition d'individus reproducteurs. S'appuyant sur ses travaux antérieurs et sur ceux entre autres de

Gullison (1996) et Verissimo (1995), Snook (1996) soutient que les pratiques forestières produisent des conditions contraires à celles nécessaires à la régénération des stocks d'acajou. L'acajou se reproduisant sous forme de cohortes équiennes, une population d'acajou va présenter au même moment des spécimens à peu près tous de taille commerciale. Par conséquent, les opérations forestières, règle générale, procèdent sur 95% ou plus des arbres d'une agrégation (Snook, 1996 : 39). Les individus laissés sur place sont soit trop endommagés, soit d'une taille non commerciale donc trop petits pour être des reproducteurs. Snook (1996 : 40) se réfère ici à Janzen (1986) pour affirmer que: «This pattern makes these few unmarketable trees examples of the 'living dead'- relict individuals unable to reproduce because ecological conditions, as modified by human activity, are inhospitable to their regeneration […]».

Les forêts d'acajou, s'étendant sur plusieurs centaines à plusieurs milliers d'hectares, conditionnent des opérations forestières d'une envergure toujours plus grande. Ces pratiques épuisent les sources de graines sur de vastes étendues, les spécimens reproducteurs étant tous extirpés. Cette perte des individus reproducteurs sur de vastes étendues est exacerbée, soutient Snook (1996 : 39-40), par le fait que les opérations forestières débutent au tout début de la saison sèche, avant que les graines n'aient pu être essaimées. Snook (1996) rappelle, par ailleurs, que la vaste aire de répartition de l'acajou s'étend du sud du Mexique jusqu'au bassin de l'Amazone, en couvrant l'Amérique centrale et la Caraïbe (1996 : 41). Cette vaste aire de répartition présente des régimes de précipitation, de gradient de sol et de pH du sol variés où l'on retrouve des variations génétiques chez *S. macrophylla*[3]. Cette variation génétique est précieuse pour le capital génétique et est susceptible de disparition. Snook (1996) rejoint Verissimo (1995) en dénonçant les coupes forestières qui se pratiquent dans des zones illégales et menacent la survie des communautés autochtones, maya notamment :

> Mahogany logging today consists of a process of continuous penetration of logging roads into primary forest to remove mahogany trees. Roads are built to extract mahoganies from one area of forest, then are extended into the next and the process is repeated. After logging, the impoverished forests are abandoned to their fate, typically conversion to other uses (Verissimo *et al.*, 1995). In the

[3] Snook (1996 : 41) note que les précipitations varient de 1500mm en Amérique centrale à 4000mm dans les zones les plus humides de la Colombie.

> Brazilian Amazon, most remaining mahogany stocks are located on Indian reserves or other protected forest areas (Verissimo *et al.*, 1995). [...] The treat to mahogany populations is a consequence not only of the nature of the mining process, but its speed. [...] Mahogany logging has been observed in the Montes Azules biosphere reserve in Mexico and the Maya biosphere reserve in Guatemala as well as Ambroso National Park in Bolivia and Indian reserves in Brazil (1996: 42-43) .

2.2. Coupes forestières, régénération et transition pastorale : inquiétudes et perspectives

2.2.1. Le cas de l'État de Para, Brésil

Verissimo et al. (1995), dans une étude de cas détaillée de la région sud de Para (nord du Brésil, figure 11) offrent en effet un portrait des différents processus liés à l'exploitation forestière, des bénéfices économiques qui en sont retirés et des impacts humains et environnementaux qui en découlent. Afin de situer l'importance de cette industrie forestière, les auteurs (Verissimo et al, 1995: 39), affirment d'emblée: «Mahogany, *Swietenia macrophylla* King, is by far the most valuable timber species in the Brazilian Amazon: $1m^3$ of export-quality sawn wood was valued at about $ 700 in the early 1990s » (figure 12). Les auteurs réitèrent plus loin: «The exceptionally high value of mahogany places wood industries that specialize in this species in a class apart: net returns per cubic meter of sawn wood are several times greater than that recorded for mills in other regions » (1995: 50).

Figure 11 : Localisation de la province de Para, Brésil

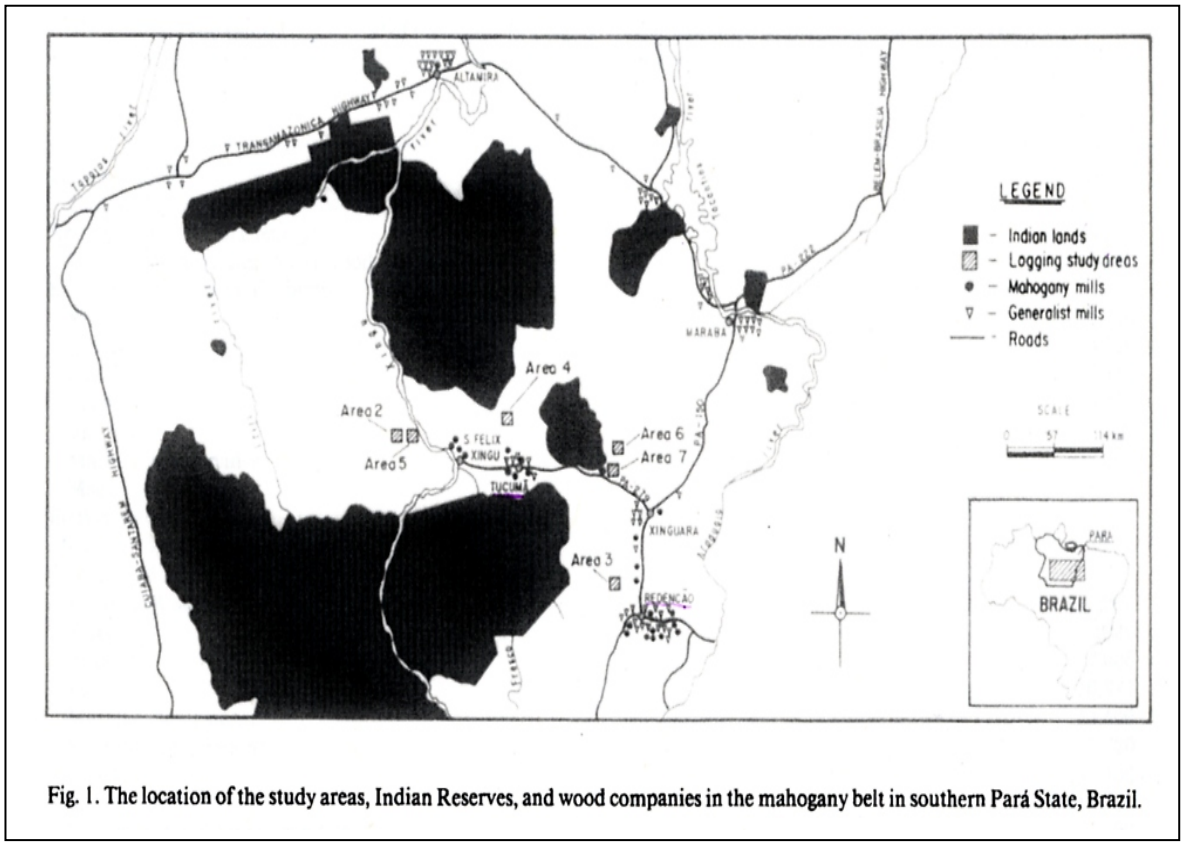


Fig. 1. The location of the study areas, Indian Reserves, and wood companies in the mahogany belt in southern Pará State, Brazil.

Source : tiré de Verissimo et *al.* (1995 : 41)

Engrenage économique

Les bénéfices importants qu'engendre l'exploitation de l'acajou, comme le notent les auteurs, incitent les compagnies forestières à explorer et ouvrir des routes dans les régions reculées de l'Amazonie et à acheter pour de faibles sommes les terres communales autochtones. Toujours selon Verissimo (1995 : 57), environ un tiers des peuplements d'acajou se trouvent sur les terres communales autochtones : « [...] the advance of mahogany loggers into Indian lands jeopardizes a planned and sensitive cultural transition». Ils estiment le réseau de routes forestières à 3000 km uniquement dans le sud de Para où se trouve un vaste bassin de forêts primaires et : «In addition to providing mahogany stocks, these roads offer entry points for settlers seeking land» (idem : 54).

Figure 12 : Représentation schématique des étapes nécessaires à l'exploitation de l'acajou

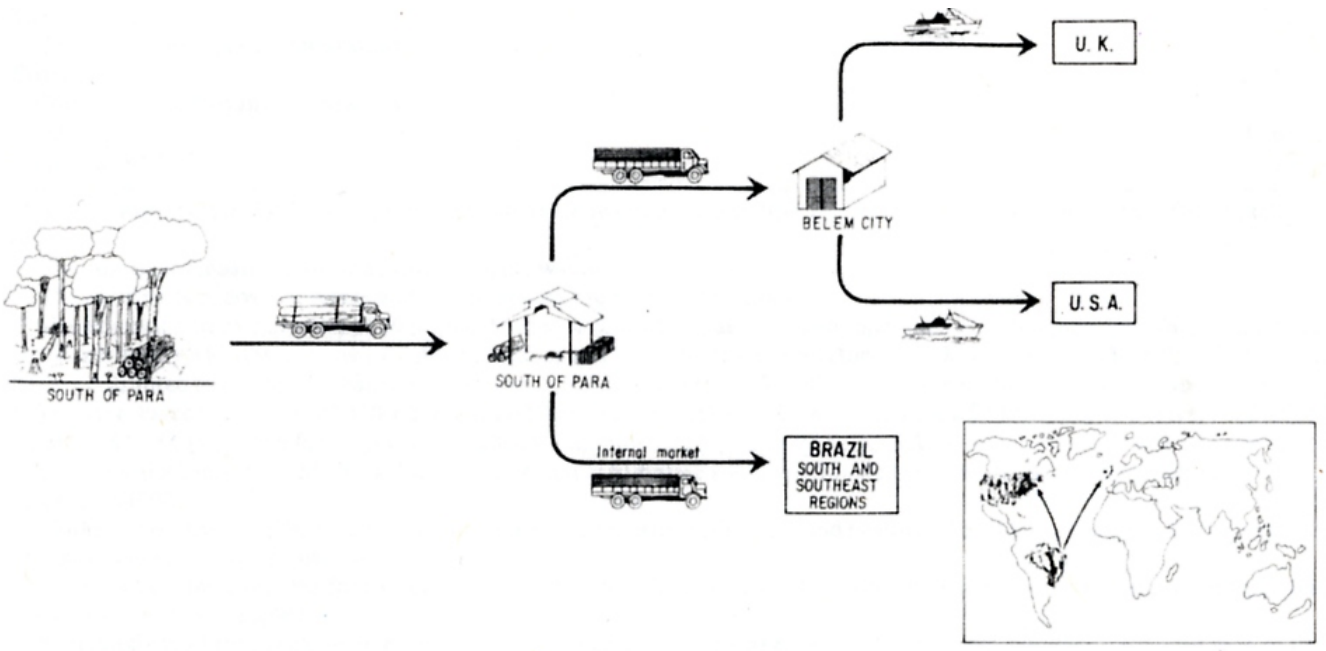


Fig. 2. Schematic representation of the steps involved in extraction, processing, and commercialization of mahogany in southern Pará State, Brazil.

Source : tiré de Verissimo et *al.* (1995 : 41)

Transition pastorale

Ils estiment que la colonisation agricole s'établit sur une zone tampon de 25 à 50 km de chaque côté de la route où des pâturages et de la culture sur brûlis ont cours. Ces conversions de forêts en cultures représentent d'ailleurs, pour les colons agricoles, un moyen de subsistance et de revendication des terres (1995): « [...] within a 200 km radius of the mahogany processing center of Tucuma, mahogany logging is the first step in a colonization process involving slash-and-burn agriculture and ranching» (56-57).

Régénérescence improbable des stocks

Enfin, Verissimo et *al.* notent la régénération difficile, voire absente, des peuplements d'acajou après les coupes : «The prospects for a second mahogany harvest in our three study areas do not appear to be good » (idem : 53). Malgré une aire d'étude limitée, ils avancent que l'absence d'arbres reproducteurs serait la cause des difficultés de

régénérescence : « The scantiness of mahogany regeneration in extraction openings in Areas 4-7 may be associated, in part, with the scarcity of mature mahogany trees after logging» (idem : 54). Cet article est important par le détail et la rigueur des données recueillies sur les sites de coupes. L'étude, bien que limitée au sud de la province brésilienne de Para, permet de cadrer les principales inquiétudes qui entourent l'exploitation mal contrôlée de l'acajou, soit : les difficultés de régénérescence des populations d'acajou après les coupes, l'avancée de la colonisation paysanne dans la forêt primaire, l'exploitation forestière sur les terres indiennes qui déstructure ces communautés (figure 13).

Figure 13 : Processus de déforestation au Brésil et la réponse sociale

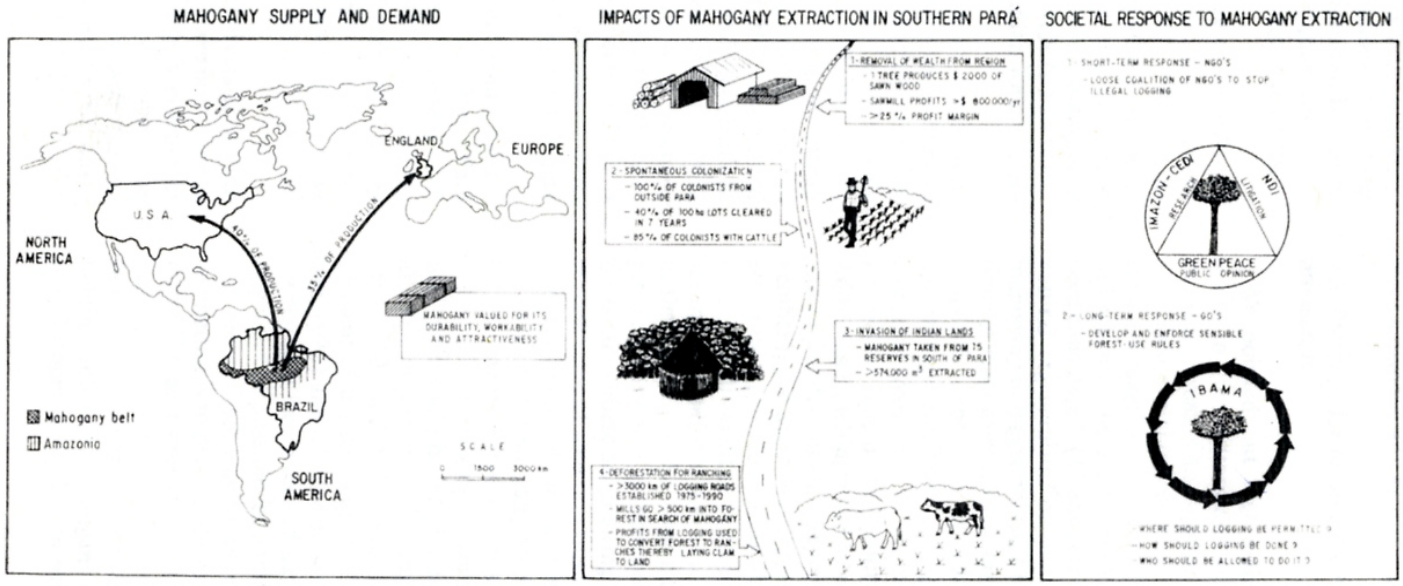


Fig. 6. Summary of the causes and consequences of mahogany logging and societal response to this activity. Left, foreign demand creates market for mahogany; center, industry profits arc robust but logging affects Indian cultures and leads to deforestation; right, in absence of government presence, national and international NGOs seek to promote sustainable mahogany logging.

Source : tiré de Verissimo et *al.* (1995 : 56)

Perspectives

Trois stratégies visant une exploitation durable de l'acajou sont proposées par Verissimo et *al.*: 1) adopter des mesures permettant d'améliorer le renouvellement des stocks d'acajou en décalant la période de coupe à la fin de la saison sèche, après la chute des graines; 2) planter de l'acajou sur les sites de coupe; 3) établir des plantations d'acajou dans les aires ouvertes (idem : 57). Dans cette dernière stratégie, les auteurs encouragent l'installation de

semis dans les terres en friches, ces terres étant particulièrement fertiles et lumineuses pour l'acajou. Cette remarque, quant au succès de la régénérescence de l'acajou dans les terres en friches, revient dans plusieurs articles. Dans le contexte fidjien, où plusieurs terres en friche bordent les plantations, les risques d'invasion sont élevés, avec pour conséquence un recul des terres agricoles au profit de la colonisation de l'acajou. Il sera question des risques d'invasion que présentent les plantations d'acajou aux Fidji ultérieurement. Enfin, Verissimo et *al*. (1995) concluent que l'exploitation mal contrôlée de l'acajou au Brésil entraîne une érosion génétique de l'espèce, les meilleurs spécimens étant systématiquement extirpés avant qu'ils n'aient pu se reproduire, en plus des effets culturels néfastes dans les communautés autochtones géographiquement isolées qui vivent de la forêt.

2.2.2. Coupe sélective, l'expérience du Belize

Dans leur publication «Forest damage caused by selection logging of mahogany (*Swietenia macrophylla*) in northern Belize», Whitman et *al*. (1997) présentent les résultats des effets de la coupe sélective sur les peuplements sauvages par rapport aux autres modes de coupes pratiqués en Amazonie. Le site de l'étude est situé dans une forêt tropicale du nord du Belize et couvre 11,9 hectares (12,9 %) de l'aire totale de coupe de 92,3 hectares. Selon les auteurs:

> To be an attractive alternative to clear felling for conservationists and foresters, selection logging must be: (1) ecologically sustainable (maintain ecosystems structure and function) and; (2) silviculturally sustainable (harvest rates equal regeneration and growth of a resource). However, selection logging in tropical forests often heavily damages the residual stands (idem: 87).

L'incompatibilité avec l'acajou

Whitman et *al*. (1997 : 88) soutiennent que la machinerie lourde compacte les sols, les rendant infertiles pour environ 35 ans. Les impacts de la coupe sélective exemplifient les inquiétudes soulevées par Snook (1996) et Verissimo et *al.* (1995) selon lesquelles de telles coupes seraient néfastes pour la régénérescence des peuplements indigènes d'acajou, en raison de l'extirpation des meilleurs individus. Whitman et *al*. (1997) vont cependant plus loin en relevant les effets des routes forestières et des sites de coupe sur la végétation environnante, mesurent les pertes de canopée et les dommages sur l'essaimage, les semis,

et les jeunes plants d'acajou. La méthode préconisée par Whitman et *al*. (1997: 88) est particulièrement intéressante, notamment pour les plantations fidjiennes :

> Specifically, we (1) mapped skid roads and tree felling areas to determine the amount of area affected by logging; (2) measured soil compaction and canopy openness in tree felling areas and skid roads to determine the intensity of damage caused by logging; (3) assessed damage to residual trees and advance regeneration in tree felling areas and near skid roads; and (4) compared seedling growth and survival on sites of high and low soil compaction.

Le détail des résultats est trop minutieux pour être rapporté ici, mais la conclusion générale permet de constater que bien que l'impact des coupes sélectives soit moindre que celui des coupes à blanc, elles ne sont pas appropriées à l'acajou. En effet, la canopée restant passablement intacte, les semis et les jeunes plants laissés sur place ne peuvent se développer. La perturbation sur la canopée n'est pas suffisante pour créer les clairières dont l'acajou à besoin pour la pousse. Whitman et *al.* expliquent (1997 :87) : «Although this logging operation had relatively low impacts compared with other operations in the Neotropics, it may not be silvicultural sustainable because its disturbance may be insufficient to promote adequate mahogany regeneration».

2.3. La CITES ou l'importance de réglementer l'exploitation

Rodan et Campbell (1996) dans leur publication «CITES and the sustainable management of *Swietenia macrophylla* King» procèdent à un rigoureux argumentaire pour appuyer le classement de *S. macrophylla* à l'annexe II de CITES. Mettant en parallèle six points établis lors d'une rencontre de la Linnean Society tenue aux États-Unis en 1996 quant à l'état des lieux des peuplements d'acajou sauvages et les avantages que présente l'annexe II de CITES, ce court article présente le double avantage de récapituler de façon concise les dommages causés par la pression de l'exploitation forestière et d'articuler les principaux mécanismes, buts et objectifs de la CITES.

2.3.1. 1996 : État des lieux sur l'acajou sauvage et la CITES

Rodan et Campbell (1996 :83) résument ainsi les six points retenus par la Linnean Society :

> (1) the species is being overexploited virtually throughout its range; (2) illegal logging is widespread; (3) populations are being reduced, including those in ostensibly protected areas; (4) genetic resources are threatened; (5) the prospects for sustainable harvesting to supply the trade are constrained by economic and biological difficulties; and (6) there are considerable adverse impacts from current extraction practices on associated tropical forests and the indigenous populations dwelling in them.

Rodan et Campbell (1996 : 84) rappellent que: « In fact, the Convention has a much broader scope and applicability, particularly under Appendix II, which mandates scientific and regulatory requirements but not bans on trade. It is Appendix II listing that has been proposed for *Swietenia macrophylla* ».

Principes généraux de la CITES

Les principes généraux de CITES inscrits au préambule de la Convention et auxquels les parties membres doivent souscrire vont comme suit[4] :

> Les États contractants
>
> *Reconnaissant* que la faune et la flore sauvages constituent de par leur beauté et leur variété un élément irremplaçable des systèmes naturels, qui doit être protégé par les générations présentes et futures;
>
> *Conscients* de la valeur toujours croissante, du point de vue esthétique, scientifique, culturel, récréatif et économique, de la faune et de la flore sauvages;
>
> *Reconnaissant* que les peuples et les États sont et devraient être les meilleurs protecteurs de leur faune et de leur flore sauvages;
>
> *Reconnaissant* en outre que la coopération internationale est essentielle à la protection de certaines espèces de la faune et de la flore sauvages contre une surexploitation par suite du commerce international;
>
> *Convaincus* que des mesures doivent être prises d'urgence à cet effet […].

[4] Site de la CITES, préambule : http://www.cites.org/fra/disc/text.shtml#texttop

Annexe II de CITES

Les grands principes de CITES établissent que l'Annexe II[5] comprend:

> a) toutes les espèces qui, bien que n'étant pas nécessairement menacées actuellement d'extinction, pourraient le devenir si le commerce des spécimens de ces espèces n'était pas soumis à une réglementation stricte ayant pour but d'éviter une exploitation incompatible avec leur survie; b) certaines espèces qui doivent faire l'objet d'une réglementation, afin de rendre efficace le contrôle du commerce des spécimens d'espèces inscrites à l'Annexe II en application de l'alinéa a). Les Parties ne permettent le commerce des spécimens des espèces inscrites aux Annexes I, II et III qu'en conformité avec les dispositions de la présente Convention (Article IV (3)).

Ainsi, l'Annexe II inclut les espèces dont la survie n'est pas menacée lors de l'inscription mais dont le rythme d'exploitation met en danger la survie de l'espèce. Le commerce des espèces inscrites à l'Annexe II est alors soumis à des politiques strictes auxquelles doivent se soumettre les pays exportateurs et les pays importateurs. Rodan et Campbell (1996 : 85) expliquent :

> Listing *S. macrophylla* in CITES Appendix II will require the country of origin to issue export permits only after determining that the mahogany was obtained and that its extraction was not detrimental to the survival of the species. Importing nations are required to enforce the prior presentation of export permits or re-export certificates before importation. Records of trade volumes are to be provided by each Party to the Convention. These are essentially all the requirements consequent upon an Appendix II.

Au moment de la publication de Rodan et Campbell (1996), dix-huit espèces ligneuses étaient inscrites à l'Annexe II, dont *S.* mahogany et *S. humilis* depuis 1992, toutes deux en danger de disparition, en raison d'un déclin aggravé des peuplements et d'une érosion génétique faisant suite à la surexploitation forestière. Par ailleurs, une régulation du commerce et des mesures sévères pour éliminer le commerce illégal de l'acajou doublé d'un maintien ou d'une augmentation des prix forts du bois, dégagea les conditions nécessaires au maintien d'une économie forte (Rodan et Campbell 1996 : 85).

Difficulté des plantations dans l'aire naturelle

Rodan et Campbell (1996 :85-86) soulignent que des mesures strictes et rigoureuses quant au commerce de l'acajou sauvage sont d'autant plus nécessaires que le développement des

[5] Texte de la Convention de CITES : http://www.cites.org/fra/disc/text.shtml#II

plantations dans l'aire de répartition naturelle s'avère difficile, le taux de mortalité des semis étant très élevé et le cycle de maturation assez long :

> Most importantly, strict regulation of international trade provides the conditions necessary to enhance the economic viability of sustainable harvesting ventures. Mahogany has proven difficult to grow in plantations, particularly in its native range, due to shoot-boring insects. It also takes at least 40-50 years for plantation trees, and over a century for wild mahogany, to reach commercial sizes. To overcome these combined biological and economic constraints, it is essential that the high prices already paid for mahogany be maintained or even increased. [...] A clear separation between legal and illegal mahogany will break this.

Ces constats contribuent à placer les plantations de Fidji dans une situation avantageuse. Ainsi qu'il en sera question plus tard, les nuisibles de l'acajou répandu dans l'aire de répartition naturelle ne sont pas présents aux Fidji, assurant un haut taux de succès des plantations. Rodan et Campbell (1996 :86) établissent par ailleurs l'importance de l'Organisation internationale des bois tropicaux (ITTO) en tant qu'organisation relevant des Nations Unies dont les objectifs sont les suivants :

> The Organization is specifically directed to stay small, to coordinate with other intergovernmental organizations, such as CITES, and '... to the maximum extent possible, utilize the facilities, services and expertise of existing intergovernmental, governmental or non-governmental organizations, in order to avoid duplication of efforts in achieving the objectives of this Agreement and to enhance the complementarity and the efficiency of their activities.

Également, Snook (1996 : 43) recommande fortement l'indexation de l'acajou à l'Annexe II de CITES, car bien que les stocks soient larges, aucune donnée n'est disponible pour en évaluer l'étendue réelle alors que les pratiques d'exploitation sont intensives et non renouvelables :

> An analysis of the information and knowledge available at this time leads to the conclusion that big-leaves mahogany might become threatened with extinction if current logging practices continue. The size of the mahogany range have been presented as the major argument against listing this species in CITES Appendix II (Figueroa, 1994; Lugo, 1994). These arguments rely on estimates that are of questionable validity and insufficient coverage and do not reveal either the demographic status of the species or the impact of logging. Furthermore, the existence of a large stock does not invalidate the threat to the survival of mahogany populations throughout its range. Because logging is carried out in such a way as to preclude mahogany regeneration, local populations are threatened wherever they are logged. As regional populations are lost, the genetic richness of the species is undermined.

L'inscription de *S. macrophylla* à l'Annexe II se fait finalement en 2002 et depuis 2002, le commerce doit se soumettre à des lois très strictes, notamment à l'émission obligatoire de permis garantissant la légalité des coupes.

2.3.2. Après l'indexation, quels résultats?

Blundell et Gullison (2003) dans «Poor regulatory capacity limits the ability of science to influence the management of mahogany» suscitent l'intérêt car l'étude se situe post indexation de *S. macrophylla* à l'Annexe II de CITES. Or, les auteurs dénoncent non seulement l'exploitation forestière qui continue d'être insoutenable pour les peuplements sauvages d'acajou, mais aussi le peu de prise que la science exerce sur les politiques d'exploitation :

> Despite the existence of science-based regulations, mahogany is rapidly and often illegally harvested to the point where its density is so depleted that logging is no longer commercially viable. The lack of influence of science on forest management is not a result of scientific deficiency; rather it is political and economic failure to implement existing forest management policies. (Blundell et Gullison, 2003: 395)

Manque de prise de la science sur l'économie et les politiques

L'article de Blundell et Gullison (2003) présente un intérêt particulier car les auteurs abordent les questions politiques et économiques relatives à l'exploitation de l'acajou : «The case study of mahogany provides an excellent example not only of the difficulty for research to inform forest management, but also of demonstrating the key element necessary for effective implementation of any forest policy » (2003 : 395). Ces derniers visent particulièrement le Brésil où se trouvent 60% des peuplements sauvages d'acajou (2003 : 398). Blundell et Gullison (2003) rappellent que les pays membres de l'ITTO avaient en 1989 adopté comme objectif d'atteindre en l'an 2000 un commerce durable et équitable du bois tropical. Or, « Despite the stated objective of Target 2000, the sustainable management of tropical native forest remains elusive » (2003: 396). Les auteurs soutiennent que les pratiques forestières demeurent non durables, car les gouvernements manquent de volonté et de moyens politiques pour faire respecter les législations de CITES et la science ne peut faire le poids face à la demande énorme et aux prix exorbitants proposés pour le bois d'acajou (2003: 397):

> We contend that mahogany is unsustainably harvested because countries lack the capacity and the political will to enforce their science-based regulations. Furthermore, the strong demand from buyers willing to pay $1,500/m3 (ITTO, 2001) creates a powerful incentive for illegal harvests. These buyers, mainly American (Robbins, 2000), do not insist that mahogany is from certified sources. Under these conditions, research on ecology, conservation and silviculture has little ability to influence the management and trade of mahogany.

La valeur très lucrative de l'acajou et la pression de la demande font directement partie de cet engrenage de surexploitation et de commerce illégal en provenance des pays de l'Amérique centrale et du sud qui menacent la survie de l'espèce. Les pays acheteurs, notamment le Royaume-Uni et les États-Unis ne sont pas exigeants en matière de certificats (2003: 401):

> Under Brazilian Constitutional Law, the commercial use of mahogany is prohibited in indigenous reserves, but this is commonly ignored (CITES, 2002). [...] Indeed, 'Brazilian officials (within the Department. of Strategic Affairs) acknowledge that nearly 80% of the timber cut in the Amazon is taken illegally (Ellison, 1999). [...] PROARCA / CAPAS (2000) reported that in Central America and Mexico the amount of illegal mahogany logging is 1.5-2 times greater than that of legal logging. (2003-399). [...] For example, in Bolivia returns from unsustainable mahogany-only harvest were 800 % greater than those from a more sustainable mixed species harvest.

2.4. Les coupes illégales et les populations autochtones

Face à la pression internationale et aux boycotts du bois brésilien, le Brésil a temporairement banni toute exportation d'acajou en 2001. Blundell et Gullison (2003 : 141) rappellent que les États-Unis représentent plus de 60% du marché d'importation, n'exigent pas de certificats en dépit de la gravité de l'avancée des coupes illégales, entrainant la disparition progressive de l'espèce et des effets meurtriers sur les communautés autochtones (2003 : 401). Quant aux effets meurtriers des coupes illégales sur les communautés autochtones, les auteurs rapportent les propos des Amis de la Terre au R-U (2003: 401) : « [...] Friends of the Earth UK argued that illegal mahogany logging on Amerindian land threatens lives, either directly by intimidation and murder or indirectly through the introduction of communicable diseases by loggers ».

2.4.1. La mise en jeu de vies humaines

En ce qui concerne les dommages portés aux communautés autochtones, le témoignage le plus éloquent est celui du Secrétaire d'État brésilien à l'environnement, Jose Lutzenberger, dans une lettre ouverte aux consommateurs du R-U en 1992. La lettre est ici rapportée dans son intégralité afin de révéler la gravité des impacts que subissent les autochtones :

> The trade in Brazilian mahogany and other tropical woods is out of control. In 1992 most of the timber leaving this country for Britain will come, illegally, from Indian and Biological reserves. By buying Brazilian timber you in Britain are threatening many of the Amazon's indigenous with extinction.
>
> The cutters are not only ransacking the forests in these protected areas to supply you with kitchens and lavatory seats: in many places they are also killing the Indians. Indigenous people such as Korubo, Tikuna and Awa-Guaja and others have been murdered by the timber cutters' gunmen. The diseases lumbermen introduce have turned into epidemics. While the logging continues there is little Brazil is doing to protect its forest reserves.
>
> Though timber cutting inside reserves is illegal, timber traders in many parts of the Amazon wield more money and power than most government department. They have succeeded in corrupting many of the people charged with the protection of Indians and Forests. My attempts to stop the supply, it is up to the people of Britain and other First World countries to stop the demand. My attempts to stop their illegal activities were partly responsible for my sacking.
>
> As there is little we can do to stop the supply, it is up to the people of Britain and other First World countries to stop the demand. Britain uses 52% of the mahogany Brazil produces. Please stop this trade: you are dealing with Human Lives (2003: 403).

Bien que la lettre date de 1992, elle est reproduite dans l'article de Blundell et Gullison (2003), preuve que les violences faites à l'encontre des communautés autochtones demeurent inquiétantes. En 2003, une large documentation scientifique couvre l'écologie de l'acajou sauvage et les méfaits des modes d'exploitation actuels. L'information s'accumule dans les années suivantes mais les coupes illégales et les abus auprès des communautés autochtones continuent.

Cet article est important car force est de constater que malgré l'inscription de *S. macrophylla* à l'Annexe II de CITES, la surexploitation de l'acajou continue, soutenue par la demande et les prix exorbitants des marchés, avec les effets pervers que cela entraîne.

2.5. Développement des connaissances sur l'écologie

En parallèle, certains constats, amenés notamment par la littérature citée ci-dessus, commencent à être remis en question. Un article paru en 2003 par des chercheurs du Oxford Forestry Institute, University of Oxford, intitulé «The ecology, silviculture and biogeography of mahogany (*Swietenia macrophylla*) : a critical review of the evidence» remet en question le schéma généralement accepté selon lequel la régénérescence des peuplements d'acajou nécessite de larges perturbations naturelles se produisant dans l'aire de répartition.

2.5.1. Remise en question des schémas de reproduction de l'acajou

Brown et *al*. (2003) affirment en effet que les structures des peuplements varient à travers l'aire de répartition. Ceux-ci soutiennent qu'à travers l'aire de répartition, les surfaces transitoires entre les forêts de feuillus ouvertes et la zone tropicale humide, la régénération prolifère : « [...] but catastrophic disturbance is not necessary for the persistence of the species in deciduous forests. [...] In semi-deciduous forest much greater penetration of light permits dense populations of mahogany to persists, with many small trees and some advance regeneration » (2003: 47).

Les grandes perturbations naturelles ne seraient nécessaires que dans la zone tropicale humide où le couvert forestier très serré doit être élagué sur de larges superficies pour permettre à l'acajou, espèce héliophile colonisatrice, de se développer. Par ailleurs, les auteurs (2003:47) soutiennent que la zone de transition entre la forêt tropicale humide et la zone de feuillus au sud de l'aire de répartition, se déplace vers le sud. À travers cette zone de transition mouvante, l'acajou tend à être exclu, en raison d'une dynamique naturelle de compétition :

> Mahogany in the Brazilian Amazon is concentrated in the transitional zone between evergreen forest and cerrado. This transition zone has moved southwards

> from the Amazon in the last few thousand years. Mahogany populations in evergreen forests are in the process of being competitively excluded by more shade tolerant species.

Brown et *al*. (2003) soutiennent donc que ces différences de structures des peuplements à travers l'aire de répartition doivent être prises en compte dans les modes de récolte et de repeuplements forestiers (Brown et *al.*, 2003). Le schéma général de reproduction de l'acajou, notamment défendu par Snook (1996), n'est pas remis en question sur le fond, mais les auteurs demandent à ce que les différences structurelles des peuplements soient dûment évaluées afin d'éviter un fatalisme qu'ils dénoncent (2003:47):

> We can find little evidence to support Snook's (1996) generalization that 'mahogany has co-evolved with periodic catastrophic disturbance that occur throughout its range'. Indeed, we fear that this idea has been so widely and uncritically repeated that there is a danger that it will undermine efforts to develop low-impact harvesting systems for Amazonian mahogany forests and will encourage a view that drastic silvicultural intervention is necessary for the sustainable production of mahogany from natural forests.

Les différences structurelles des peuplements sauvages observés par Brown et *al.* (2003) apparaissent importantes car les populations d'acajou plantées de Fidji échappent au schéma général de reproduction naturel de l'acajou, bien que les modes de reproduction demeurent les mêmes : essaimage à la fin de la saison sèche par les arbres reproducteurs et besoin d'aires ouvertes ensoleillées pour la pousse jusqu'à ce que les plants percent la canopée. Ainsi, des modes de plantations faisant suite aux récoltes devraient être adaptées aux conditions environnementales propres à Fidji.

Corrélations établies avec l'acajou africain

Brown et *al*. (2003) adoptent par ailleurs une démarche originale établissant des comparaisons entre les peuplements sauvages *S. macrophylla* et ceux des espèces africaines *Entandrophragma* et *Khaya* appartenant à la famille des Meliaceae (également commercialisées sous le nom de mahogany ou «African mahogany») mais différentes du genre *Swietenia*. *Entandrophragma* et *Khaya* sont similaires à *Swietenia,* à l'exception du fait que ce ne sont pas des espèces colonisatrices. Les auteurs font état des constats suivants (2003: 46-47):

> The population structure of *S. macrophylla* and its distribution in respect of the rainfall regime are mirrored in those of several of the light demanding non-pioneer African species of Meliaceae, which are also traded under the name 'mahogany'. Jones (1956) reported that in the Okomu forest in Nigeria populations of species such as *Entandrophragma* spp. and *Khaya ivorensis* were dominated by trees in the larger sizes classes. He found regeneration was absent except where forest had been heavily disturbed. Secondary forest was much richer in small sizes of these trees than undisturbed high forests. Jones (1956) discovered that the high forest contained archaeological evidence that it was on abandoned agricultural land. He concluded that the mahoganies had invaded at an early successional stage and their regeneration was now being prevented by more shade-tolerant species. [...] Successional recovery from this human disturbance is thought to be one of the prime factor affecting the structure and composition of modern rain forest in this area.

Il semble donc que dans certains cas l'acajou puisse se régénérer à la suite de perturbations humaines (2003: 47), ce qui s'inscrit à l'encontre de la thèse de Snook (1996) sur ces points:

> Regrettably, the notion that mahogany always requires catastrophic disturbance in order to regenerate lead to promulgation of the idea that the regeneration of *S. macrophylla* is problematic (Snook 1996), and that sustainable harvesting is unlikely to be successful unless accompanied by drastic silvicultural intervention. We believe that mahogany silviculture must take account of the successional stage of the forest in which it is found. [...] The silvicultural options necessary create a long-term harvest of mahogany in such forests are limited to artificial regeneration, either through direct seeding (Nelson-Smith 1941; Negregos-Castillo & *al*. 1996) or planting (d'Oliveira 2000). Experience in Central Africa in forests with very sparse populations of *Khaya* and *Entandrophragma* spp. suggests that natural regeneration is rarely sufficient and needs to be augmented by enrichment planting (Aubreville 1947).

Outre la comparaison avec l'acajou africain qui permet de constater que l'acajou serait en mesure de se reproduire suite à des perturbations humaines, il apparaît que l'acajou africain se serait établi sur des terres en friche à l'origine. Force est de constater à nouveau que les terres en friches sont un environnement fertile pour la reproduction de l'acajou. Par ailleurs, la sylviculture de l'acajou nécessite une intervention humaine, soit pour semer les graines, soit pour établir des semis. Ces constats peuvent être croisés avec la situation des plantations fidjiennes où, d'une part, rétablir des semis après les premières récoltes serait envisageable et, d'autre part, pour rappeler que l'acajou peut facilement s'introduire dans les terres en friches des paysans fidjiens et nuire à la culture vivrière.

Début des années 2000 et effervescence de la littérature savante

Les titres sont évocateurs et témoignent de l'intérêt de recherche et des nombreux questionnements qui entourent l'acajou sauvage. Ainsi, Negreros-Castillo et *al.* (2003) publient «Regenerating mahogany (*Swietenia macrophylla*) from seed in Quintana Roo, Mexico: the effects of sowing method and clearing treatment», auquel font notamment référence Brown et *al.* (2003). L'objet d'étude consiste ici en l'évaluation de trois méthodes de coupes et de germination sur la reproduction de l'acajou. Tel que prévu, les auteurs concluent que la germination des graines ne cause pas de difficulté en zones ombragées mais que la survie de ces semis est très courte (2003 : 359). Par ailleurs, la combinaison de mode de coupe et d'essaimage la plus réussie consiste à légèrement enterrer les graines sur les sites de coupes au préalable brûlés (2003 : 359) : «In conclusion, burying mahogany seed in recently established slash and burn fields could help sustain or increase the mahogany resource in the community forests in this region ».

Pour leur part, Grogan et *al*. (2003), dans l'article «Big-leaf mahogany (*Swietenia macrophylla*) seedlong survival and growth across a topographic gradient in southeast Para, Brazil», étudient la régénérescence des acajous en fonction de trois coupes topographiques. Les auteurs concluent (2003 : 312) :

> Soil differentiation across topographic relief with consequent gradients in soil nutrient status complements canopy disturbance regimes (increased light levels) in shaping adult distribution patterns and population structures. This implies that recruitment success under natural and artificial regeneration management practices may vary as a function of both gap size and soil fertility.

Ainsi, les zones climatiques, mais également les gradients de pentes, influencent la structure des peuplements d'acajou. Les plantations de Fidji sont établies à travers les deux grandes terres de Viti Levu et *Vanua* Levu qui présentent de fortes variations de pentes, de pH au sol et de gradient de pente. Néanmoins, les mêmes pratiques sylvicoles peuvent être utilisées pour l'entièreté des sites étant donné la surface limitée des plantations.

Snook et Negreros-Castillo (2004) étudient la régénérescence de l'acajou dans une forêt Maya; l'article s'intitule: «Regenerating mahogany (*Swietenia macrophylla* king) on clearing in Mexico's Maya forest: the effect of clearing method and cleaning on survival

and growth» et les conclusions (2004: 143) rapportent que: « [...] mahogany seedling survive and growth well on clearings, with no subsequent interventions, if planted shortly these are opened by machine or burning ». Toujours en 2004, Piotto et *al*. étudient l'espèce *s. macrophylla* dans «Pure and mixed forest plantations with native species of the dry tropics of Costa Rica: a comparison of growth productivity». Snook et *al*. font paraître la même année «Six years of fruit production by mahogany trees (*Swietenia macrophylla* King): patterns of variation and implications for sustainability», suivi de la publication de Grogan et *al*. (2005) «Growth response by big-leaf mahogany (*Swietenia macrophylla*) advance seedling regeneration to overhead canopy release in southeast Para, Brazil». Van Rheenen et *al*. (2004) mènent des travaux sur différentes espèces ligneuses, dont le *S. macrophylla*, et leur repeuplement dans «Regeneration of timber trees in a logged tropical forest in North Bolivia dont fait partie *Swietenia macrophylla*».

2.6. Importance d'une approche holistique

Parmi cette profusion, un article retient particulièrement l'attention : «Constraints and opportunities for better silvicultural practice in tropical forestry : an interdisciplinarity approach» par Walters et *al*. (2005). Selon les auteurs, une approche interdisciplinaire et holistique de la foresterie tropicale est nécessaire pour mieux servir les décisions et régulations politiques visant de meilleures pratiques forestières. La prémisse de leur étude pose que les obstacles aux gestions durables des forêts sont de nature technique: «Implicit in much of this work is the assumption that obstacles to successful forest management are technical in nature» (2005 :3).

Approche interdisciplinaire : l'approche globale au service de la complexité du local

Walters et *al.* (2003) défendent une approche holistique et interdisciplinaire qui puisse rendre compte de la complexité de la réalité du terrain afin de permettre des modes d'exploitation réussis :

> [...] real world settings are complex and varied, and policy-makers need to understand this to predict whether specific practices are likely to be adopted by targeted end-users. In short, the adoption and diffusion of novel silvicultural practices needs to be understood as a historical process, unfolding differently in different places [...]. We argue in this paper that research on the adoption of

> silvicultural practices can better serve the needs of policy-makers if it is approached more holistically and with the intention of answering clear questions about why particular users have, or have not adopted desired practices in particular situations (4-5).

Il s'agit en fait de contextualiser l'information scientifique afin que les différents tenants et aboutissants (sociaux, politiques, économiques, environnementaux) soient dûment pris en compte. Cela afin que la complexité de chaque cas soit d'une part connue, et que d'autre part, l'information scientifique soit utilisable par les acteurs décisionnels. Walters et *al.* dénoncent l'information spécialisée et dé-contextualisée telles qu'on en trouve dans les études quantitatives et modélisées de différents schémas d'exploitation forestière :

> It is difficult to fathom what policy makers are supposed to do with such de-contextualized information. [...] we believe that too much emphasis has thus far been placed on approaches, which in their striving to further general theory within their own disciplines, have to a significant extent compromised the understanding of the particular cases at hand (5) .

Pour illustrer leur approche, Walters et *al*. (2005) présentent trois études de cas de sylviculture tropicale : une aux Philippines sur les mangroves, une dans le bassin brésilien de l'Amazone et la dernière étude, située au Mexique (dans la province de Quintana Roo), est axée sur la sylviculture de l'acajou. Ce sont ces deux dernières études de cas qui nous intéressent.

Pratiques sylvicoles du bassin de l'Amazone

Dans l'étude des pratiques sylvicoles du bassin de l'Amazone, parmi une grande variété de sylviculture (monoculture, culture mixte, culture vivrière, agroforesterie entre autres) et 75 espèces ligneuses plantées, les chercheurs observent que *S. macrophylla* fait partie des deux espèces les plus plantées. La facilité d'essaimage, le peu d'entretien requis et la valeur lucrative de l'arbre expliquent cet engouement chez les petits paysans et les producteurs. Ainsi, les petits paysans plantent de l'acajou comme investissement pour assurer un revenu aux générations futures :

> [...] small-scale farmers were mostly planting or tending the regeneration of preferred tree species as part of their agricultural system (to reforest land). Silvicultural practice was viewed typically by them as an investment in the future

> for the benefit of their children and grand-children. Planting was also viewed by many as a means to strengthen tenure claims to land (Walters et *al.*, 2005: 10).

Cette réalité rejoint directement celle des communautés rurales de Fidji où planter de l'acajou soi-même autour des villages et en dehors des limites des plantations constitue un acte économique réfléchi. Pour les mêmes raisons que les paysans du Brésil, en plantant de l'acajou en dehors des limites des plantations, les Fidjiens affirment leurs droits sur leurs terres et considèrent investir pour les générations futures et la communauté. Walters et *al*. (2005 : 10) notent que les pratiques sylvicoles des paysans sont altérées par les épidémies d'insectes et de maladies et un manque de formation technique et d'outils adéquats. Les maladies et épidémies d'insectes demeurent cependant les principales limites au développement de la sylviculture de *S. macrophylla* et *P. amazonicum*.

Plantation expérimentale de Quintana Roo, Mexique

La troisième étude de cas concerne la vaste plantation forestière dans l'État de Quintana Roo, au sud du Mexique. Il s'agit d'un projet pilote qui implique 21 ejidos (unités communales possédant les terres forestières) ayant choisi l'acajou comme espèce à planter. Walters et *al*. (2005 : 11) remarquent que les ejidos réussissant le mieux sont ceux qui bénéficient d'un support financier gouvernemental leur permettant dès le départ d'augmenter le taux de réussite dans la croissance des plants et ainsi assurer plus de bénéfices lors des récoltes. L'apport de nombreuses études poursuivies par des chercheurs doctorants est entre autres souligné, apports d'autant plus importants que les résultats de ces études forestières sont diffusés en espagnol auprès des forestiers et membres des ejidos.

Bien que Walters et *al*. (2005) se soient penchés sur la question des choix de pratiques sylvicoles dans différents milieux ruraux, leur argument principal est transversal : ils défendent une approche holistique et interdisciplinaire pour toute recherche scientifique qui se veut utile et utilisable par les populations et acteurs concernés. C'est dans cette même optique que la problématique des plantations d'acajou aux Fidji est abordée.

Dans ce contexte international, malgré leur petite superficie en comparaison du bassin de répartition naturel de l'acajou, les plantations de Fidji occupent une place stratégique sur les marchés mondiaux. Avantagées par l'absence des nuisibles naturels de

l'acajou (particulièrement *Hypsipyla robusta*) et par un climat propice à la sylviculture de l'arbre, les plantations croissent jusqu'à maturité avec un bon taux de succès. L'origine plantée de l'acajou fidjien le place en position avantageuse par rapport au bois sauvage des Amériques à la qualité supérieure mais à la réputation compromise.

Les plantations de Fidji ont l'opportunité d'occuper une niche économique au potentiel lucratif énorme. D'ailleurs, les plantations d'acajou de Fidji, malgré des difficultés de gestion rencontrée dans les dix dernières années, sont actuellement soumises à une évaluation de la Forest Stewardship Council (FSC), organisme délivrant les certificats de gestion environnementale durable et équitable selon des standards internationaux stricts et respectés. Avec un label de la FSC, l'acajou fidjien accèderait à une niche lucrative exceptionnelle.

3. L'acajou fidjien : l'option des plantations en milieu insulaire

Fiji has had the most aggressive plantation establishment policy of any of the Pacific Islands. [...] It has been recognized for some time that Fiji will be the major source of plantation grown mahogany for many years to come. As the natural forest supply of mahogany diminishes the country will be important in the overall supply of the species.
Vermola, 2002

Le contexte international d'exploitation de l'acajou est complexe et en constante évolution, ainsi en est-il des plantations fidjiennes. Le milieu insulaire présente des particularités qui font de la gestion des plantations Fidji un cas particulier par les avantages et les défis qu'elles présentent. Afin de bien cerner le contexte particulier qui entoure les plantations fidjiennes, il convient de commencer par la façon dont ces dernières ont été implantées. Par la suite seront abordés l'évolution de la gestion des plantations et les risques d'invasion qu'elles comportent pour les écosystèmes fidjiens et l'agriculture vivrière.

3.1. Historique des plantations

Beaucoup d'interrogations demeurent quant à l'écologie de l'acajou planté et en particulier en ce qui concerne les plantations d'acajous de Fidji. Ces plantations présentent une superficie de plus de 40 000 hectares en grande partie prêts à la récolte. Bien que ces stocks soient les plus vastes à la veille d'entrer sur le marché international du bois tropical, très peu de publications entourent l'évolution de ces plantations. Les impacts qu'une telle ressource présente pour l'économie du pays et les aspects sociopolitiques qui s'y rattachent sont très peu évalués. La documentation la plus rigoureuse provient des rapports effectués par Smartwood (2005), auquel le gouvernement a commandé des études d'impacts environnementales et sociales afin de souscrire au processus de certification de la Forest Stewardship Council (FSC). Des articles traitant du potentiel économique de Fidji en matière de foresterie ont parus dans des rapports régionaux, et des articles traitant de foresterie dans le Pacifique dans des schémas similaires à celui de Fidji sont disponibles

(Asian Development Bank, 2004; Leslie et Ratukalou, 2002; Tofts, 1998; Fingleton, 2002; Secretariat of the Pacific Community, 2004)

3.1.1. Les premiers essais

Les premiers essais faits aux Fidji sur la viabilité de *S. macrophylla* datent des années 1935. Ils font suite aux recommandations du Ministère de l'Agriculture selon lesquelles l'exploitation de la forêt naturelle de Fidji mise en œuvre au début du siècle menace la pérennité des stocks. Ainsi que le rapporte le département des forêts de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) :

> As early as the 1930s there was recognition that Fiji could not continue to exploit its natural forest at the then rate. Initially the solution was thought to be the management of natural species, but experience soon showed that their growth rates were too slow to make them an economic option. In 1935 the then Department of Agriculture began establishing mahogany trials on a number of sites around the country (Varmola, 2002: 1).

Selon ce rapport, un programme de reforestation visant le développement de plantations forestières commerciales doit être développé sous la responsabilité du gouvernement colonial. S'ensuivent des essais sur différents sites de coupe avec différentes essences ligneuses commerciales, dont des spécimens *Swietenia macrophylla* importés du Brésil. *S. macrophylla* s'avère de façon significative l'espèce la mieux adaptée et qui présente le plus haut taux de survie sur tous les sites à l'essai (figure 14). En 1950, l'expérimentation est poursuivie et en 1960 est entrepris un programme de reforestation avec de larges plantations établies sur les sites de coupes. Étant donné le taux de succès relevé après expérimentation, l'acajou est planté presque exclusivement dans les zones de reforestation. Selon le rapport de la firme Jaakko Pöyry (2004: 2): «During the 1960s, the reforestation programme was expanded considerably and planting was limited almost entirely to mahogany».

C'est donc 10 ans avant l'indépendance que commence le développement des plantations. Le gouvernement britannique procède de la même façon que pour le développement de l'industrie sucrière: il loue les terres désignées pour le reboisement aux *mataqalis*. Par ailleurs, c'est avec les fonds publics que sont développées les plantations (achat des plants au Brésil et au Honduras, machinerie, main d'œuvre). À l'indépendance,

en 1970, les plantations sont transférées au gouvernement fidjien et sont sous la responsabilité du Département des forêts.

Figure 14: Jeunes pousses d'acajou de la plantation de Naboutini



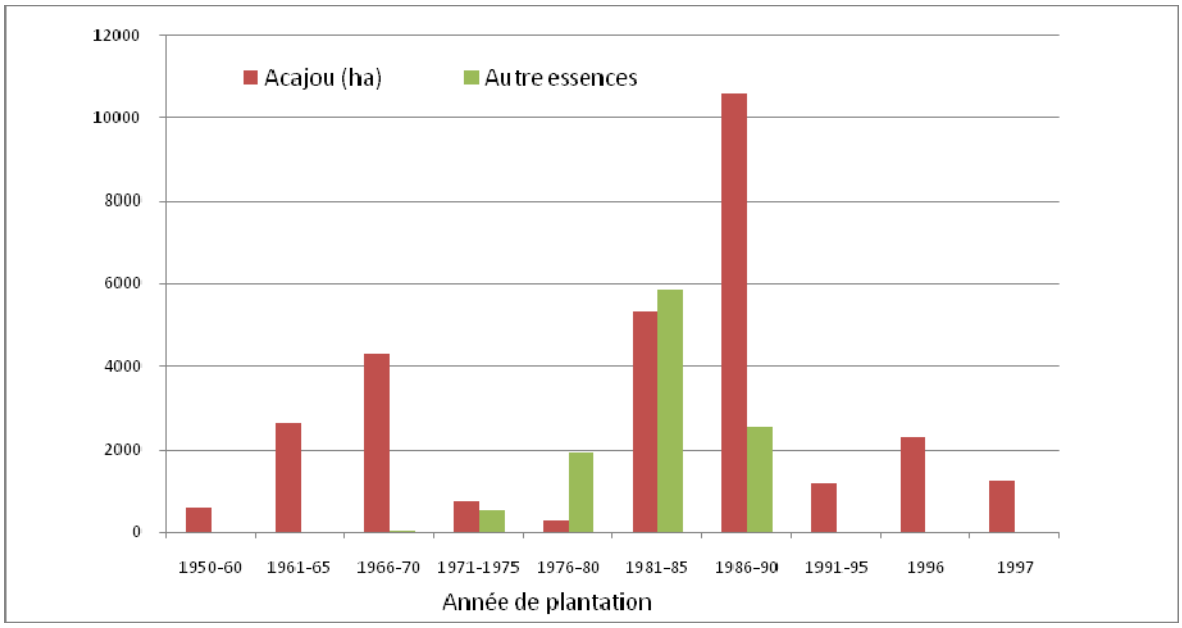
© Mélie Monnerat 2006

En 1972, le programme de plantation de l'acajou est interrompu suite à une épidémie du coléoptère ambrosia et à une monopolisation des fonds et de la main d'œuvre pour le développement de plantations de pins, le «Pine Scheme» aujourd'hui connu sous le nom de Fiji Pine Limited: «In 1972, as a result of the observed ambrosia beetle attack on mahogany and the establishment of the Pine Scheme (now Fiji Pine) which needed maximum possible staffing and finance, the planting of mahogany was suspended » (Varmola 2002: 1).

La gestion de l'acajou : du département des forêts vers la FHCL

Le développement des plantations d'acajou reprend l'année suivante avec une croissance notable entre 1984 et 1997 (figure 15).

Figure 15 : Proportion d'acajou plantés versus les autres espèces sylvicoles 1950-97



Source : Adapté de Ministry of Agriculture, Fisheries and Forestry, SPG/GTZ (1999) Forestry Facts & Figures-Fiji 1998, Suva, Fiji, p. 19

Jusqu'en 1997, le programme de reforestation de l'acajou, le 'Hardwood Reforestation Program' est sous la responsabilité du Département des forêts, puis, sous l'Acte de l'entreprise publique 1996 (Public Enterprise Act 1996), est soumis à une réorganisation. En novembre 1997, le programme est déclaré Compagnie commerciale gouvernementale et

en mars 1998, est désigné sous le nom de «Fiji Hardwood Corporation Limited» (FHCL). Cette transaction est en partie à l'origine des revendications des propriétaires terriens. Ainsi que l'explique Boydell (2008 : 12) :

> A major problem with the mahogany case has also been the transfer of plantation(s) land leases by Fiji Government to Fiji Hardwood Corporation (government owned harvesting company with exclusive license to harvest mahogany in Fiji) without consulting the landowners […].

L'objectif premier du transfert des responsabilités du Département des forêts au Ministère de l'Entreprise publique (Ministry of Public Enterprise and Public Sector Reform) est de permettre l'attribution de la gestion de ces ressources au secteur privé. Cet objectif ne s'est pas réalisé, dû à certaines contraintes politiques et économiques. Bien au contraire, depuis 2000, le gouvernement s'efforce de renforcer le statut de ressource nationale et publique des plantations d'acajou et a mis en place un plan de développement sur 20 ans visant à la maximisation de l'intégration aux processus décisionnels et aux retombées des bénéfices pour les membres des *mataqalis* possédant des terres à acajous ainsi que pour les Rotumans[6] de Fidji (Korovulavula 2005 : 3-4).

Les tractations pré-Coup

En effet, des transactions étaient entamées en 2000, entre la FHCL et une multinationale américaine du nom de «Timber Ressource Management» (TRM) pour une vente des plantations d'acajou. Avortée en raison du changement de gouvernement en 1999 et du coup d'État qui s'en est suivi en 2000, la transaction impliquait plusieurs millions de dollars fidjiens et s'est négociée sans consultation auprès des propriétaires terriens. Depuis les nouvelles politiques post-coup 2000, la FHCL se consacre à renforcer la consultation et la participation des propriétaires terriens et des différents *mataqalis* concernés par les terres à acajous et à maximiser les profits pour le bienfait de la population fidjienne (Fiji Mahogany Act, 2003; Jaakko Pöyry, 2004; Korovulavula, 2005; Watling, 2005). La gestion des plantations est donc entièrement sous la responsabilité de la FHCL, propriété d'État, qui n'a plus à se référer au département des forêts. Mis à part ce transfert de ministère, la FHCL a changé ses objectifs depuis le coup d'État de mai 2000. Le statut

[6] Les Rotumans sont les Fidjiens originaires de l'île de Rotuma, l'île la plus excentrée de l'archipel.

d'entreprise permet une meilleure distribution des bénéfices et l'objectif depuis l'an 2000 est de maximiser un retour des bénéfices à l'ensemble de la communauté fidjienne puisque c'est avec les fonds publics que ces plantations ont pu, à l'origine, être développées.

Le « 20 Years Plan »

Ce plan s'intitule «*The 20 Years Plans (2001-2020) For The Enhancement of Participation of Indigenous Fijians and Rotumans in the Socio-Economic Development of Fiji*». Ce plan ambitieux a pour objectif de permettre aux Fidjiens autochtones et Rotumans de prendre place dans la vie socio-économique de Fidji de façon équitable et fructueuse (Fiji Forest, 2002). Ce plan est intéressant en ce qu'il tient particulièrement à développer la participation des propriétaires terriens par le biais de l'industrie forestière:

> The ambitious affirmative action plan aims to enable Fijians and Rotumans to have an equitable and meaningful participation in the socio-economic life of the nation within one generation with the catch-cry: '50/50 by the year 2020'. One of the ways the plan hopes to achieve this is with landowners learning to operate their own companies. There should be improved self-discipline and commercial maturity in rural Fijians which will be shown through commercial forestry productivity. […] It also states that more forests will be opened up but will be managed with sustainable forest management principles. […] Fijian participation in the industry should be increased to 30% in 2005 and 50% by 2020 in licenses such as logging rights, sawmill, preservative, imports and exports. By 2005, 50% of those employed in the industry should be Fijians. Another target is that 50% of the graduates in the industry should be Fijians (Fiji Forest, 2002, (2) no.7:1).

La firme Jaakko Pöyry (2004: 3) confirme la direction prise par le gouvernement dans son rapport fait sur la FHCL: «Since May 2000, FHCL has been pursuing an alternative strategic direction aimed at optimising economic benefits of mahogany utilization of the country. FHCL, in conjunction with the Government of Fiji, completed working on the Company's alternative strategic direction in 2002».

3.2. Écologie des plantations de Fidji

3.2.1. Le cycle de maturation précoce des plantations

Le cycle de maturité de l'acajou planté des Fidji est relativement court, soit de 30 à 40 ans alors que l'acajou sauvage peut croître et atteindre sa pleine maturité sur plusieurs centaines d'années. Cette courte période de maturation est un avantage pour les

plantations : «Alien trees are often preferred because they grow much faster than native species» (Richardson 1998 : 19). Cependant, cette rapide croissance produit également des phénotypes (caractéristiques morphologiques visibles de l'arbre) différents. Ainsi, le bois d'acajou fidjien est de couleur plus claire que l'acajou sauvage et le diamètre du tronc est moins large également (figures 16 et 17). Selon le rapport de Bulai du Département des forêts de Fidji (1993: 2):

> Heartwood is yellow pink to pale brown in colour, generally becoming darker and more uniform in color after exposure to light. Sapwood as an average width of approximately 40 mm, having a lighter colour than the heartwood, with a more pronounced yellow tinge. Texture is fine to moderate with marked areas of interlocking grain, giving a distinctive striped appearance to quarter-sawn material

Malgré ces différences, l'acajou fidjien, communément commercialisé sous le nom de «Fiji mahogany», présente, selon ce même rapport, des caractéristiques similaires à l'acajou sauvage en termes de dureté et d'usages habituels de l'espèce. Ainsi que le rapporte Bulai (1993):

> Strength testing indicates that the Fijian material is at least comparable to the Central American material. [...] There is very little difference between plantation grown and naturally grown timber strength. Reducing the rotation length to 30-40 years has not adversely affected strength, and therefore, from a wood strength viewpoint the Fiji mahogany will be suitable for the uses traditionally cited for mahogany (7).

Les cyclones, principale menace pour l'acajou fidjien

Selon le Forest Management Plan produit par la firme Jaakko Pöyry (2004 : 31) pour la FHCL, les cyclones constituent la principale menace pour l'acajou. La saison des cyclones s'étend de novembre à avril et le groupe le plus à risque est celui des arbres âgés de 6 à 19 ans. De 1 à 5 ans, les jeunes plants peuvent être remis en état et ceux plus âgés (plus de 20 ans) peuvent être récupérés en usine. Cependant, arrivés à une certaine maturité (passé généralement 40 ans), les arbres endommagés lors de cyclones sont plus susceptibles d'être infectés par différents champignons et maladies qui peuvent atteindre le cœur du tronc. Au sujet des dommages causés par les cyclones, Jaakko Pöry (2004 : 31) estime que :

> Observed damage due to cyclones on FHCL leased lands has been relatively small; cyclones are most common on the drier western and south-western sides of Viti Levu, where there are no mahogany plantations. On *Vanua* Levu, cyclone

Ami in 2002 struck the northern portion of the island, damaging stands in Saqani, Korotari and Novonu forestry stations. Although younger stands were propped up, nothing was done for those over 10 years of age that had their tops and branches broken. Approximately 60 hectares of older stands that were damaged in Korotari were salvage logged in 2004.

Figure 16: Acajou récemment coupé, plantation de Naboutini



© Mélie Monnerat 2006

Figure 17: Acajous prêt au chargement



© Mélie Monnerat 2006

L’absence remarquable du nuisible *Hypsipyla*

L'espèce Hypsipyla, principal prédateur des jeunes plants d'acajou n'est pas présent aux Fidji mais ainsi que le rappelle le rapport de Jaakko Pöyry (2004 :32), *Hypsipyla* a par le passé ravagé les essais de plantation sur *S. macrophylla* au Vanuatu, état mélanésien voisin de Fidji :

> *Hypsipyla* sp. is one of the most important pests in tropical forestry, largely preventing the cultivation of members of the mahogany family (Meliaceae) in areas where these trees are native. While it has not yet been recorded in Fiji, the nearest infestation thus far has occurred in *Vanua*tu, where it has devastated attempts to cultivate mahogany on a commercial scale.

La mention des ravages de *Hypsipyla* dans l'aire de répartition naturelle s’ajoute au constat maintes fois relevé concernant l'écologie de l'acajou sauvage et planté de l'aire naturelle (figure 18).

Jaakoo Pöyry (2003 :32) rappellent qu'il n'existe pas de moyen efficace de se prémunir d'une invasion de *Hypsipyla* dont les ravages atteignent en moyenne 40% d'une plantation, impliquant une perte économique énorme. L'installation d’acajou sentinelles au port de Suva reste la meilleure solution pour intercepter l'introduction possible de *Hypsipyla* en provenance notamment du Vanuatu.

Figure 18 : *Hypsipyla robusta*



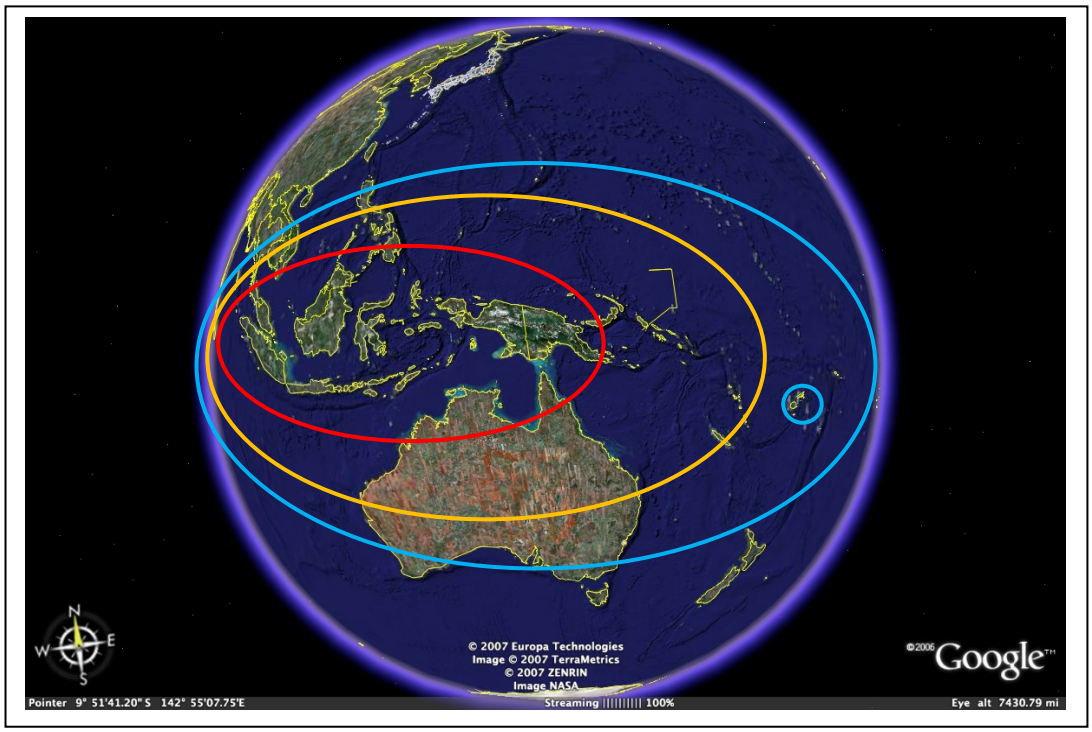
Source : Tiré du site web du Queensland Forestry Institute (Media Release – Ref 2000/42 – Feb. 14, 2000)

3.3. Vulnérabilité des écosystèmes insulaires à l'introduction de nouvelles espèces

3.3.1. Biogéographique de la dispersion des espèces en milieu insulaire

Un des premiers aspects à prendre en compte lorsqu'on aborde les questions environnementales aux Fidji est le fait qu'il s'agit d'un écosystème insulaire. Selon la théorie de la dispersion et de la colonisation de Robert MacArthur et E.O. Wilson (1967), les espèces de la flore et de la faune provenant du «point chaud» de la biodiversité, situé entre les Philippines, l'Indonésie et la Papouasie Nouvelle-Guinée, se sont dispersées vers l'ouest, transportées par les courants marins vers les très nombreuses îles du Pacifique (figure 19).

Figure 19 : Dispersion des espèces dans le Pacifique



Plus l'on s'éloigne du point chaud vers l'est moins la diversité d'espèce est grande, plus le taux d'endémisme est élevé parmi ces espèces et plus les écosystèmes sont fragiles. Plus précisément, le nombre d'espèces que l'on retrouve sur chaque terre émergée est déterminé par 1) le facteur de distance entre le point chaud et l'île et 2) le facteur de la superficie de l'île. En ce qui concerne la vulnérabilité des écosystèmes insulaires, Denslow (2003) explique dans «Weeds in Paradise : Thoughts on the Invasibility of Tropical Islands» les hypothèses les plus reconnues et partagées en matière d'écologie insulaire. Elle réfère en ces termes à la théorie de MacArthur et Wilson (1967) mentionnée ci-haut :

> The proposition that islands are less diverse than mainland areas of comparable size comes largely from islands biogeography theory (MacArthur & Wilson, 1967), which proposes that two interacting processes affect species richness on islands: the distance of islands from mainland source pools affects the number of species of minimum viable population sizes that can be accommodated. Thus diversity on small and/or remote islands is likely to be lower than in mainland habitats of comparable size.

Ces deux variables déterminent le taux d'extinction et de migration des espèces. Selon la théorie, plus l'île est éloignée de la source de dispersion des espèces, plus il y a un taux élevé d'endémisme, les processus d'évolution et d'adaptation étant alors plus marqués (MacArthur et Wilson, 1967). Les îles Fidji se trouvent passablement éloignées de la source de diffusion des espèces et par le fait même présentent des écosystèmes fragiles : «Island ecosystems appear to be especially vulnerable to invasive species. [...] and invasive species often are implicated in species extinctions in island ecosystems […] (Denslow 2003: 119)».

Fidji : des écosystèmes fragiles

Les écosystèmes insulaires, dont Fidji est un bon exemple, sont vulnérables car le manque d'espèces laisse plusieurs niches écologiques libres, présentent peu de compétiteurs et offrent donc une faible résistance à l'introduction d'un compétiteur ou d'un nuisible :

> Ecological and evolutionary theorists have suggested several factors that may make island communities particularly vulnerable to the establishment of novel species. Communities with low native species diversity, missing functional groups, disharmonic community composition, poorly competitive species, and

> low pest pressure are seen to provide few barriers to the establishment of mainland species adapted to ecosystems with higher pressures from competitors, predators, and pests […] (idem: 120) ».

Richardson (1998: 20) fait ici la distinction entre espèces forestières adaptées aux écosystèmes insulaires et les espèces invasives :

> Richardson et *al*. (1994) distinguished between naturalized species - those that often regenerate freely, but mainly under their own canopies - and those that frequently recruit seedlings, often in very large numbers, in a natural or seminatural vegetation at distances of more than 100 m from parent plants (often much further). It is the latter category ("invaders") that I consider here.

Les écosystèmes insulaires, ainsi que l'explique Denslow (2003) présentent par ailleurs une abondance de ressources (nutriments, eau, lumière, etc.) du fait de la faible productivité des espèces indigènes :

> In isolated tropical island habitats, resource availability likely is high because indigenous species do not effectively use or pre-empt them. Low local species richness, low diversity of functional groups, and low redundancy within functional groups suggest that few species may be available to take advantage of establishment opportunities or unused resources. Dispersal limitation, characteristic of all plants communities, may be particularly strong on islands, reducing the occupancy rate of suitable habitats and leaving sites and resources available for others. Where propagule pressures are high, the vulnerability of island communities to establishment of exotic species will be particularly apparent (125).

Les écosystèmes forestiers du Pacifique présentent généralement une canopée moins haute car les espèces ligneuses n'ont pas grand besoin de dominer pour accéder à la lumière «For example, rain forests on oceanic islands may lack tall, large-seeded, shade-tolerant canopy trees that dominate many mainland rain forests» (Denslow 2003 :121) (figure 20).

Figure 20: Observation de trois structures chorologiques du côté au vent



© Mélie Monnerat 2006

Cette photo permet d'observer de quelle façons interagissent trois structures de paysages représentatives du côté au vent (humide) de l'archipel. Au plan 1 (jaune), nous observons une végétation de seconde génération, perturbée, résultat de quelques années de friches; au plan 2, sur le flan de la colline (orange), nous observons des bâtiments autour desquels se trouvent les jardins vivriers et des arbres fruitiers. Au plan 3 (rouge), au flanc du complexe montagneux, on observe la canopée haute et régulière de la plantation de Naboutini.

Ces différentes caractéristiques de la biodiversité insulaire produisent, dans le cas des îles Fidji, un écosystème forestier fragile à l'introduction de nouvelles espèces (Denslow 2003: 121).

> In Addition to their effects on species diversity, long-distance oceanic dispersal and novel environment conditions constitute a strong ecological filter on island biota. As a result, insular floras are often depauperate in certain taxonomic lineages, functional groups, life forms, dispersal characteristics, or environmental adaptations, a pattern that Calquist (1974) described as disharmonic.

L'introduction à grande échelle de l'acajou

L'introduction à grande échelle de l'acajou présente un risque élevé d'invasion de l'écosystème terrestre fidjien car l'espèce est libérée de *Hypsipyla* robusta :

> The enemy release hypothesis proposes that alien plant species in their introduced ranges experience lower pest loads than co-occurring native species and that they do in their native ranges (Keane & Crawley, 2002). As a result, populations of exotic species may be released from control by natural enemies, enhancing their competitive positions relative to native species, which may remain under pressure from specialist and generalist enemies (Denslow 2003: 124).

Dans son article «Forestry Trees as Invasive Alien», Richardson (1998 : 18-19) soutient l'urgent besoin d'intégrer les moyens disponibles pour réguler l'invasion des espèces forestières commerciales implantées sous forme de plantations :

> There is an urgent need to integrate the various means available for reducing the negative impacts if of current invaders and to implement protocols to regulate the translocation of species that are known to be invasive. [...] Alien trees and shrubs contribute significantly to the economies of many countries, but there are also important costs associated with their widespread use in forestry.

Celui-ci (1998) soulève par ailleurs le manque de moyens et de méthodologies disponibles pour l'étude des impacts des espèces forestières invasives développées dans l'hémisphère sud pour des objectifs commerciaux: « [...] the methodology for determining the cost of the effects of invasions (usually in conservation areas) is poorly developed (23)». Toutefois, parmi les moyens suggérés, il existe une alternative, celle de choisir des espèces reconnues moins invasives pour les plantations, tout en étant de valeur commerciale intéressante (cette proposition s'avère plus intéressante en agroforesterie que dans le cas des plantations forestières).

***S. macrophylla* planté : non invasif aux Galapagos et virulent au Sri Lanka**

L'étude de cas que fait Richardson (1998) reste particulièrement intéressante car il y est observé que les jeunes plantations de *S. macrophylla* aux Galápagos ne sont pas invasives alors que le Sri Lanka, qui possède également des plantations de *S. macrophylla*, est au prise avec l'invasion :

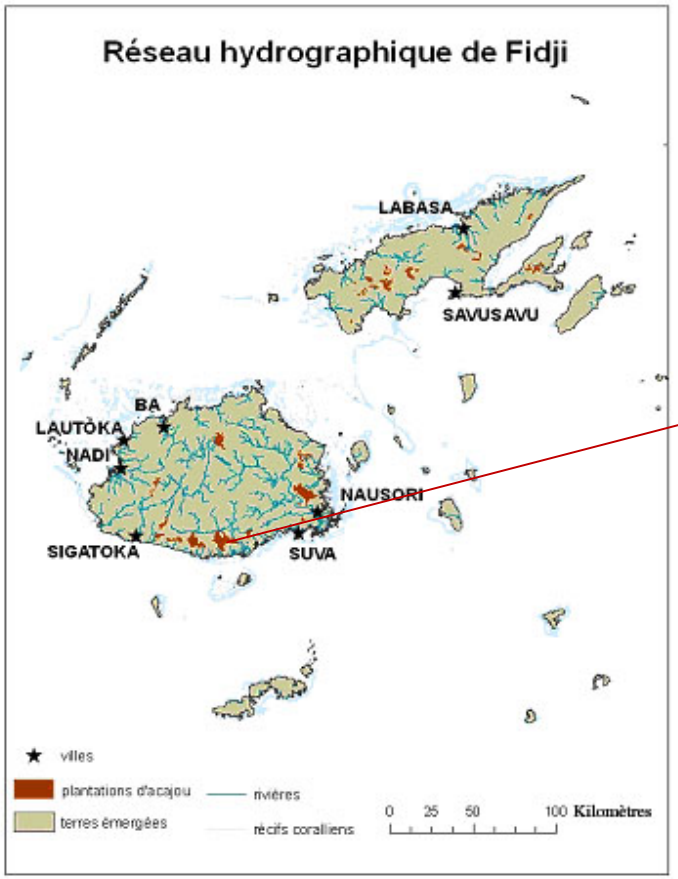
> In the Galapagos archipelago, for example, four alien trees are highly invasive in natural systems. Besides attempting to control the densities of these species,

> conservation authorities are encouraging people to use other species, such as Centrolobium *paraense*, *Juglans neotropica*, *Swietenia macrophylla*, and *Tectonic grandees*. These species have been on the islands for at least 30 years, they grow well and they show no signs of invasive spread […]. Although the replacement of invasive with noninvasive species is a commendable aim, is it possible to proclaim a species "safe" for planting? For example, at least one the species recommended for planting in the Galapagos is invasive elsewhere (*S. macrophylla* in Sri Lanka; […]) and could well become invasive in the Galapagos in the future (23-24).

Cette dernière assertion est à considérer avec attention. Bien que *S. macrophylla* soit généralement reconnue comme une espèce de plantation moins invasive que d'autres, il est à prendre en compte que peu de plantations ont atteint l'âge de reproduction à ce jour, celles de Fidji étant parmi les plus anciennes. Par ailleurs, les dynamiques des écosystèmes insulaires présentent des particularités qui dans un cas comme celui des Galápagos peuvent contenir la dispersion de *S. macrophylla,* alors qu'on observe l'effet inverse au Sri Lanka. Il n'existe pas encore d'études sur le potentiel d'invasibilité de *S. macrophylla* aux Fidji, mais déjà, plusieurs signes donnent l'alarme. L'acajou est régulièrement trouvé en dehors des limites des plantations, particulièrement le long des cours d'eau (figure 21) et dans les terres en friches des cultures vivrières qui ceinturent les plantations. Selon Richardson (1998) :

> The invasive spread of alien trees from plantations into adjoining areas of natural vegetation has meant that the negative impacts of forestry with alien species are spilling over into areas set aside for conservation or water production. [...] Most impacts are detrimental to the invaded systems and threaten sustained functioning and the provision of important ecosystem services (23).

Figure 21 : Invasion le long des cours d'eau





© Mélie Monnerat 2006

@Mélie Monnerat, tiré des fonds de cartes du laboratoire de SIG, University of the South Pacific, Fidji

La photo de la figure 19 a été prise à 2 km des limites de la plantation de Naboutini, le long d'un cours d'eau qui traverse la plantation. On y observe cinq spécimens d'acajou entre quinze et vingt cinq d'âge. Ces derniers seront sous peu à leurs tours reproducteurs d'où la nécessité d'entreprendre une évaluation du risque d'invasion que représente l'acajou pour Fidji.

Nous pouvons comprendre que *S. macrophylla* est une espèce issue d'un écosystème à très forte compétitivité (le bassin de l'Amazone) où la diversité des espèces, en plus de leur abondance, est très élevée. Dans cet écosystème, *S. macrophylla* est opportuniste et son niveau d'adaptation est remarquable, l'espèce étant fertile dans un fort gradient pH du sol, de pente, d'altitude et de pluviosité. Denslow (2003) fait ces observations dans les écosystèmes forestiers hawaiiens :

> The steep environment gradients over short distances that characterize high tropical islands may constrain development of specialized adaptations. For example, Kitayama […] has suggested that the dominance of oceanic islands forests by species with wide ecological ranges may be linked to their low productivity and high invasibility. In his study of Hawaiian and Bornean rain forests (Kitayama, 1996), he found that species on Borneo had narrower elevation ranges than did species in Hawaii. [...] These studies suggest that on islands, depauperate and disharmonic floras and poorly competitive species may result in low productivity and high ecosystem invasibility (123).

L'agriculture vivrière versus l'invasion de l'acajou

Partie intégrante du mode de vie Fidjien, l'agriculture vivrière offre aux graines d'acajou une multitude de terres en friches, terreau particulièrement propices à la colonisation (Snook et Negreros-Castillo, 2004). Par ailleurs, les paysans introduisent eux-mêmes dans les villages et sur leurs terres des plants d'acajou afin d'en retirer des bénéfices économiques dans le futur. Korovulavula (2005) le rapporte ainsi: «The landowners and local communities do not have any knowledge or understanding of the physiological and biological aspects of the mahogany. They do not have any traditional knowledge of its impact and usefulness except that it is a valuable commercial timber tree ». Bien qu'aucun savoir traditionnel n'accompagne l'acajou, trop récemment introduit au pays, l'observation sur le terrain (2006) démontre que les villageois s'inquiètent du potentiel d'invasion de l'acajou.

Parmi les premiers effets observés se trouve la vitesse de colonisation de *S. macrophylla* des terres en friches, une vitesse qui dépasse la capacité des paysans à les extirper lorsque vient le temps des semis. Cela a pour conséquence de forcer un déplacement des terres agricoles, les paysans devant battre en retraite et éloigner de plus en plus leurs cultures des limites des plantations. Cela est notamment dû au fait que l'acajou s'accapare les nutriments du sol, rendant difficile la cohabitation avec la culture vivrière traditionnellement pratiquée. Ce phénomène est d'ailleurs observé par Denslow (2003) : «Indeed the ability of alien invasive species to alter nutrient supply, disturbance regimes, light environment productivity, and other ecosystems properties may be taken as evidence of unexploited opportunity and missing or poorly represented functional groups » (122)

Des signes d'invasion à considérer

Aux dires des cultivateurs, les cultures vivrières prennent un goût amer et la taille ainsi que le volume en sont atrophiés. Par ailleurs, les feuilles d'acajou qui s'accumulent dans les cours d'eau entre novembre et février bloquent dans les villages les drains d'approvisionnement en eau, l'intoxiquent et lui donnent une couleur brunâtre ainsi qu'un mauvais goût. Cette eau endommage les tissus et altère la faune aquatique fragile des cours d'eau. Korovulavula (2005:1) le souligne : «Mahogany leaves that falls in the waterways have been somewhat identified by the key informants and the household that were surveyed as the main cause of decolourisation on creeks that regularly use for washing clothes and bathing. The landowners and villagers reported that they cannot use these creeks regularly»[7].

Il est à considérer, par ailleurs, que l'embouchure des cours d'eau qui, en amont, traversent plusieurs des plantations d'acajou, puisse avoir des effets néfastes sur les récifs coralliens des lagons de Fidji. En effet, l'accumulation des composants toxiques présents dans les feuilles pourrait modifier le pH de l'eau et donc les conditions environnementales nécessaires au développement des récifs coralliens.

[7] Les cinq villages sondés par Korovulavula sont les suivants, le *mataqali* auquel ils appartiennent est indiqué entre parenthèse : Sote (Nukurua), Savu (Nukurua), Namaquamaqua (Naboutini), Vunaniu (Naboutini) et Wainiyabia (Galoa).

L'invasion commence à se manifester, les acajous des plantations, avec un cycle de maturité précoce de 40 ans, sont matures et donc entament actuellement un processus de reproduction et de colonisation massif. Comme le rappelle Richardson (1998 :25), la situation est encore jeune mais demande une attention adéquate et rapide afin de déterminer le potentiel réel d'invasion de l'acajou spécifique à l'écosystème insulaire fidjien : «Every case needs to be evaluated in terms of risks, costs, and benefits. The traits that make some tree species highly suitable for forestry (e.g., rapid growth rates) are an integral part of the suite of characteristics of early-successional or 'weedy' trees».

Deux mentions de l'invasion de l'acajou ont été recensées concernant Fidji dans les écrits scientifiques. La première provient de l'étude d'impact sociale menée par Korovulavula (2005): «It is critical that landowners be informed about the invasiveness of mahogany and mobilize them to control the spread of mahogany in other areas which may be ideal for other land use activities as well as protecting the existing plant biodiversity». La deuxième provient du rapport du Asia-Pacific Biodiversity Transect (PABITRA) Gateway Transect in Fiji (Keppel et *al.*, 2005): «Another major concern is the commercially planted mahogany (*Swietenia macrophylla*), which appear to be escaping cultivation. Three sapling were recorded […] in the first 6,000 m^2, with the seeds likely to have originated from the Colo-i-Suva mahogany plantation located about 1 km to the east of the study spot».

Des impacts à plus grande échelle sont à envisager en ce qui concerne l'invasion de l'acajou et dans ce sens, des aides pouvant être apportées aux paysans sont à planifier, ainsi que des moyens pour réprimer la colonisation en dehors des limites des plantations, particulièrement en ce qui concerne les terres agricoles : «Containment of alien trees to areas set aside for their cultivation must become an integral part of silviculture » (Richardson 1998 : 25).

3.4. Processus de certification pour les plantations fidjiennes

3.4.1. Un capital forestier limité à maintenir

Étant donné l'exigüité du territoire, les ressources dont disposent les pays insulaires sont la plupart du temps limitées en quantité et en diversité. Une mauvaise gestion ou une surexploitation de ces dernières s'avère rapidement fatale pour l'environnement et pour une large part de la population qui en dépend directement. Fidji, à l'inverse d'autres pays en développement, a su conserver et développer ses ressources forestières, notamment par le programme de reforestation par l'acajou, par le développement des plantations de pin et par une politique protectionniste des droits Fidjiens sur la terre. Les politiques coloniales ont également permis dès les années trente de détecter la surexploitation forestière et de travailler à des alternatives. Aujourd'hui, selon le rapport sur Fidji dans le «Proceedings of Heads of Forestry Meeting» (Jiko, 2003 : 108), Fidji possède plus de 50% de son couvert forestier comprenant 850 000 hectares de forêt primaire (47 %), 51 000 hectares de plantations de feuillus (3 %, principalement l'acajou) et 42 000 hectares de plantation de pin. Les démarches pour souscrire aux standards internationaux d'une exploitation forestière reconnue durable et «verte» par le «Forest Sustainable Management» (FSM) sont envisagées en 1998.

3.4.2. La certification forestière et le Forest Stewardship Council (FSC)

Le FSC est un organisme non gouvernemental au label internationalement reconnu : « The FSC was developped by NGOs and private sector actors. At present, the FSC and its accredited certifiers offer the only established international system of forest management certification. The FSC was established precisely for the purpose of forest certification (Bass, 1998: 4) », auprès duquel FHCL entreprend l'évaluation préliminaire au processus de certification

Bass (1998), dans son article «Forest Certification - The Debate About Standards», présente brièvement ce en quoi consiste la certification forestière :

> Forest certification is a relatively new type of formal, voluntary procedure. A certifier - who is a third party inspector - gives a written assurance that the quality of forest management practiced by a defined manager group conforms to specified standards. This certification is often followed by verification of the chain of custody of products from the certified forests, and labeling of the products, so that they can be proven not to have been mixed with, or substituted by, products from other forests. In this way, certification attempts to link market demands for forest products produced to high environmental and social demands with producers who can meet such demands [..].

L'acajou fidjien et SmartWood

Soumettant en 2003 une demande d'expertise pour réaliser l'évaluation préliminaire, le FHCL initie le processus tel que décrit par Bass (1998) :

> This is voluntary process. Forest enterprises that want certification usually ask for an initial visit by a certifier to see how well they are doing against the (various) relevant forest management standards. Certification is carried out by a third party certifiers who have themselves received accreditation as being competent, reliable and independent in providing specified certification services. The formal certification process will then involve the third party certifier conducting an independent audit of forest management quality […].

C'est une équipe d'experts de la Rainforest Alliance SmartWood Program (SmartWood) qui constitue le troisième partenaire en charge de l'évaluation et de l'accréditation des plantations de Fidji. Suite à cette évaluation préliminaire, SmartWood annonce en 2005 que l'évaluation complète des plantations peut être entreprise. Le compte rendu de l'annonce publique titrée «SmartWood - Public Announcement for the Forest Management Certification Assessment of Fiji Hardwood Corporation Ltd. Beginning on or after February 7th, 2005», annonce que:

> The Rain Forest Alliance SmartWood Program (SmartWood) publicly announces that the organization will conduct a full assessment of a mahogany (*Swietenia macrophylla*) plantation owned and managed by Fiji Hardwood Corporation Ltd., Fiji. SmartWood is a certification body accredited by the Forest Stewardship Council (FSC). A preliminary scoping evaluation of the company took place in April 2003. The company has indicated it remains committed to meeting certification standards, and invited SmartWood to conduct assessment. SmartWood has agreed to begin the assessment work on or after February 7th, 2005.

Le FSC applique un ensemble de dix principes englobant une série de critères relatifs aux aspects sociaux, économiques et environnementaux dans la gestion forestière. Ces principes et critères (P&C) sont par la suite adaptés aux cadres nationaux et régionaux dans

lesquels s'inscrivent les entreprises forestières en évaluation. L'organisme accrédité par le FSC (SmartWood dans le cas de Fidji) fait appel à des experts consultants sur place, généralement dans les champs d'application de l'écologie, de la sociologie et de la foresterie, pour contribuer à l'évaluation : «Certifiers accredited to the FSC can certify by interpreting the global Principles and Criteria; but they have to use national standards once these have been defined. [...] They often use local consultants in their teams, which may include an ecologist, a forester and a sociologist (Bass, 1998: 4) ».

SmartWood remet à la FHCL en 2005 les deux rapports faisant suite à l'évaluation de l'étude d'impact environnementale (Watling et *al.*2005) et de l'étude d'impact social (Korovulavula, 2005) des trois principales plantations d'acajou (Naboutini, Galoa et Nukurua). Les rapports sont remis avec les principales recommandations ressortant de la mise à l'épreuve des P&C de la FSC avec la gestion de la ressource forestière observée sur le terrain. Les deux rapports établissent une série de «Corrective Action Required» (CAR) résultant de la non-conformité à certains des P&C. Les CAR sont de deux ordres : mineur et majeur. La FHCL doit prioritairement rectifier les CAR majeurs soulevés par SmartWood avant d'appliquer pour le label, tandis que les aspects mineurs peuvent être réglés, suivant un délai prédéterminé par SmartWood, après l'attribution du label[8].

Cyphosperma naboutini

L'étude d'impact environnementale aura par ailleurs permis l'identification d'une espèce endémique de palmier non répertoriée, *Cyphosperma naboutini*, dans la plantation de Naboutini (figure 22). Il semble que le *C. naboutini* ne soit présent qu'à l'intérieur d'un périmètre limité entourant une petite crique et comptant environ 300 individus. Un périmètre tampon a été délimité autour de cette zone. Les forestiers ont, par ailleurs, reçu la consigne de signaler toute présence *C. naboutini* en dehors de la zone tampon afin que des mesures de protection soient prises. Cette découverte rappelle que la biodiversité des écosystèmes insulaires est riche en espèces endémiques, et donc vulnérable aux variations environnementales. Il est de bon augure que des mesures immédiates aient été assumées par

[8] Étant donné le statu pour le moment privé des rapports remis par SmartWood, la nature des CAR, ni mineurs ni majeurs, ne sera pas mentionnée. Ceci afin de respecter l'engagement de confidentialité auquel nous avons souscrit lors de la consultation des dits documents.

la FHCL afin de protéger cette nouvelle espèce. Cependant, il est difficile de prédire à ce stade-ci si *C. naboutini* saura cohabiter avec *S. macrophylla*.

FHCL et la certification, encore un long chemin

La FHCL est donc présentement engagée dans le processus de certification. Quelques années sont à prévoir avant que toutes les conditions et rectifications soient rencontrées, et que la FHCL soumette à nouveau sa candidature. Cependant, le rapport souligne la bonne gestion générale et le suivi satisfaisant des plantations. Le fait que le processus de certification des plantations soit avancé est un bon indicateur en premier lieu de la volonté de la part de la FHCL d'obtenir un label FSC et en second lieu, un indicateur d'une gestion qui, bien qu'imparfaite, tend à répondre à des critères sociaux, environnementaux et économiques. L'aspect économique est sans doute le plus porteur dans le dossier de la certification. Pouru (2002) résume en ces mots ce que la certification forestière représente pour les pays insulaires du Pacifique sud :

> Forest Certification is a relatively new issue to us in the Pacific. It is understood to be a market driven instrument to enhance sustainable forest management and reduce forest destruction. [...] In this respect, SPC [South Pacific Countries] through its regional forestry programmes is committed to work in partnership with international and regional agencies or donors to advance the cause for developing and promoting certification in the Pacific region.

Figure 22 : *Cyphosperma naboutini*



© Mélie Monnerat 2006

4. L'acajou fidjien, arbre porteur de changements sociopolitiques et économiques

L'acajou aux Fidji est une ressource relativement nouvelle avec une histoire qui s'installe véritablement dans les années 1960, lors du développement des trois premières plantations, soit celles de Naboutini, de Galoa et de Nukurua. L'évolution rapide des plantations en un complexe qui aujourd'hui comprend quatorze plantations totalisant plus de 40 000 hectares et une institution gouvernementale uniquement dédiée à leur gestion prend place dans un contexte ethnique, sociopolitique et économique complexe.

4.1. Les stigmates de l’époque coloniale

Les îles Fidji, bien qu'ayant su s'émanciper économiquement et culturellement du contexte colonial britannique, portent toujours les marques profondes d'un héritage qui tend à rendre le pays instable - en témoignent avec éloquence les quatre coups d'État que le pays a connu entre 1987 et 2006. Situées sur les baux terriens des terres communales fidjiennes, la richesse économique des plantations d'acajou, met à l'épreuve l'équilibre du pays, notamment en faisant pression sur la fracture ethnique qui caractérise la population fidjienne. À l'instar des enjeux qui entourent la gestion d'autres ressources naturelles, les plantations fidjiennes provoquent des tensions et soulèvent des défis pour le pays. Les origines et différents aspects relatifs à la fracture ethnique de Fidji, intimement liés aux dynamiques politiques du pays qui prennent place à l'époque coloniale, seront en premier lieu abordés. Cela permettra, en deuxième lieu, de développer une analyse de la situation contemporaine et des enjeux économiques et sociopolitiques qui s’articulent autour de l’acajou.

Faut-il pour autant considérer que la fracture ethnique, dont il sera plus longuement question dans les paragraphes suivants, expliquerait à elle seule les tensions politiques du pays? Bien que cette perspective d'analyse soit soutenue par quelques auteurs, il semble que

considérer la fracture ethnique de Fidji comme principal facteur de tension sociale ne soit erroné. Ainsi que Paul Collier (2001: 130-131) le soutient:

> Ethnically differentiated societies are often regarded as dysfunctional, with poor economic performance and a high risk of violent conflict. I argue that this is not well founded. [...] Ethnic diversity is not 'guilty as charged'. It does not, usually, cause slower growth, and it does not, usually, cause civil war. The international community may need to rethink its current tolerant approach to secession.

4.1.1. Deux communautés hétérogènes

Il existe des aspects que l'on ne peut ignorer, à savoir que la fracture ethnique et culturelle de la société fidjienne a été exploitée pour assouvir les ambitions économiques et politiques individuelles d'une certaine gente bourgeoise. Par ailleurs, une remarque préalable s'impose aux subséquentes analyses : bien que les termes «Indo-Fidjiens» et «Fidjiens autochtones» soient utilisés pour désigner les deux grandes communautés ethniques et culturelles de Fidji, ces deux communautés sont formées de sous-groupes et de différentes classes sociales qui en font des entités moins homogènes qu'il n'y paraît. Dans «Introduction to Relations in Multicultural Fiji: The dynamics of Articulations, Transformations and Positionings», paru dans le numéro spécial de *Oceania* (2005) portant sur les relations multiculturelles aux Fidji, Hermann et Kempf affirment : «Both on the Fijian side and on the Fiji-Indian side, a key role is played by regional identifications, membership of religious congregations and class identity, when it comes to determining associations and dissociations [...](318)».

Traits distinctifs

Hermann et Kempf (2005 :318) font ressortir les traits spécifiques aux sous groupes intra-ethniques ainsi que le trait culturel distinctif qui différencie profondément chacune des deux communautés. Voici ce qu'ils avancent en ce qui concerne les Fidjiens autochtones:

> As far as Fijians are concerned, this much can be said: they are well aware of significant differences within their group [...], be it regional differences (chiefly between eastern and western parts of Fiji) or differences of social and economic stratifications; yet in their collective self-representation towards ethnic others they tend to stress the commonalities [...]. Thus, Fijians regard most of all a

> fundamental orientation to the community and hierarchical relations between commoners and chief as specific to their culture [...].

Hermann et Kempf (2005 :318) font tout autant ressortir le fait que bien qu'au sein de la communauté indo-fidjienne les individus soient conscients des différences qui distinguent les différents groupes, ils se reconnaissent un trait culturel fort qui les distinguent des Fidjiens autochtones :

> As for the Fiji Indians, they weigh in for their part with a discourse of shared cultural characteristics, although they are very well aware that among them are different socio-cultural groupings - there are descendants of workers stemming from North India; descendants of workers from the south of the old heartland; and there are the Gujuratis, nor can the distinction between Hindus and Muslims be discounted [...]. The cultural trait imputed to all Indo-Fijian is strong emphasis on individual achievement in economic life, rather than a communal orientation.

Cela dit, la fracture ethnique est bien réelle et c'est sur elle que se fondent des identifiants culturels distincts et forts. Afin d'évaluer la nature des identifiants culturels et d'observer de quelle façon les plantations s'insèrent et influencent ce contexte social fidjien, l'approche de géographie culturelle est appropriée.

4.1.2. L'approche culturelle

L'approche de géographie culturelle, par notamment les concepts de frontière culturelle développés par Barth (1995), permet d'appréhender de façon tangible la division ethnique qui subsiste depuis bientôt cent ans aux Fidji. Reinout de Vries (2002 : 312) le rappelle : «Fiji is one of the few places in the world where two distincts […] ethnic and cultural groups that are almost equal in size have lived together for almost a century. »

La proposition de Barth (1995 :205) selon laquelle ce ne sont pas les caractéristiques culturelles internes d'un groupe qui définissent son identité, mais aussi et surtout, les différences qu'il entretient avec la culture voisine, explique en partie la situation fidjienne :

> [...] Les distinctions ethniques ne dépendent pas d'absence d'interaction et d'acceptation sociale, mais sont tout au contraire les fondations mêmes sur lesquelles sont bâtis des systèmes sociaux plus englobants. L'interaction dans un tel système social ne conduit pas à sa liquidation par changement et acculturation; les différences culturelles peuvent persister malgré le contact interethnique et l'interdépendance entre les groupes.

La thèse des frontières culturelles est certainement applicable aux Fidji, d'autant que les deux groupes, fidjiens et indo-fidjiens, entretiennent d'étroits rapports. Il est important de remarquer ici que les deux communautés se retrouvent moins dans un rapport de colonisé - colonisant que dans un rapport hiérarchique hérité de l'époque coloniale. Entre population autochtone fidjienne et main d'œuvre indienne importée pour les besoins de la colonie, se produit la dynamique dichotomisée. Si bien que la société fidjienne, plutôt que d'être métissée et créolisée comme celle des îles Maurice par exemple, procède de la vision raciale de la main-d'œuvre indienne introduite par les Britanniques. Cela va conditionner rapidement les constructions identitaires spécifiques à chaque communauté.

Détour nécessaire par l'histoire

On ne peut comprendre un tel état des choses sans retourner à l'ère coloniale fidjienne au XIX^{ème} siècle. Seule une telle démarche permet de mettre à jour les structures et mécanismes mis en place à l'origine par l'administration coloniale autour desquels le fractionnement ethnique fidjien s'articule toujours. C'est à ces fondements que les facteurs politiques venus s'agrafer pour contribuer à une consolidation identitaire antinomique dans laquelle la perception de la terre joue un rôle central. Ainsi que l'exprime clairement de Vries (2002: 313): «Indigenous Fijians have strong attachment to their land and are reticent to part from what they feel is their rightful proprietorship. In the meantime, Indo-Fijians feel left out of the opportunity to own and reap benefits from owning land. »

4.2. Racines d'une dichotomie ethnique

> *Le territoire mélanésien est d'abord un espace géographique. C'est-à-dire une nature insulaire avec ses lois propres, sa cohérence interne et des contraintes physiques qui sont ici peut-être plus fortes qu'ailleurs. Le peuple qui habite cette nature la saisit comme une matrice. Il y projette un regard qu'animent des métaphores, un imaginaire et des rêves profonds dont les mythes-fondateurs constituent la parole. C'est dans ce mariage entre une nature et une culture, entre une terre et un verbe que naît l'univers des formes et le creuset où se forge la métaphore de la Coutume.*
>
> *Joël Bonnemaison (1986 :11)*

4.2.1. Colonie britannique 1874-1970

Sous l'impulsion des dernières conquêtes visant à s'approprier des terres pour y développer le commerce, Fidji devient une colonie britannique en 1874. Le gouverneur alors en place, sir Arthur Gordon, commande un recensement des terres fidjiennes et instaure un système qui reconnaît le *mataqali* comme première unité administrative du territoire. Sir Arthur Gordon met en place des structures administratives, encore probantes à ce jour, qui visent à protéger ce qu'il nomme le «Fijian Way», c'est-à-dire un corpus de mœurs, de traditions, d'affiliations claniques qui articulent la culture fidjienne autochtone. Trnka (2002) l'exprime clairement en ces termes: « [...] Sir Arthur Gordon, devised a scheme that would enable Fiji to generate income without «endangering» the traditional way of life of its native people by requiring them to enter the labor market (74) ». Ces structures administratives seront par la suite les bases de ce qui constitue aujourd'hui la frontière ethnique entre les Fidjiens d'origine et les Indo-Fidjiens.

4.2.2. Trois politiques protectionnistes prioritaires

Dans un contexte où l'Empire britannique entend exploiter les ressources de la colonie telles que le sucre, le coprah et la banane, Sir Arthur Gordon établit trois politiques primordiales: 1) une politique de favoritisme envers l'élite hiérarchique des clans fidjiens qui permet aux colons britanniques de s'assurer l'appui de la population dans l'administration du pays; 2) une politique qui établit les terres fidjiennes inaliénables sur 85% du territoire (le 15% restant est constitué en parti des terres de la couronne, achetées depuis longtemps par des Blancs et en partie de portions de terre sur lesquelles aucun clan n'arrivait à s'entendre sur l'affiliation ancestrale); et 3) une politique statuant qu'aucun Fidjien ne peut être forcé de travailler comme main d'œuvre pour la colonie. C'est donc l'ensemble de ces politiques qui forcera les colons à se procurer une main-d'œuvre extérieure au bassin de la population autochtone.

4.2.3. Arrivée des *girmitiyas :* 1879

À la suite de quelques essais de culture rentières qui s'avèrent difficiles dans la production de coprah[9] et de la banane, il est décidé par l'administration coloniale de développer les champs de canne à sucre. Étant donné le statut des Fidjiens qui ne peuvent être forcés à servir la colonie, des Indiens sont importés comme main-d'œuvre bon marché des autres parties de l'Empire de britannique. Ce sont 60 000 Indiens qui sont importés aux Fidji entre 1879 et 1920. Issus des provinces les plus pauvres de l'Inde et pour la plupart de castes inférieures, ils sont assujettis à des contrats de cinq ans, les *girmits*, pour développer des petites fermes sucrières (Lal, 1992). Arrivés dans l'archipel dans des conditions minables, ils sont durement exploités sur les fermes sucrières, n'ont aucun statut dans l'État, survivent dans des conditions proches de l'esclavage et sont privés de droits politiques. Malgré tout, à la fin du *girmit*, la situation de fermier sur un lot de terre est plus intéressante qu'un retour aux Indes où ni terre, ni travail, ni situation sociale n'attendent la plupart d'entre eux. Beaucoup ont d'ailleurs formé une famille entre temps et se sont attachés aux îles. C'est donc ainsi que la grande majorité décident de rester et de tenter leurs chances aux Fidji (Lal, 1992).

4.2.4. Développement de l'industrie sucrière et fondement d'une identité nouvelle

Afin de développer l'industrie sucrière, la colonie loue les terres aux *mataqalis* fidjiens pour une durée allant de vingt à quatre-vingt-dix ans, et les Indiens y sont établis pour défricher, semer et récolter la canne à sucre. Réparties en petits lots, les fermes sont de petite taille et s'organisent en exploitations familiales. Les familles indiennes s'agrandissent et l'exploitation sucrière devient de plus en plus intensive. N'ayant pas le droit d'acheter les lots de terres sur lesquels ils cultivent le sucre, les Indiens se lancent dans le négoce et développent de petits commerces. Ainsi que le rappelle Trnka (2005), au jour de l'indépendance en 1970, les Indo-Fidjiens sont établis partout à travers le pays et se

[9] Le coprah est la pulpe de la noix de coco séchée au soleil, qui pressée à froid sert de base à différents produits cosmétiques tels l'huile de monoï de Tahiti. À ne pas confondre avec l'huile de noix de coco faite à partir de la pulpe et du lait de coco

trouvent au centre de l'économie du pays, dominant dans les petits commerces familiaux et l'industrie commerciale du sucre, secteur phare de l'économie nationale. Leurs descendants actuels, présents depuis la troisième ou quatrième génération, se désignent eux-mêmes comme «Fiji Indians» ou «Indo-Fidjiens».

4.3. Situation coloniale et changements démographiques significatifs

4.3.1. Instabilités démographiques

La chute démographique de la population fidjienne autochtone au XVIII^{ème} siècle explique les mesures prises par sir A. Gordon. En effet, les guerres tribales entre les différentes provinces sont violentes et déciment significativement la population masculine autochtone de l'archipel. L'arrivée des Blancs, à l'instar de leur arrivée en Amérique et des autres colonies comme la Nouvelle-Zélande et l'Australie, provoquent des épidémies meurtrières chez les populations autochtones. Ces dernières n'ont pas, en effet, les résistances physiques nécessaires pour survivre aux maladies transportés par les marins, surnommés les «beachcomber», qui s'établissent marginalement dans les îles du Pacifique pour y pratiquer commerce et agriculture. Les premiers Européens s'établissent ainsi environ cent ans avant le début de la colonie aux Fidji. Les politiques protectionnistes établies par sir A. Gordon, particulièrement celle des terres inaliénables, vise à mettre à l'abri la population autochtone et leur permettre ainsi de traverser la période coloniale en conservant leur mode de vie rural et communal.

4.3.2. Le boom démographique des Indo-Fidjiens

À l'inverse, la communauté indo-fidjienne, qui s'est établit, connaît un boom démographique dans les années 1920 (50 ans avant l'indépendance de Fidji) qui inquiète l'administration coloniale et la population fidjienne autochtone. Lal (1992 :74), dans *Broken Waves - A history of the Fiji Islands in the Twentieth Century*, fait une analyse en ces termes de la situation des Indo-Fidjiens depuis les années 1920, correspondant aux premières générations d'Indo-Fidjiens établis aux Fidji :

> Before the 1920s, the Indo-Fijians tended to be socially isolated, economically dependent, culturally disoriented, and politically disorganized and voiceless. [...] Perceived and treated by groups outside the government as "coolies", the Indo-Fijians were told to accept as permanent and proper their place at the bottom of the Fiji social hierarchy. […] One development that caused much anxiety to all Fijians [...] was the rapid growth, economic advancement, and political assertiveness of the Indo-Fijian community. [...] During this period Indo-Fijian population growth (from 60,635 in 1921 to 85,002 in 1936, an increase of 26.7 percent), an important aspect of the growth was the increase in the proportion of Fiji-born Indians (from 44,2 percent in 1921 to 71,6 percent in 1936).

4.4. Constructions identitaires antinomiques : les Indo-Fidjiens

4.4.1. D'Indiens à Indo-Fidjiens

Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte dans l'affirmation de l'identité indo-fidjienne. Le terme « Indo-Fidjien» lui-même est très révélateur : il est la contraction de «Indiens» et de «Fidji». C'est donc dire qu'il n'y a plus d'identité uniquement indienne car le nouveau territoire, Fidji, a été intégré pour forger une identité nouvelle. Lorsque les 60 000 Indiens sont déplacés aux Fidji, ils proviennent de toutes les provinces de l'Inde, mais surtout du sud. Ils parlent des dialectes différents, adhérent à des religions et à des cultes différents, et appartiennent à des castes différentes, quoique pour la plupart assez basses. Les conditions auxquelles ils sont alors globalement soumis forcent un sentiment de solidarité et de reconnaissance mutuelle malgré les différences. Plusieurs observateurs soulignent d'ailleurs que l'identité « indo-fidjienne » aurait été ironiquement renforcée par les politiques discriminatoires de l'administration britannique. Reprenant les mots de Lal (1995), Trnka (2002) soutient que : « The creation of the identity of 'Fiji Indians' was part of a larger project of compartmentalization of Fiji's populace into three primary ethnic groups [...] - Indigenous Fijians, Indo-Fijians, and Europeans - that was undertaken during the era of British rule […] (75)».

4.4.2. L'identité pan indo-fidjienne

À la suite de ces pressions coloniales et administratives, la main-d'œuvre indienne établie aux Fidji aura développé ce que certains appellent une identité «Pan indo-fidjienne». Trnka

(2002 :75) soutient que les politiques discriminatoires britanniques envers la main d'œuvre indienne ont joué un rôle essentiel dans la construction identitaire indo-fidjienne :

> What resulted was not only a legacy of historical, social, and cultural difference between Indians and Fijians, but also the creation of shared cultural, political, and historical features - including the legacy of indenture itself - that have led some scholars to assert the existence of a pan-Fiji Indian identity […].Even before the 'coolies' were herded together into the cramped living quarters of the plantations 'lines' - resulting, for Hindus, in a breakdown of caste and, for those of South Indian origin, in the imposition of a unifying language, as they were forced to adopt a dialect of Hindi now commonly referred to as ' Fiji Hindi' -there were conscious attempts to wear away distinctions of caste, class, and religion in the holding bays for indentured laborers in Calcutta and Madras […].

Par la force des choses, un créole hindi s'est développé, lequel incorpore des mots d'un peu tous les dialectes indiens ainsi que plusieurs mots de la langue fidjienne vernaculaire et de l'anglais. Ce créole hindi, l'Hindi Fidjien ou Fiji Hindi, est aujourd'hui reconnu comme une des langues officielles du pays, avec l'anglais et le fidjien. Cette langue est un élément culturel important de la communauté indo-fidjienne car elle la distingue des Indiens restés en Inde. En effet, l'Hindi Fidjien, aux Indes, est méprisé et est considéré comme un hindi de bas niveau et presque incompréhensible. Par ailleurs, la communauté indo-fidjienne a développé une remarquable tolérance à l'endroit des différents cultes religieux. Les Indo-Fidjiens cohabitent ensemble et forment une communauté serrée dont les membres sont Musulmans, Hindous, Chrétiens, Hare Krishna, Sikhs et autres. Les différents lieux de cultes, mosquées, églises et temples sont construits à proximité les uns des autres et généralement respectés.

4.5. Constructions identitaires antinomiques : les Fidjiens

4.5.1. Une identité fidjienne : le village et la terre

Malgré les disparités intra-ethniques, la culture fidjienne se caractérise par une organisation sociale communale, un attachement à la terre intégrée dans les mythes fondateurs, et un système de chefferie patriarcal. Les Fidjiens autochtones sont demeurés un peuple fier et fort. L'élément le plus significatif dans leur identité culturelle est sans nul doute le fait qu'ils soient demeurés en possession de leurs terres. Ainsi, le système coutumier est demeuré, qui articule les modes de vie dans les villages et est demeuré un système de référence dans les

relations entre les différents clans[10]. Par ailleurs, les Fidjiens autochtones appartiennent pour plus de 90% à l'église méthodiste. Cette appartenance religieuse forte s'inscrit dans l'identité comme trait culturel commun et comme signe distinctif des «autres». Hermann et Kempf (2005:311) expriment très bien cette complexité:

> Thus, the Fijian population comes to identify with a code of morals and conducts stressing communality, collective ownership of land, the authority of the chiefs, and being part of the Christian fold. This Fijian self-image has found itself up against an ethos of individualism vested in a heterogeneously constituted group of Indo-Fijians, who uphold their own religious traditions and seem the very personification of capitalist striving.

Malgré une urbanisation galopante depuis une dizaine d'années, particulièrement à Suva, la capitale, la coutume demeure ancrée dans les mœurs. Bonnemaison (1997) a montré la particularité de l'organisation de l'espace mélanésien qui procède par réseau plutôt que par le modèle centre-périphérie. Bien que l'étude de cas de Bonnemaison se situe au Vanuatu, État insulaire voisin, le modèle du réseau, composé de nexus et dont l'articulation est fluide et flexible, s'applique largement à Fidji. L'observation est faite que ces nœuds, les nexus, sont les villages fidjiens, lesquels assurent de façon souple les rapports entre les membres des mêmes *yavusa* et avec ceux des *yavusa* et *mataqali* voisins tout, en constituant le lieu de confirmation identitaire.

Watters (1969: 55) dans *Koro - Economic Development and Social Change in Fiji* souligne ainsi cette réalité: «Fijian social organization is rooted in the land; the appointment and utilization of land expresses the functioning of social units and their adjustment to it by means of a system of shifting cultivation». Taina Woodwar (dans Lal, 2001 :48) va beaucoup plus loin pour faire saisir le rapport à la terre. Porte-parole à la Conférence des femmes aux Nations Unies, le 8 Juin 2000 et intitulée «On Being Fijian», elle affirme: «In fact there is no word in the Fijian language to describe the 'sale' of land, as the Western world knows it. It is not even a concept. If you were to sell your land, you at the same time sell your forefather ».

---

10 La coutume constitue un complexe de mythes, de rituels, de règles, de cérémonies qui organisent la vie en village, la hiérarchie, les relations entre les clans et dans une certaine mesure la vie spirituelle, bien que la presque totalité des Fidjiens soit méthodistes.

4.5.2. L'agriculture vivrière

Les activités agricoles vivrières occupent une place importante dans les mœurs fidjiennes : en plus de nourrir les familles et de servir de source d'aliments pour les rituels d'échange, elles sont un trait distinctif de l'identité fidjienne. La figure 23 permet d'observer les jardins caractéristiques de la culture fidjienne. Le Fidjien, en général, cultive la terre de façon non commerciale, fait pousser une grande variété d'espèces et se sert des surplus pour la vente sur le bord des routes ou au marché afin de diversifier ses sources de revenus. Les liens qui lient le Fidjien à la terre sont décrits par Laseqa (1984) :

> When Fijians speak of their land, they invariably refer to it as *na qau vanua* or my land, or the land that sustains me and from which I eat. The meaning of this statement is far wider than it might at first appear because its meaning implies that the land has fed its owners for past generations, and it will do so in future; on it depends their entire livelihood. But Fijian land is more than a resource; it is regarded as a homeland, and means of identity. The Fijian's land is part of his being, for not only does his land belongs to him, it is also of him. This is why it is often said that the land is the people, the two are interwoven closely and cannot be separated completely. Hence the belief that many Fijians tend to accept that if Fijian land were broken up the people and their society would disintegrate. These notions give an indication of the deep attachment Fijians have to their land; even if a Fijian has been away from his village for a long time, he knows that his *mataqali* land is still there and he can return to it if necessary. And so Fijians regard their land at their last tangible asset remaining in their control, and this helps to explain their swift reaction to any attacks on existing Fijian land laws (48).

Ainsi, bien que les Fidji aient connu une importante urbanisation dans les dernières années, le village, le *mataqali*, les jardins, demeurent les lieux auxquels l'individu s'identifie et auxquels il considère appartenir. La figure 24 montre deux villages typiques, dont les dimensions et l'aménagement sont représentatifs de la plupart des villages que l'on retrouve sur l'archipel.

Figure 23: Jardins vivriers



© Mélie Monnerat 2006

Paysage caractéristique du côté humide de l'archipel. Les flancs des collines sont occupés par des parcelles de cultures vivrières, des parcelles en friches et une végétation de deuxième génération perturbée et de médiocre qualité. Les villageois doivent parfois parcourir de longues distances pour parvenir aux parcelles de leurs *mataqalis*. L'essentiel des activités agricoles se fait à la machette, seul ou en famille. Les produits de la récolte servent principalement à nourrir la famille, aux grands échanges rituels annuels entre provinces et le surplus est écoulé au marché.

Figure 24: Villages fidjiens



© Mélie Monnerat 2006

Villages fidjiens contemporains, l'un situé en bord de mer et l'autre à l'intérieur des terres de Viti Levu. Nous pouvons observer que les habitations sont disposées à proximité les unes des autres autour d'un espace libre au centre du village. Cet espace est le cœur du village où se déroulent les différentes cérémonies, les danses, les fêtes et autres rassemblements. Non loin se trouve l'église habituellement méthodiste. Finalement, une plus grande maison dans l'axe central du village fait office de lieu de rassemblement intérieur où toutes les décisions concernant le village et le *mataqali* sont prises de concert entre le chef et les villageois. Autour du village se trouvent des jardins de cultures vivrières.

Quant à ceux nés ou qui vivent dans les zones urbaines, ils s'identifient au village dont le père ou le grand-père sont originaires. Taina Woodwart (dans Lal, 2001), soulignent par ailleurs les tensions qui peuvent se produire entre les communautés fidjienne et indo-fidjienne:

> Fijians live a communal lifestyle, which survives by sharing. We give and receive. When the missionaries came and told us it was more blessed to give than to receive, this was nothing new to us. Most Fijians adopted Christianity readily. We found the value consistent with our own. Fijians are very generous people, but within our system, there are also obligations. Some people from other cultures do not understand this. They think that when someone gives you something, it is a «good Deal» a «bargain», and you should take more, and more, and more (49).

4.6. L'indépendance et ses suites

4.6.1. La création d'une communauté de seconde classe : les Indo-Fidjiens

L'indépendance, en 1970, voit passer le pouvoir des mains des Britanniques vers celles de l'élite fidjienne, reconnue par son lignage aux chefferies traditionnelles, donc acceptée par la population fidjienne. Le clivage, entre les Indiens et les Fidjiens autochtones, développé par l'administration coloniale, demeure. En effet, le système coutumier de Fidji, qui reconnaît la prévalence hiérarchique de certains individus par rapport à d'autres, ainsi que des lignées de grands chefs, a été encouragé durant la colonie. Ainsi à l'indépendance, les Fidjiens descendants d'une lignée de chefs, et déjà proches du pouvoir, prennent place à la tête du nouvel État : seuls ceux issus de grandes lignées de chefs peuvent aspirer à de hautes fonctions politiques. Un Conseil des grands chefs (The Great Council of Chiefs) tient rôle d'autorité parallèle dans la politique nationale. C'est dire que les Indo-Fidjiens ont difficilement voix au chapitre en matière de politique.

Hermann et Kempf (2005:31) soutiennent en effet que les structures des systèmes politiques, établis sous l'administration colonial, favorisent les Fidjiens et leurs leaders traditionnels: «After the islands became a British colony in 1874, the agent of the colonial

power proceeded according to the maxim of civilising the Fijians, while preserving, as best they could, many of the traditional structures of the local people».

La population indo-fidjienne se voit par le fait même exclue du pouvoir politique par le gouvernement fidjien mis en place en 1970. En effet, leur croissance démographique inquiète l'administration coloniale britannique, qui s'efforce d'inculquer aux autochtones le même sentiment. Tui Rakuita (2002 :97), soutient que l'administration coloniale craint qu'une alliance entre la main d'œuvre indienne et les autochtones ne menace leur hégémonie dans le pays : «Historically, it goes back to past colonial policies that sought to discourage alliances between the new settlers and the indigenous population. The colonial administrators and their supporters rightly deemed that a coalition between these two ethnic groups would pose a threat to their hegemony». Comme précisé en début d'étude, Hermann et Kempf (2005:311) estiment que: «Many of the preconditions for ethnic positionings and politico-economic power relations in contemporary Fiji were created during the era of British colonial rule». Faisant état de la question des constitutions multiethniques dans les ex-sociétés coloniales, Ghai (dans Lal et Pretes 2001 :35) relate :

> As in other colonies, Britain ruled Fiji through a policy of dividing the people into ethnic groups. The separation of races went beyond the political to embrace educational, health and even economic institutions. Most colonies repudiated this principle when they became independent, in the pursuit of national identity and unity. Fiji, however, did not do so, in large part because by then Indo-Fijians outnumbered the indigenous Fijians and the latter were afraid that a common electoral roll based on universal franchise in a Westminster-type system would reduce them to the status of a political minority.

La ségrégation politique des Indo-Fidjiens est flagrante notamment dans la répartition des sièges au Parlement dès l'indépendance. Trnka (2005: 357) rappelle que l'organisation parlementaire qui fait suite à l'indépendance étant racialement structurée, elle facilite l'entrée au pouvoir de l'élite fidjienne.

Ainsi, force est de constater que les politiques protectionnistes établies sous l'administration coloniale ont profondément conditionné une scission entre Fidjiens et Indo-Fidjiens au point où les premiers s'identifient au pouvoir et au peuple légitime alors que les second sont maintenus, par l'ensemble des politiques et des institutions, comme une sous-

classe. En fait, leur présence n'est tolérée que par le labeur qu'ils produisent. C'est sous une inégalité flagrante que se fait le transfert de pouvoir lors de l'indépendance.

4.6.2. De ségrégation culturelle à ségrégation politique

Ainsi que le soutient Mitchell (2001), les guerres de cultures sont territoriales. En d'autres mots, elles prennent littéralement place sur le territoire et permettent de déterminer ce qui constitue la culture «légitime» de la société et de départager ceux qui en font partie et ceux qui n'en font pas partie. Mitchell parle de frontières entre «high and low culture» prenant place sur le territoire et dans la politique. Il ajoute: « [...] arguments over 'culture' are arguments over real spaces, over landscapes, over the social relations that define the places in which we and others live. » Hermann et Kempf (2005) rejoignent l'approche de Mitchell lorsqu'ils affirment «Temporal articulations such as actors inject into the politics, local and national alike, of ethnic positionings are closely enmeshed with spatial affiliations and exclusions (316)».

À l'approche de Mitchell, l'approche anthropologique de Barth (1995) sur la porosité et la réactualisation continuelle des cultures par les frontières ethniques, permet d'aborder les tensions ethniques de Fidji avec cohérence et nuance. À ce sujet, Trnka (2002), poursuit le même raisonnement que Barth dans son analyse des préjugés récurrents comme véhicules identitaires dans les discours des communautés fidjiennes, indo-fidjiennes et ceux du gouvernement :

> As a departure point I find it useful to adopt Frederik Barth's now classic notion of ethnicity and ethnic change (1969). Rather than assuming a static, primordial ethnicity, Barth's groundbreaking move was to contend that ethnicity should be understood as constantly shifting, constructed and reconstructed through interactions between members of ethnic groups and those they consider outsiders. [...] As he puts it, « The critical focus of investigation from this point of view becomes the ethnic boundary that defines the group, not the cultural stuff that it encloses (77).

Ainsi, la conception de Barth, quant à la nature et aux fonctions des frontières ethniques comme moyen de réactualiser l'appartenance et l'identité des individus est toujours actuelle et judicieuse. Elle permet de mieux saisir l'articulation réciproque et la

complexité des rapports ethniques et culturels complexes dans les fondements de la société fidjienne.

4.7. Sucre, acajou et fracture ethnique

Bien que la zone d'osmose entre les deux communautés ethniques soit riche, il demeure des aspects de la société ethniquement identifiés. Les deux fractures majeures sont celles de l'industrie sucrière et celle de la terre communale, qui se répercutent dans les sphères politiques et économiques. Tout en cristallisant cette dichotomie, les plantations d'acajou sont venues modifier la donne du partage des forces politiques et économiques du pays. C'est ce dont il est question dans la présente section.

4.7.1. À l'interface des forces sociopolitiques et économiques

Les terres communales sur lesquelles sont développées les plantations sucrières sont de moins en moins mises à disponibilité par les clans fidjiens qui les reconvertissent en jardins vivriers et en friches. Ainsi que l'explique Boydell (2002 :4), la communauté fidjienne connaît d'une part un accroissement démographique et d'autre part, est insécurisée par l'instabilité politique et économique du pays. Ces deux facteurs conditionnent les clans fidjiens à ne pas renouveler les baux terriens :

> Confusion and uncertainty over political interference has encouraged many native landowners to resume their land, which is their right. However, much resumed land now lies unproductive, seemingly to be reclaimed by forest over time. […] Both landlords and tenants are portrayed as losers – meanwhile the sugar industry continues to deteriorate (Boydell, 2002: 4).

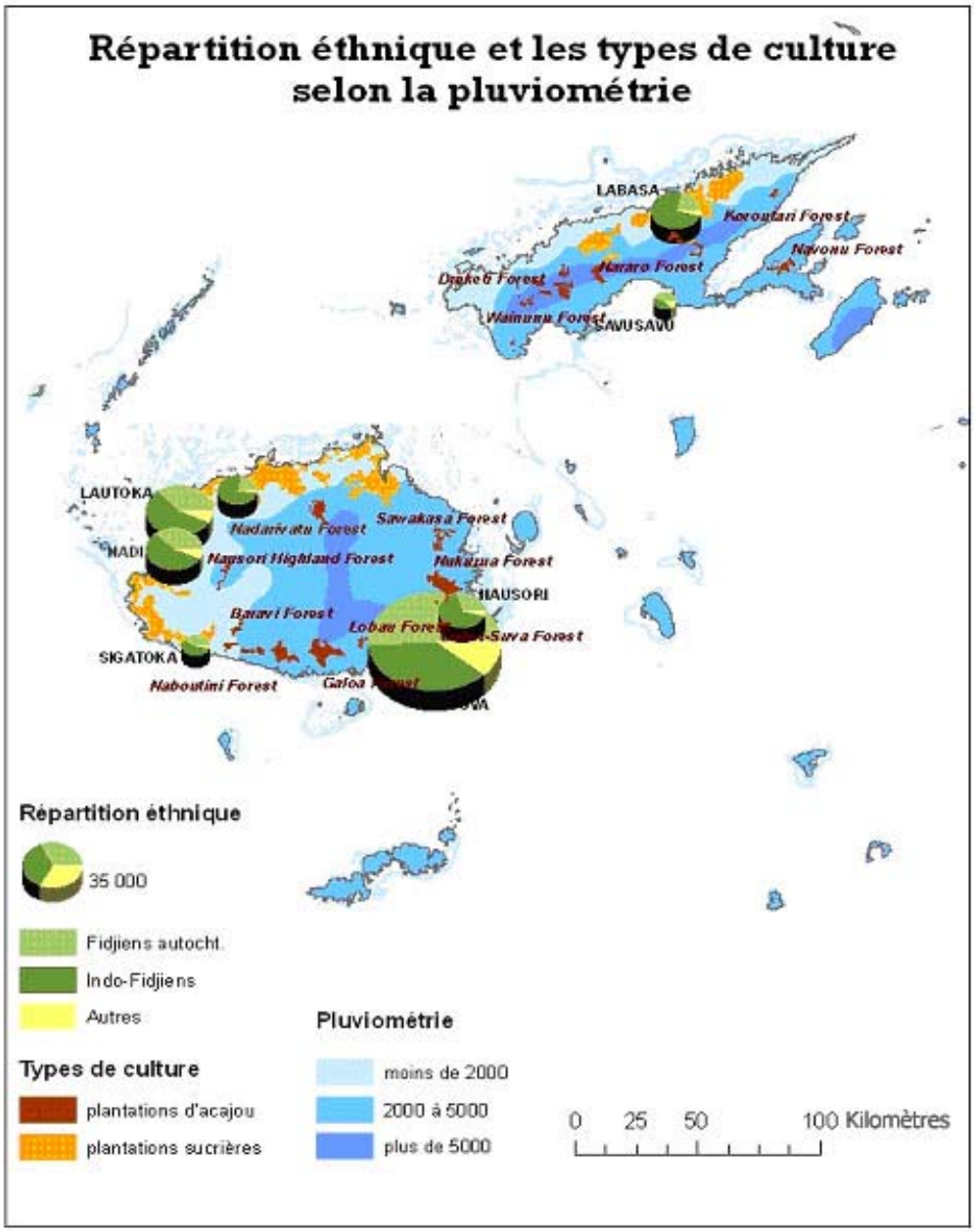
Un important phénomène d'éviction des familles indo-fidjiennes établies dans les fermes sucrières se développe à la fin des années 1990 et la tendance se maintient. Par ailleurs, les familles fidjiennes qui reprennent possession de leurs terres et expulsent les fermiers ne sont pas enclines à y poursuivre la culture du sucre. Le gouvernement tente d'encourager les clans à renouveler les baux terriens ou du moins à y continuer la culture sucrière afin de pallier au déclin de l'économie sucrière, mais sans guère de succès. L'éviction des familles indo-fidjiennes des terres à sucre donne lieu à des problèmes

sociaux relatifs à la relocalisation et à la réorientation agricole, entraînant la paupérisation ce groupe.

Les difficultés et l'insécurité qui entourent l'industrie sucrière, compte tenu de la disparition imminente des accords préférentiels ACP, ajoutées au non renouvellement de plus en plus généralisé des terres sucrières, imposent une restructuration économique profonde et vulnérabilise d'autant la communauté indo-fidjienne paysanne.

Dans ce contexte social, politique et économique en pleine transformation, les plantations d'acajou occupent une place particulière, autant symbolique qu'effective, qui cristallise l'essence des conflits et des défis auxquels Fidji doit faire face. Elles représentent un puissant moteur économique dont le potentiel permet de croire qu'elles pourraient, si bien gérées, s'ajouter aux piliers de l'économie nationale, aux côtés du tourisme, nouveau phare national, de l'industrie du textile et du sucre. Les restructurations économiques sont en effet basées sur une diversification des revenus de l'État.

Figure 25: Répartition ethnique des principales villes versus l'agriculture



© Mélie Monnerat 2007

Sources : fond de cartes du laboratoire de SIG, University of the South Pacific; Bureau de la statistique de Fiji; Quanchi (2003).

Si on revient au territoire, la figure 25 permet d'observer les corrélations qui s'opèrent sur le territoire entre les zones pluviométriques, la répartition des cultures sucrières, des plantations d'acajou, et la répartition des groupes ethnique sur le territoire. Une première corrélation apparaît entre les zones pluviométriques et la répartition des cultures, où les plantations sucrières sont localisées dans les zones sèches et l'acajou dans les zones humides. La corrélation est encore plus marquée sur Vanua Levu, où les plantations d'acajou sont presque exclusivement situées dans la zone de plus de 5 000 mm/an. Les pointes de tartes proportionnelles à la population des huit plus importantes villes du pays permettent d'observer que la population indo-fidjienne est majoritaire sur les côtes ouest, sèches, là où se trouvent les plantations. C'est d'ailleurs sur la côte ouest que le tissu urbain est le plus développé. Cependant, Suva, la capitale et plus importante ville du pays, abrite en majorité les Fidjiens autochtones. Ainsi, dans une certaine mesure, la dichotomie ethnique, culturelle et agricole, se retrouve sur le territoire, particulièrement sur Viti Levu et Vanua Levu. Sriskandarajah (2003: 309), dans «Inequality and conflict in Fiji : From purgatory to hell?» en fait l'observation :

> […] It is certainly clear that the two major communities have been divided along spatial, cultural, social and economic lines. During the colonial era, Indian migrants were restricted as to where they could settle. This led to a spatial pattern that was still discernible many decades later […]. Today, evidence of this pattern can be seen in the existence of predominantly indigenous rural villages and distinctly Indo-Fijian «settlements» in rural areas.

4.7.2. Du sucre à l'acajou, vers un transfert ethnique du pouvoir agricole?

Afin de d'évaluer comment les plantations d'acajou génèrent un transfert ethnique du pouvoir agricole avec les répercussions qui s'ensuivent, au niveau politique et économique, il s'agit de superposer à la trame de la déstabilisation de l'industrie sucrière, celle des changements qu'entraîne le développement des plantations d'acajou. Ainsi qu'il l'est mentionné dans plusieurs sources (des journaux, de revues et rapports divers), et précédemment dans le présent travail, l'instauration des plantations d'acajou s'est faite sur les terres communales avec l'accord des chefs de clans en retour d'une maigre rente. Les

plantations amènent alors du travail dans les villages pour développer les pépinières, planter et entretenir les jeunes plants. Étant donné le rythme de croissance de l'acajou et le peu de soins que les plants nécessitent, après le reboisement, les villageois ne portent aux plantations qu'une attention légère.

L'acajou et la politisation accélérée des zones rurales : le VLMA

Les premières plantations atteignant l'âge de maturité, ce n'est que dans les années 1990 que les propriétaires terriens prennent conscience de l'importance de la richesse qui pousse sur leurs terres. S'ensuit une politisation soudaine des zones rurales alors que les chefs de villages et de clans, au nom de leurs gens, revendiquent une part des profits en même temps qu'une voix au chapitre décisionnel. Ils dénoncent l'abus dont leurs chefs d'alors ont été victimes lors de l'établissement des plantations. Plusieurs *mataqalis* se regroupent pour former l'Association des propriétaires terriens de terres à acajou : le *Vanua* Landowner Mahogany Association, couramment connu sous l'acronyme VLMA. Les actions politiques qu'entreprend le VLMA, représenté par un avocat depuis fort connu, maître Isereli Fa, sont sans précédent. Le VLMA remet en question l'honnêteté et l'utilité de l'institution responsable de la gestion des terres communales, le National Land Trust Board (NLTB), et entame des poursuites contre le gouvernement (Fiji Forest, 2002 (2) 1 : 1-2).

En parallèle, un homme d'affaires, impliqué dans la direction des plantations de pins, George Speight, est désigné comme nouveau directeur du FHCL (Fiji Hardwood Corporation Limited) sous le gouvernement de Rabuka. Responsable du développement et de la gestion de la totalité des plantations d'acajou, Speight s'associe à une multinationale américaine, la Timber Ressource Management (TRM), nouvellement créée, pour un accord de vente de 210 M de dollars fidjiens (Fiji Forest, 2002 (2) 4 : 3). Sans entrer dans les détails de l'élaboration de cet accord, ni dans les allégations de corruption et de manque de transparence qui entourèrent cette transaction, on peut observer que les multinationales se sont vu ouvrir la porte à la table des négociations, offre des plus lucratives.

En 1997, un évènement politique majeur prend place aux Fidji, qui concerne l'ensemble du pays : une nouvelle constitution est ratifiée. Cette dernière révisait en profondeur la constitution de 1990, imposée par le gouvernement de Rabuka, instigateur du

coup d'État de 1987, et notoire par son racisme à l'endroit de la communauté indo-fidjienne, lui refusant, entre autres choses, toute possibilité d'accéder aux fonctions politiques supérieures par une distribution inéquitable des sièges au Parlement.

La constitution de 1997 : un grand pas en avant pour le multiculturalisme fidjien

La Constitution de 1997, à la laquelle contre toute attente participe Rabuka, ainsi que Brij V. Lal, historien Indo-Fidjien de réputation internationale, répudie les fondements racistes de 1991 et propose un nouveau modèle. Un système équitable de répartition des pouvoirs à la Chambre des communes est établi, rendant possible l'accession aux plus hautes fonctions politiques aux Indo-Fidjiens. Cette constitution se base sur les principes du multiculturalisme et sera notamment saluée par les Nations-Unies comme un modèle en la matière. Celle-ci est par ailleurs approuvée par le Grand conseil des chefs (the Great Council of Chiefs) et réhabilite le pays sur la scène internationale (particulièrement vis-à-vis du Commonwealth), qui depuis 1990 faisait pression pour une révision de la Constitution jugée inacceptable.

4.7.3. Un Premier Ministre indo-fidjien

L'équité de la Constitution de 1997 permet en effet, lors des élections démocratiques de 1999, l'élection du leader politique Mahendra Chaudhry à la tête du parti travailliste (Fiji Labour Party - FLP). C'est un choc pour Fidji qui se voit, pour la première fois de son histoire, gouverné par un Indo-Fidjien. Ancien ministre des finances dans le gouvernement modéré et multiracial de Bavadra, renversé par Rabuka en 1987, Chaudhry occupait depuis la position de leader de l'opposition.

Dans la première année de son mandat, Chaudhry remercie Speight de ses services et refuse de donner suite aux accords de ventes élaborés entre Speigth et TRM, en raison notamment des allégations de corruption qui entourent l'affaire. TRM tentera de faire valoir son offre auprès du nouveau gouvernement, mais Chaudhry refuse. La seule autre offre digne d'intérêt provient d'une autre multinationale du Royaume-Uni, la Commonwealth Development Corporation (CDC), déjà impliquée au pays dans les plantations de pins. L'offre de CDC se présente en deux volets : d'une part le montant pour l'achat des grumes

est moindre que celui proposé par TRM, soit 60 M $ Fj. En contrepartie, le deuxième volet offre son appui pour le maintien et la reconduction des accords ACP au sein de l'Union Européenne (UE), autrement dit un appui pour l'industrie sucrière à moyen terme.

Un choix brûlant : CDC ou TRM, sucre ou acajou?

Les deux propositions, celle de TRM qui offre la plus forte somme d'argent pour les grumes, mais est uniquement axée sur l'achat du bois, et celle de CDC, avec une offre pour les grumes moins importante mais un volet politique de soutien à l'industrie sucrière fidjienne, révèlent le dilemme dans les enjeux qui entourent les secteurs agricoles étroitement. En effet, on peut déduire que l'offre de TRM propose un soutien à l'industrie de l'acajou, donc directement lié aux Fidjiens autochtones (bien qu'il soit difficile de voir de quelle façon TRM comptait redistribuer équitablement les produits de la vente à tous les Fidjiens dont les taxes ont permis le développement des plantations) tandis que celle de CDC, moins avantageuse pour l'acajou, mais avec un volet politique pour l'industrie sucrière, bénéficie davantage à la communauté indo-fidjienne.

Soucieux de maintenir à flot à moyen terme l'industrie sucrière tout en mettant en marche le processus de récolte des plantations d'acajou, Chaudhry opte pour l'offre de CDC. Cette décision, prise dans la tourmente médiatique qui l'entoure depuis son élection, ne passe pas inaperçue. Retiré dans l'arrière pays depuis son éviction, Speight s'en servira comme cheval de bataille pour monter et alimenter une campagne raciste contre les Indo-Fidjiens.

Fidji sous haute tension et propagande haineuse de Speight

Auprès des propriétaires terriens d'acajou des zones rurales, Speight diffuse le message clair : un gouvernement, dirigé par un Indo-Fidjien, favorise le bénéfice économique des Indo-Fidjiens au détriment de celui des Fidjiens autochtones. Les remous et la colère qui agitent déjà les communautés rurales pour la reconnaissance de leur rôle et de leur place à occuper au sein de la gestion et de la redistribution des bénéfices de l'acajou, en font un terreau fertile et réceptif au message haineux de Speight contre le gouvernement de Chaudhry. Speight manipule à son profit la fracture ethnique et élargit son message à un message nationaliste «Fidji aux Fidjiens». Le slogan enflammera l'arrière-pays jusqu'à

Suva, la capitale, pour atteindre son apogée le 19 mai 2000, exactement un an après l'élection de Chaudhry, lorsque 3000 hommes armés et dirigés par Speight marcheront vers le Parlement pour perpétrer le troisième et plus violent coup d'État de l'histoire du pays (Robertson et Sutherland, 2001). Chaudhry et son gouvernement sont retenus en otage par Speight et ses hommes durant deux mois et une vague de violence frappe les campagnes où les champs de canne-à-sucre sont mis à feu. Des familles fermières indo-fidjiennes sont victimes de violence, de viols et de brutalité. La capitale n'y échappe pas et les commerces de Suva tenus par les familles indo-fidjiennes seront brutalement vandalisés. Pour la première fois un camp de réfugiés sera ouvert du côté sous le vent, là où pousse le sucre et où se trouvent les plus grandes concentrations d'Indo-Fidjiens.

C'est l'armée qui rétablira l'ordre sous le commandement du général Frank Bainimarama. Speight est arrêté et la sécurité est rétablie dans le pays. Au terme d'un long procès lourdement médiatisé, Speight est condamné à la prison à vie sur la petite île de Nukulau au large de Suva. Le gouvernement par intérim, mis en place par le Commandant de l'armée, dirigé par Laisena Qarase est élu démocratiquement en 2002. Chaudhry est à nouveau leader de l'opposition et Qarase entame son premier mandat en promettant d'accorder une attention particulière à la protection des droits autochtones.

4.7.4. L'acajou, un sujet sensible

Au long de ces évènements, les plantations d'acajou sont devenues un sujet extrêmement explosif, symbole de ce qui aura enflammé l'extrémisme d'une partie de la population fidjienne autochtone. Mais surtout, il est rapidement reconnu par les observateurs politiques et économiques que le nationalisme exacerbé des paysans et propriétaires terriens s'avère le résultat d'une manipulation grotesque par la bourgeoisie nouvelle créée au long des treize ans de pourvoir de Rabuka. Bien plus qu'un sentiment de haine généralisé, c'est cette nouvelle élite économique, sous le ferment de nombreuses années passées au pouvoir, qui agit derrière l'évènement extrême du coup de 2000. Cela, malgré la couverture médiatique internationale qui aura concentré son attention sur la fracture ethnique de Fidji. Cet élément de fragilité dans la population aura été dramatiquement détourné pour servir les desseins de certains individus dont la couverture des revendications autochtones constituait un miroir

bien accommodant (Robertson et Sutherland, 2001). À ce propos Speight, se considérant le porte-parole de la voix autochtone, ne parlait pas même le fidjien et était issu de cette bourgeoisie lui ayant permis de poursuivre des études prestigieuses en Australie et aux États-Unis, loin de la réalité paysanne.

L'annulation des engagements envers les multinationales : l'acajou comme ressource nationale

À la suite du coup d'État, tous les engagements pris envers CDC sont annulés et Qarase demande au Great Council of Chiefs de réfléchir à une entente entre les différentes parties qui maximiserait le bénéfice de tous les Fidjiens. C'est en 2002 que le Great Council of Chiefs rend les conclusions des réflexions. Qarase décide de se conformer intégralement aux conclusions de ce rapport. Les conclusions majeures sont que les plantations doivent être considérées comme une richesse nationale appartenant à l'ensemble des Fidjiens et, pour le bénéfice des Fidjiens, le bois devrait être géré par le pays, des semis jusqu'à la transformation afin que les profits demeurent au pays. Un organe institutionnel doit être créé dont le mandat consiste à assurer la protection des droits des propriétaires terriens, à servir de lieu d'information et de relais entre les propriétaires terriens et le FHCL. Finalement, il est recommandé que les propriétaires terriens reçoivent 10 % des profits retirés de la vente du bois, qu'ils aient accès à des formations techniques relatives à la foresterie afin d'être intégrés aux différentes étapes de l'industrie forestière de l'acajou et qu'ils aient voie aux chapitres décisionnels. Cette nouvelle institution porte le nom de Fiji Mahogany Trust (FMT) et est entérinée par le Fiji Mahogany Bill de 2003. Mais le FMT n'est pas encore entièrement effectif et plusieurs propriétaires terriens attendent sa pleine mise en fonction avant d'autoriser les coupes forestières sur leurs terres.

L'acajou fidjien est aujourd'hui géré comme une ressource nationale par le pays dont les richesses doivent être redistribuées de façon équitable à l'ensemble de la population. Il est certain que les plantations d'acajou constituent une richesse nationale fort intéressante et que leur gestions durable est cruciale pour l'avenir du pays.

Conclusion

L'acajou fidjien, bien que faiblement connu sur la scène forestière internationale, est amené à attirer l'attention dans les années à venir. À titre de contribution, ce mémoire propose d'aborder les plantations fidjiennes d'un point de vue holistique afin de rendre compte des différents tenants et aboutissants les concernant et qui se jouent à différentes échelles.

À la question : «Aux Fidji, dans un contexte actuel de profondes restructurations sociopolitiques et économiques, de quelle façon les interfaces environnementales, sociopolitiques, économiques se rejoignent-elles autour de l'acajou?» nous avons répondu en trois temps. En premier lieu, les différents écrits et recherches portant sur l'acajou sauvage permettent de conclure que l'espèce est soumise à une exploitation mal contrôlée qui en menace la survie. Par ailleurs, cette exploitation ouvre des routes dans des régions toujours plus isolées du grand bassin forestier de l'Amazonie, exerçant une menace pour les populations autochtones locales en perpétrant maladies, épidémies et violence. Malheureusement, bien que l'espèce soit protégée par la réglementation de l'annexe II de la CITES, plusieurs pays ont, malgré leurs efforts, du mal à contrôler l'entièreté de leurs territoires pour y freiner les coupes illégales.

Autre difficulté que la recherche permet de relever est le frein au développement de plantations dans l'aire naturelle que représente le nuisible *Hypsipyla robusta.* Dans ce contexte international, il apparaît que les plantations fidjiennes se posent comme une alternative avantageuse pour deux principales raisons : 1) de par leur statut de plantations, elles échappent au schéma de la surexploitation de *Swietenia macrophylla* et des conséquences néfastes qu'on lui connaît et 2) le statut de plantation permet de concevoir une exploitation durable de *S. macrophylla.* Bien que les 40 000 hectares d'acajou plantés aux Fidji ne présentent qu'une infime fraction des stocks indigènes, une telle superficie contient les plus vastes stocks plantés prêts à la récolte aujourd'hui disponibles dans le monde. Il y a donc indéniablement une carte avantageuse à jouer sur la scène internationale pour l'acajou fidjien. Ces constats étant posés, il est indispensable de procéder à un changement d'échelle afin d'explorer les impacts que de telles plantations ne manquent pas de poser pour l'État insulaire qu'est Fidji.

Comme le révèle l'historique des plantations aux Fidji, dont il a été question dans le troisième chapitre, trois phénomènes marquent l'analyse contemporaine : 1) dès les premiers essais tentés dans les années cinquante, l'acajou *S. macrophylla*, parmi les autres espèces mises à l'essai, s'avère la plus compétitive et la mieux adaptée au pH du sol, aux gradients de pente, d'altitude et d'humidité, peu importe la localisation des sites. L'acajou s'adapte particulièrement bien au milieu fidjien. C'est donc sur les sites de coupes de la forêt indigène que l'acajou est planté, dans une optique de reforestation des zones déboisées; 2) ce deuxième point est lié au premier en ce qu'il est relatif à l'écologie de l'arbre : *Hypsipyla robusta* n'est pas présent au Fidji. Son absence permet d'entreprendre avec envergure le développement des plantations d'acajou; 3) le gouvernement loue les terres aux *mataqalis* par le biais de la NLTB, l'organisme en charge de la gestion des terres autochtones pour le bénéfice des autochtones. Les achats des semis, en provenance notamment du Brésil et du Honduras, sont financés par les fonds publics, de même que tout ce qui entoure le développement des plantations.

Le fait que l'acajou soit aux Fidji très bien adapté et libéré de son nuisible naturel, *Hypsipyla*, s'accompagne d'un autre élément, soit celui de l'invasion des écosystèmes des îles. Là se pose une problématique incontournable dans les îles, celle de la vulnérabilité des écosystèmes aux espèces exotiques. Selon la littérature concernant l'envahissement des écosystèmes insulaires, l'acajou comporte un risque pour Fidji. Bien que cette espèce soit connue comme une des moins virulentes parmi les espèces sylvicoles tropicales sur le marché, elle représente des risques, comme en témoigne le cas du Sri Lanka. Le potentiel d'invasibilité de l'acajou exige attention afin de développer des mesures pour restreindre et contrôler l'invasion. Il va sans dire que les terres en friches limitrophes aux plantations sont à haut risque et l'envahissement de ces terres agricoles pourrait s'avérer problématique pour l'agriculture de subsistance. Ces constats justifient largement l'approche multiscalaire où du point de vue environnemental, l'acajou fidjien propose un modèle fort avantageux à l'échelle internationale, mais où le potentiel de perturbation auprès des écosystèmes de Fidji se répercute à l'échelle locale.

L'acajou fidjien n'influence pas seulement les écosystèmes, mais également la société. La valeur économique de ces plantations s'accompagne d'une politisation accélérée

des zones rurales dans le milieu des années 1990. Les villages des *mataqalis* possédants des terres à acajous vont prendre connaissance de la valeur réelle d'un bois auquel ils n'avaient à prime a bord accordé que peu d'attention, se contentant du maigre revenu de la rente allouée par le gouvernement. Les plantations étant pour la plupart situées dans l'arrière pays et les hautes terres humides, les revendications politiques et économiques vont se répandre jusque dans ces lieux. Les paysans se regroupent pour former le VLMA, engagent un avocat et poursuivent le gouvernement en justice. Les paysans et propriétaires terriens revendiquent une plus grande part des bénéfices et une place équitable dans le processus de prise de décision. Les revendications atteignent leur apogée lorsque, devant le refus, à prime à bord, de la part du gouvernement d'accorder l'attention nécessaire aux propriétaires de terres à acajous, ces derniers réclament l'entièreté des bénéfices.

En parallèle, l'économie sucrière périclite et la situation du groupe culturel indo-fidjien se précarise avec le non-renouvellement des baux terriens et la menace d'instabilité des prix et des quotas de sucre vers le Royaume-Unis en raison des pressions exercées par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). D'un schéma hérité de l'époque coloniale où les Indo-Fidjiens cultivent le sucre et maintiennent l'économie nationale, à la perspective où les Fidjiens autochtones se trouvent pour la première fois en possession d'un pouvoir agricole énorme, les plantations d'acajou entrainent un transfert ethnique du pouvoir agricole. Un tel glissement géographique tire son évidence de l'étude de l'origine de la fracture ethnique fidjienne et de ses articulations. Ce phénomène se produit au moment où Fidji diversifie son économie afin de réduire la dépendance à l'économie du sucre. Il est peu probable que l'acajou remplace le poids économique du sucre, et ce n'est d'ailleurs pas ce qui est visé. Les piliers de l'économie actuelle sont d'ailleurs le tourisme, le textile et le sucre. Cependant, ces plantations sont amenées à prendre place parmi les piliers économiques du pays.

Toujours est-il que ce mouvement de contestation en provenance des zones rurales échauffe la population et offre à George Speight un terreau fertile à une propagande nationaliste raciste. Renvoyé de ces fonctions de président de la FHCL par le gouvernement élu de Mahendra Chaudhry en 1999, Speight retourne vers ses terres et entreprend une campagne haineuse envers les Indo-fidjiens. Trois mécanismes lient les plantations aux

perturbations politiques qui mèneront au coup d'État de 2000 : 1) la valeur économique des plantations qui entraîne des transactions financières où le sucre et l'acajou deviennent des enjeux politiques par le biais des propositions de CDC et TRM; 2) le leader et porte parole du coup d'État est l'ex-président de l'organisme en charge de la gestion des plantations à l'échelle nationale, la FHCL; 3) les revendications paysannes et la politisation accélérée des zones rurales offrent un terrain fertile à la propagande de Speight.

Bien sûr, le contexte fidjien est complexe et l'on ne peut pas prétendre que les plantations d'acajou et les turbulences qui les entourent soient seules à l'origine du coup. Cependant, étant donné le contexte politique tendu des Fidji et la conjoncture économique instable à l'orée du XXI^{ème} siècle, les plantations auront certainement exacerbé les tensions pour aboutir aux excès qui mèneront au coup d'État.

L'approche holistique et interdisciplinaire a permis de déceler plusieurs mécanismes entourant les plantations fidjiennes et qui prennent place autant dans le contexte environnemental que sociopolitique et économique. L'avantage de l'étude en milieu insulaire permet d'observer des phénomènes concentrés dans le temps et l'espace, lequel prélude à des analyses des «grands espaces». L'étude des problématiques insulaires demande une attention constante et appliquée en ce que l'évolution des phénomènes se fait très rapidement.

Aujourd'hui, malgré le dernier coup d'État perpétré le 6 décembre 2006, la situation semble demeurer stable dans la gestion des plantations. Les efforts menés par le gouvernement et la FHCL pour informer et ouvrir la discussion avec les propriétaires terriens depuis 2002 se sont avérés fructueux et une entente cordiale est maintenant établie du moins entre la paysannerie et les membres de la FHCL. Cette entente permet d'élaborer les négociations qui ont rencontré un consensus où les propriétaires terriens ont maintenant accès aux processus décisionnels et où la répartition des bénéfices est plus équitable envers les *mataqalis*. Par ailleurs, l'idée de vendre en bloc les plantations à des multinationales à été écartée afin d'assurer un retour des bénéfices à l'ensemble de la société fidjienne. Cependant, le pays est à la recherche de partenaires internationaux pour écouler et contribuer aux processus de transformation du bois.

L’étude géographique des plantations fidjiennes montre bien que des analyses holistiques, interdisciplinaires et multiscalaires mettent à jour des mécanismes dans les phénomènes autrement indéchiffrables. Cette étude aura permis de mettre en relation le temps, l’espace et l’être humain, qui interagissent autour de l’acajou, afin de tirer une compréhension la plus proche possible de la vérité. Ces plantations représentent un leg important pour l’avenir de Fidji, mais qui peut également avoir son influence sur la scène internationale. Il s’agit donc pour le gouvernement et la population de gérer dans la durée et l’équité cette ressource.

Bibliographie

ASIAN DEVELOPEMENT BANK (2004) *Pacific Region Environmental Strategy (PRES) 2005-2009*, vol.1 : Strategy Document, 146 p.

BARTH, Frederik. (1995) *Les groupes ethniques et leurs frontières*. Paris**,** PUF.

BASS, S. (1998) «Forest Certification - The Debate About Standards», *Rural Development Forestry Network,* Network Paper 23b (Summer 98): 1-20.

BAYLISS-SMITH, T., BEDFORD, R., BROOKFIELD, H., LATHAM, M. (1988) *Islands, islanders and the world*. Cambridge, Cambridge University Press.

BLUNDELL, A.G. et GULLISON R.E. (2003) «Poor regulatory capacity limits the ability of science to influence the management of mahogany», *Forest Policy and Economics*, 5: 395-405.

BONNEMAISON, Joël (1986) *La dernière île*. Paris, ORSTOM.

BONNEMAISON, Joël (1997) «Le renouveau de l'approche culturelle». *La géographie culturelle*, Paris, CTCH**,** 23-63.

BONNEMAISON, Joël et FREYSS, Jean (1997) «Le Pacifique insulaire – Nations, aides, espaces», *Revue tiers-monde,* 38 (149).

BOYDELL, Spike, SHAH, Krishn (2003) «An inquiry into the nature of land *ownership* - The International Association for the Study of Common Property», Second Pacific Regional Meeting, Brisbane, 7-9 September.

BOYDELL, Spike (2008) «Land, conflict and community forestry in Fiji», *Management of Environmental Quality: An International Journal*, 19 (1): 6-19.

BROWN, N., JENNINGS, S. et CLEMENTS, T. (2003) «The ecology, silviculture and biogeography of mahogany (*Swietenia macrophylla*): a critical review of the evidence», *Perspective in Plant Ecology, Evolution and Systematics*, 6 (1/2): 37-49.

COLLIER, P. (2001) «Implications of Ethnic Diversity», *Economic Policy*, 127-136.

DENSLOW, J.S. (2003) «Weeds in Paradise: Thoughts on the Invasibility of Tropical Islands», *Annals of the Missouri Botanical Garden*, 90 (1): 119-127.

De VRIES, R. E. (2002) «Ethnic tension in paradise: explaining ethnic supremacy aspirations in Fiji», *International Journal of Intercultural Relations*, 311-327.

FIJI FOREST (2002) «Strategic Plan Sets Targets», septembre/octobre, vol.2, no.7, Suva.

FIJI FOREST (2002) «Learn from experts: Tuisawau», avril/mai, vol.2, no. 4, Suva.

FIJI FOREST (2002) « PM warns mahogany bidders», janvier, vol.2, no. 2, Suva.

FIJI MAHOGANY ACT (2003) *ACT NO. 15 OF 2003*, Gouvernement de Fidji.

FINGLETON, Jim (2002) «Regional Study on Pacific Islands Forestry Legislation», *FAO Legal Paper Online*, 1-40.

GHAI, Y. (2001) «Constitutional Order in Multicultural Societies» dans *Coup - Reflections on The Political Crisis in Fiji*, Canberra, Pandanus Books**,** 35-38 p.

GOUVERNEMENT DE FIDJI (2002) « Rebuilding Confidence for Stability and Growth for a Peaceful, Prosperous Fiji: Strategic Development Plan, 2003-2005», Ministry of Finance and Planning, Suva.

GROGAN, James (2001) *Bigleaf mahogany (Swietenia macrophylla) in southeast Pará, Brazil: a life history study with mangement guidelines for sustained production from natural forest*. Ph.D. Thesis. Yale University, New Haven, CT, USA.

GROGAN, James, BARRETO, Paulo, VERÍSSIMO, A. (2002) « Mahogany in the Brazilian Amazon: Ecology and Perspectives on Management», Imazon, Belém, Brasil. http://imazon.org.br (version pdf)

GROGAN, James, GALVÃO, Jurandir, SIMÕES, L., VERÍSSIMO, A. (2003) «Regeneration of a big-leaf mahogany in closed and logged forests of southeastern Pará, Brazil» In LUGO, A., FIGUEROA COLÓN, J.C., ALAYÓN, M. (Eds.) *«Bigleaf Mahogany: Genetics, Ecology, and Management»* Springer, New-York, n-Y, USA, pp. 193-208.

GROGAN, James, MARK, Ashton S., GALVÃO, Jurandir (2003) «Big-leaf mahogany (*Swietenia macrophylla*) seedlong survival and growth across a topographic gradient in southeast Pará, Brazil», *Forest Ecology and Management,* 186 : 311-326

GROGAN, James et BARRETO, Paulo (2004) «Big-Leaf Mahogany on CITES Appendix II: Big Challenge, Big Opportunity» *Conservation Biology*: 973-976

GROGAN, James, LANDIS, Matthew R., ASHTON, Mark S., GALVÃO, Jurandir (2005) «Growth response by big-leaf mahogany (*Swietenia macrophylla*) advance seedling regeneration to overhead canopy release in southeast Pará, Brazil», *Forest Ecology and Management*, 204 : 399-412.

GULLISON, R.E., HUBBELL, S. (1992) «Regeneración natural de la mara (*Swietenia macrophylla*) en el bosque Chimanes, Bolivia», *Ecología en Bolivia*, 19 : 43-56.

GULLISON, R.E., PANFIL, S.N., STROUSE J.J., HUBBELL S.D. (1996) «Ecology and management of mahogany (*Swietenia macrophylla* King) in the Chimanes Forest, Beni, Bolivia», *Botanical Journal of the Linnean Society*, 122 : 000-0000.

GRUBB, P.J., (1977) «The maintenance of species-richness in plant communities: the importance of the regeneration niche», *Biology Review*, 52: 107-145.

HELGASON, T., RUSSELL, S.J., MONROE, A.K. et VOGEL, J.C. (1996) «What is mahogany? The importance of a taxonomic framework for conservation», *Botanical Journal of the Linnean Society*, vol. 122: 47-59.

HERMANN, E., KEMPF, W. (2005) «Introduction to Relations in Multicultural Fiji: The Dynamics of Articulations, Transformations and Positionings», *Oceania*, 309-324 p.

HUFFER, Élise (1993) *Grand Hommes et petites îles – La politique extérieure de Fidji, de Tonga et du Vanuatu*. Paris, ORSTOM.

JAAKKO POYRY Consulting (2004) *Fiji Hardwood Corporation - Forest Management Plan*, *J. P. Consulting*, Suva**:** 1-50.

JANZEN, D.H. (1986) «The future of tropical ecology», *Annual Review of Ecology and Systematics*, (70) 305-324.

KEPPEL, Gunnar, NAVUSO, Jone C., NAIKATINI, Alifereti, THOMAS, Nunia T., ROUNDS, Isaac A., OSBORNE, Tamara A., BATINAMU, Nemani, SENIVASA, Eliki (2005) «Botanical Diversity at Savura, a Lowland Rain Forest Site along the PABITRA Gateway Transect, Viti Levu, Fiji», *Pacific Science*, (59) 2: 175-191.

KHOSLA, P.K. et STYLES, B.T. (1975) «Karyological studies and chromosomal evolution in Meliaceae», *Silvae Genetica* (24): 376-378.

KOROVULAVULA, I. (2005) «Social Impact Assessment of Fiji Hardwood Corporation Limited - Operations on Viti Levu: Nukurua, Naboutini, and Galoa», *Practical conservation through certified forestry*, SmartWood, Suva, FSC**:** 1-50.

LAL, Brij V. (1992) *Broken Waves – A History of the Fiji Islands in the Twentieth Century*. Honolulu, University of Hawaii Press.

LAL, Brij V. (1995) «Managing Ethnicity in Colonial and Post-Colonial Fiji - Lines across the sea: Colonial Inheritance in the Post-Colonial Pacific», *Pacific History Association***,** Brisbane, 37-47 p.

LAMB, F.B. (1966) *Mahogany of Tropical America : Its Ecology and Management,* Ann Arbor, University of Michigan Press.

LASAQA, I. (1984) *The Fijian People - Before and After Independence*, Canberra, ANU: Dominion Press-Hedges & Bell, 231p.

LESLIE, David, RATUKALOU, Inoke (2002) *Rural Land-Use Policy for Fiji*, GTZ, SPC, Ministry of Agriculture, Sugar and Land Resettlement (ed.), Suva, 32 p.

MACARTHUR, R.H. et WILSON, E.O. (1967; 2001) *The Theory of Island Biogeography*, Princeton, Princeton University Press.

MARTINI, A.M., N. de A., Rosa, UHL, C. (1994) «An attempt to predict which Amazonia tree species may be threatened by logging activities», *Environmental Conservation*, 21 (2): 152-162.

MAYHEW, J.E. et NEWTON, A.C. (1998) *The Silviculture of Mahogany*, New-York & Oxon, CABI Publishing.

Ministry of Agriculture, Fisheries and Forests of Fiji, Secretariat of the Pacific Community (SPC) et le German Technical Co-operation (GTZ) (1999) *Forestry Facts & Figures – Fiji 1998*, Suva, 35 p.

Ministry of Tourism (1997) « Fiji tourism development plan 1998-2005», Ministry of Tourism, Suva

MITCHELL, D. (2001) «Culture Wars: Culture is Politics by Another Name» dans *Cultural Geography: A Critical Introduction.* Londres**,** Blackwell, 3-36 p.

NABALARUA, E. (2005) «Sustaining management of indigenous-owned resources - Rationale for multi-dimensional training in a multi-million dollar mahogany industry in Fiji», *He Puna Korero: Journal of Maori and Pacific Development* 6(1): 34-44.

NEGREROS-CASTILLO, Patricia, SNOOK, Laura, Mize, Carl W. (2003) «Regenerating mahogany (*Swietenia macrophylla*) from seed in Quintana Roo, Mexico : the effects of sowing method and clearing treatment», *Forest Ecology and Management*, 183 : 351-362.

PIOTTO, Daniel, VÍQUEZ, Edgar, MONTAGNINI, Florencia, KANNINEN, Markku (2004) «Pure and mixed forest plantations with native species of the dry tropics of Costa Rica : a comparison of growth and productivity», *Forest Ecology and Management,* 190 : 359-372.

PIRES, J.M., PRANCE, G.T. (1985) «The vegetation types of the Brazilian Amazon» dans PRANCE, G.T., LOVEJOY, T.E. (Eds) *Key Environments: Amazonia*, Pergamon Press, Oxford, pp. 109-145.

POSHEN, P. (2000) «Social Criteria and Indicators for Sustainable Forest Management», *International Labour Office*, Working Paper 3: 27.

QUANCHI, Max (2003) *Jacaranda Atlas of the Pacific Islands*. Queensland, John Wiley & Sons Australia.

RAE, Sandy (2004) «Fiji Hardwood Corporation – Outline of Fiji Hardwood Corporation Limited (FHCL) for the 21 September 2004 meeting of mahogany industry stakeholders», Suva, Fiji.

REDDY, Mahendra (2003) «Farm Productivity, Efficiency and Profitability in Fiji's Sugar Industry», *Fijian Studies*, 2(1): 225-240.

RICHARDSON, D.M. (1998) «Forestry Trees as Invasive Aliens», *Conservation Biology,* 12(1): 18-26.

ROBERTSON, Robbie et SUTHERLAND, William (2001) *Government by the gun.* Sydney, Pluto Press Australia.

RODAN, B.D. et Campbell, F.T. (1996) «CITES and the sustainable management of *Swietenia macrophylla* King», *Botanical Journal of the Linnean Society,* 122: 83-87.

SECRETARIAT OF THE PACIFIC COMMUNITY (2004) «Report of the First Regional Conference of Heads of Agriculture and Forestry Services (HOAFS) », 13-17 Septembre, Suva, 56p.

SMARTWOOD (2005) «Public announcement for the Forest Management Certification Assessment of Fiji Hardwood Corporation Ltd», *Smartwood*, Suva, 3 p.

SNOOK, Laura K. (1989) «The Search for sustainable tropical silviculture : Regeneration and Growth of mahogany after disturbance in Mexico's Yucatan forests», *Yale School of Forestry and Environmental Studies* : TRI News (Fall), 3-5.

SNOOK, Laura K. (1996) «Catastrophic disturbance, logging and the ecology of mahogany (*Swietenia macrophylla*): grounds for listing a major tropical timber species in CITES», *Botanical Journal of the Linnean Society,* 122: 35-46.

SNOOK, Laura K., CÁMARA-CABRALES, Luisa, KELTY, Matthew J. (2005) «Six years of fruit production by mahogany trees (*Swietenia macrophylla* King) : patterns of variation and implications for sustainability», *Forest Ecology and Management,* 206 : 221-235.

SNOOK, Laura K. et NEGREROS-CASTILLO, P. (2004) «Regenerating mahogany (*Swietenia macrophylla* King) on clearings in Mexico's Maya Forest: the effects of clearing method and cleaning on seedling survival and growth», *Forest Ecology and Management,* 189: 143-160.

SRISKANDARAJAH, Dhananjayan (2003) «Inequality and conflict in Fiji: From purgatory to hell? », *Asia Pacific View Point*, 3(44): 305-324.

STEVENSON, N.S. (1927) «Silvicultural treatment of mahogany forests in British Honduras», *Empire Forestry Journal*, 6: 219-227.

TOFTS, Andrews (1998) «How Appropriate is Certification for Small-Scale timber Producers in Melanesia? », *Rural Development Forestry Network*, Odi (ed) 23b: 1-1.

TRNKA, S. (2002) «Foreigners at Home: Discourses of Difference, Fiji Indians and The Looting of May 19 », *Pacific Studies*, 69-92 p.

TRNKA, S. (2005). «Land, Life and Labour: Indo-Fijian Claims to Citizenship in a Changing Fiji», *Oceania*, 75 (4): 354-367.

VAN RHEENEN, J.M.P.J.B. (Jacaranda), BOOT, Rene G. A., WERGER, Marinus J. A., ULLOA ULLOA, Miguel (2004) «Regeneration of timber trees in a logged tropical forest in North Bolivia», *Forest Ecology and Management*, 200 : 39-48.

VARMOLA, M. (2002) «Hardwood Programmes in Fiji, Solomon Islands, and Papua New Guinea», *Forestry Department*, FAO Working Paper, FP/21: 1-13.

VERÍSSIMO, A., BARRETO, P., TARIFA, R. et UHL, C. (1995) «Extraction of a high-value natural resource in Amazonia: the case of mahogany», *Forest Ecology and management,* 72: 39-60.

WALTERS, Bradley B., SABOGAL, Cesar, SNOOK, Laura K., de ALMEIDA, Everaldo (2005) «Constraints and opportunities for better sylvicultural practice in tropical forestry : an interdisciplinary approach», *Forest Ecology and Management*, 209 : 3-18.

WARD, Gerard R. (1965) *Land Use and Population in Fiji*. Her Majesty Stationery Office (HMSO), London.

WATLING, D., GRANT, A., LENOA, L. et KOROVULAVULA, I. (2005) «Forest Management Certification Assessment - Report for Fiji Hardwood Corporation Ltd in Fiji», *Practical conservation through certified forestry*, SmartWood, Suva, FSC**:** 1-116.

WATTERS, R. F. (1969). *Koro - Economic Development and Social Change in Fiji*. London & New-York, Oxford University Press.

WHITMORE, J.L, HINOJOSA, G., (1977) «Mahogany (*Swietenia*) hybrids», *USFS Research Paper,* IITF-23.

WHITMAN, A.A., BROKAW, N.V.L., et HAGAN, G.M. (1997) «Forest damage caused by selection logging of mahogany (*Swietenia macrophylla*) in northern Belize», *Forest Ecology and Management*, 92: 87-96

WOODWART, T. (2001) On Being Fijian. In B. V. Lal et M. Pretes (éds.) *Coup: Reflections on the Political Crisis in Fiji*. Canberra, Pandanus Books.

Sites Internet consultés

Bureau de la Statistique de Fiji (FIBOS) : http://www.statsfiji.gov.fj/

CITES : http://www.cites.org/fra/index.shtml
FAO, Département des forêts : http://www.fao.org/forestry/fr/
Fiji Times : http://www.fijitimes.com/
Google Earth
Gouvernement de Fidji : http://www.fiji.gov.fj/
ICRAF : http://www.worldagroforestrycentre.org/
PNUD: http://hdr.undp.org/en/statistics/ ;
http://hdr.undp.org/en/media/hdr_20072008_tables.pdf
Queensland Forestry Institute :
http://images.google.ca/imgres?imgurl=http://www.csiro.au/images/mediaReleases/hypsipyla_robustam.jpg&imgrefurl=http://www.csiro.au/files/mediarelease/mr2000/CedarTipMoth.htm&h=156&w=250&sz=19&hl=fr&start=1&tbnid=_fLRIFcb3jak_M:&tbnh=69&tbnw=111&prev=/images%3Fq%3Dhypsipyla%2Brobusta%26gbv%3D2%26svnum%3D10%26hl%3Dfr%26client%3Dfirefox-a%26channel%3Ds%26rls%3Dorg.mozilla:fr:official%26sa%3DG
Ressource naturelle Canada (2001) http://www.e-voyageur.com/atlas/Oceanie.jpg

Annexe I : Questionnaire village Vunaniu

Questionnaire Vunaniu village

No_____ Date_____

Interviewer name: _____

Respondent name_____

Age _____

Gender ☐ M ☐ F

---

1. Do you own mahogany land?

☐ Yes ☐ No

If so, how much? ----------

where? ----------

when was it planted? ----------

2. How often do you go to your mahogany plantations?

☐ Once a week

☐ Sometimes (1/month)

☐ Hardly (1-3 times a year)

☐ Never

☐ Other _____

3. List at least five (5) things you do when you visit your plantations?

1. _____ explain_____
2. _____ explain_____
3. _____ explain_____
4. _____ explain_____

5. _____ explain_____

4. Have you already received any income from the mahogany

Leases ☐ Yes ☐ No how much_____

Royalties ☐ Yes ☐ No how much_____

Logging ☐ Yes ☐ No how much_____

Planting ☐ Yes ☐ No how much_____

Maintenance ☐ Yes ☐ No how much_____

Transport ☐ Yes ☐ No how much_____

Selling ☐ Yes ☐ No how much_____

Handicraft ☐ Yes ☐ No how much_____

Any other accurate activity related to mahogany industry?

_____ How much_____

5. Are you satisfied with the income you get from mahogany?

☐ Yes ☐ No

Explain: ----------

---

6. What are the five (5) main purposes you will use the income/money from mahogany for?

1. _____ explain _____

2. _____ explain _____

3. _____ explain _____

4. _____ explain _____

5. _____ explain _____

7. Are you presently involved in the mahogany industry?

☐ Yes ☐ No

If yes, what do you do?

1. _____ explain _____

2. _____ explain _____

3. _____ explain _____

4. _____ explain _____

8. Are you satisfied with your participation in the mahogany industry?

☐ Yes ☐ No

Explain ----------

---

9. Does the village have some cultural/traditional sites located within the plantations?

☐ Yes ☐ No

If so, what are they: ----------
---

10. Do you feel that they are properly respected / protected?

☐ Yes ☐ No

Explain ----------

---

11. What are your rights regarding the mahogany plantations?

Explain: ----------

---

12. Do you feel that you are well informed of your rights concerning the mahogany plantations?

☐ Yes ☐ No

Explain : ----------

---

13. Are you aware of the Fiji Mahogany Trust (FMT) and the rights and benefits you have through it?

☐ Yes ☐ No

Explain: ----------

---

14. Are you satisfied with the FMT and the way landowners get their share?

☐ Yes ☐ No

Explain: ----------

---

15. Do you feel mahogany operations and the new income have given rise to conflicts in the village?

☐ Yes ☐ No

Explain: ----------

---

16. Have you experienced political issues/interferences with the government concerning mahogany plantations?

☐ Yes ☐ No

Explain: ----------

---

17. Do you think mahogany industry should include Indo-Fijians, non-Fijians and Fijians who do not own mahogany land?

☐ Yes ☐ No

Explain: ----------

---

18. Have you noticed any spread of mahogany trees outside the plantations boundaries?

☐ Yes ☐ No

If so, is it a problem, explain: ----------

---

19. Is mahogany invading your plantation area?

☐ Yes ☐ No

Explain: ----------

---

20. Have you planted some crop near mahogany plantations?

☐ Yes ☐ No

Explain: ----------

---

21. Have you noticed any differences compared to crops planted away from the mahogany?

---

22. Since mahogany has been planted, has it affected

- the location of your gardens?

  ☐ Yes ☐ No Explain----------

- the type of crop planted?

  ☐ Yes ☐ No Explain----------

- the way you garden?

  ☐ Yes ☐ No Explain----------

- Any other change affecting your gardens since mahogany has been planted?

  Explain----------

  ---

23. Do you think mahogany could be a menace for Fiji's natural flora and fauna?

☐ Yes ☐ No

Explain: ----------

---

24. Has mahogany changed the taste and quality of your water?

☐ Yes ☐ No

Explain: ----------

---

25. Do you think mahogany is a beautiful/important tree?

☐ Yes ☐ No

Finally, in summary and in your opinion,

26. What are the five (5) main benefits or advantages of mahogany?

1. ---------- Explain:----------

2. ---------- Explain:----------

3. ---------- Explain:----------

4. ---------- Explain:----------

5. ---------- Explain:----------

27. What are the five (5) main disadvantages of mahogany?

1. ---------- Explain:----------

2. ---------- Explain:----------

3. ---------- Explain:----------

4. ---------- Explain:----------

5. ---------- Explain:----------

Thank you very much for you participation to my research!

Vinaka vakalevu

Mélie Monnerat

Annexe II : Politique de développement des plantations d'acajou 2002

Fiji Forest Sept/Oct. 2002 Vol. 2 No. 7 P. 6

Government Advertisement

GOVERNMENT POLICY FRAMEWORK FOR THE COMMERCIAL DEVELOPMENT OF FIJI'S MAHOGANY FOREST RESOURCES



(As tabled by the Prime Minister Hon. Laisenia Qarase in the House of Representatives on Friday August 2, 2002).

Introduction

After consulting the highest institution of Fijian Administration, the Great Council of Chiefs, Government is now ready to proceed with the commercial development of Fiji's mahogany resources.

As a first step, Cabinet has approved a set of basic guidelines to provide the overall policy framework for Government in the commercial utilization of this vitally important national resource.

Central Policy Objective

The central objective of Government's mahogany utilization policy is to maximize the benefits to Fiji and within that to optimize the participation of Fijian landowners in order to secure for them and future generations, fair and equitable returns and benefits from the Government mahogany plantations on their land.

This central policy objective recognizes that the bulk of Fiji's mahogany forests is on Fijian-owned land leased by Government. Further more, these mahogany plantations on native land have been developed by Government with public funds. These mahogany plantations are, therefore, owned by all the people of Fiji. In the commercial development of these resources, Government will thus ensure not only maximum returns to Fiji, but also a fair sharing of the benefits between the Fijian landowners and the people of Fiji as a whole.

This central policy objective also recognizes that the harvesting, processing and continuing development of Fiji's mahogany resources should be undertaken on a sustainable basis.

In addition, training and skill development and other support will be provided for the industry to promote maximum local commercial participation and benefits.

Development Strategy

To achieve this overall policy objective Government will adopt the following strategies:

1. Fiji Hardwood Corporation Ltd (FHCL) will be the vehicle through which Government will develop the mahogany industry. FHCL will be developed into a joint venture company between Government, on behalf of the people of Fiji as a whole and the mahogany forest landowners. The participation by the landowners will be through the Fiji Mahogany Trust (FMT). The FMT will be established and developed along similar lines to the Fiji Pine Trust to ensure that the landowners actively participate in decision making in the industry at all levels. The FMT will be an umbrella organization for the landowners. Equity participation by the landowners through FMT in FHCL will be facilitated by Government, firstly, through a goodwill share offered by Government and secondly by allowing a sharing between Government through FHCL and the landowners through their FMT, of the net value of the proceeds from the harvest and sale of mahogany trees. The landowners may use their share of net proceeds to acquire increased equity in FHCL.

2. Government has transferred all its mahogany forests to FHCL with full authority to commercially develop them. FHCL, for its part, will be directly involved in the harvest and sale of mahogany logs. However, the commercial downstream processing of mahogany, including local value adding, marketing and export will be undertaken through various joint venture companies, separate from FHCL itself. FHCL will participate either directly or through

Fiji Forest Sept/Oct. 2002 Vol. 2 No. 7 P.7

subsidiaries in these joint venture processing companies. Landowners will also be given preferential treatment to give them every opportunity to participate as equity partners and through other business opportunities in these commercial processing operations. This will be facilitated through Government's special scheme to promote increased Fijian participation in commercial forestry through the Ministry of Fisheries and Forests.

3. Participation by strategic partners in the commercial downstream processing of mahogany will be considered and welcomed. Criteria for selection will include financial strength and manufacturing capability, market access to major potential buyers, sound business reputation, and commitment to prioritizing Fiji's overall interests, including optimum participation by Fijian landowners.

4. FHCL will ensure that the mahogany resource is developed on a sustainable basis. For this reason, ownership of the resource must remain with FHCL. This is to facilitate its integrated and orderly management. Production and harvest from the different plantations will be carefully coordinated and every care will be taken to promote the use of environmental best practices.

Optimizing Fijian landowner participation and maximizing benefits to them

Government is firmly committed to promoting the optimum participation of landowners, and maximum benefits to them, in the commercial development of Fiji's mahogany resources. This will be facilitated and enabled by Government through various avenues.

i) The payment of a 10% share of stumpage along with land rental payments for the lease of their land for mahogany plantations.

ii) The establishment of the Fiji Mahogany Trust (FMT) as the umbrella organization for the landowners' participation in FHCL as joint partners. Equity holding by FMT in FHCL will be enabled by Government through providing a goodwill share offering. In addition, the landowners through their FMT may acquire further shares in FHCL through their share of the net proceeds from the harvest and sale of mahogany logs. The formulae for sharing between Government through FHCL and the landowners through FMT is to be decided by Government. Government will commission an accounting firm to undertake an analysis and to recommend an equitable benefit sharing formulae. The important point be stressed is that the landowners through their FMT will receive an agreed share of this benefit. This will enable them, if they so choose, to acquire additional equity in FHCL. As the shareholder on their behalf in FHCL, FMT will also share in dividend payouts by the company.

iii) In the commercial downstream processing of mahogany logs, landowners will be encouraged and assisted to participate as joint venture partners in the companies involved. Government will facilitate this through its scheme for increased Fijian participation in commercial forestry development through the Ministry of Fisheries and Forests.

iv) Landowners will also be given opportunities of direct participation in various aspects of the business operation of FHCL and the commercial processing companies e.g. in logging and cartage contracts, etc.

v) Government, through FHCL, and directly through the Ministry of Fisheries and Forests, will also be promoting the development by landowners of community-owned mahogany plantations.

vi) Landowners will be provided with necessary training to acquire the skills needed for their active participation in the mahogany industry. For this purpose, Government has allocated about $0.5million for the construction of a Forestry Training Centre. The same time, a portion of dividends earned by FMT through shares in FHCL will be directed towards the education and the training needs of landowners.

All of Government's mahogany plantations have been developed with the goodwill and support of the Fijian landowners. These mahogany plantations have provided Fiji with a valuable resource, which today is one of the world's largest mahogany forests. The whole nation owes it to the Fijian landowners to give them the opportunity of full participation and benefit in the commercial development of this very important national resource.